



Panel international de haut niveau sur les investissements pour l'eau en Afrique

Augmentation des investissements en Afrique

Comment mobiliser 30 milliards de dollars par an pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique ?

Rapport du panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique

Comment mobiliser 30 milliards de dollars US par an pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique

Publié par le Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique. Le Panel a été officiellement lancé officiellement le 25 mars 2022, lors du 9e Forum mondial de l'eau à Dakar, par le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Macky Sall, en tant que président de l'union africaine..

Télécharger le rapport complet : <https://aipwater.org/high-level-panel/>

Contact:

Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique
Commission de l'Union africaine
Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement
Addis-Abeba, Éthiopie
info@aipwater.org

Citation suggérée: La Marée Montante des Investissements en Afrique: Comment mobiliser 30 milliards de dollars US par an pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique, Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique, Afrique du Sud, mars 2023.

Mars 2023.



Table des matières

Liste des acronymes	5
Avant-propos des coprésidents du panel de haut niveau	6
Remerciements	7
À propos du Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique (AIP)	8
Résumé exécutif	9
Chapitre 1 : Pourquoi investir dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable ?	12
Chapitre 2 : Le déficit d'investissement dans l'eau et comment répondre aux besoins sociaux et économiques du continent	17
Chapitre 3 : Comment le secteur de l'eau en Afrique peut-il attirer les investissements ?	22
Environnement favorable plus large pour les investissements dans l'eau et l'assainissement	27
Soutien politique à la sécurité de l'eau et à l'assainissement durable	28
État de préparation du secteur financier	30
Gouvernance	33
Paix et stabilité politique	33
Intérêt financier d'investir dans la sécurité de l'eau	33
Stratégies et plans financiers	34
Capacité en ressources humaines	34
Systèmes d'information	35
Réglementation et lois	36
Allocations financières et niveaux de décaissement	37
Tarifs et efficacité opérationnelle	37
Soutien financier ciblé aux ménages pauvres	39
Chapitre 4 : Trois pistes d'action pour mobiliser au moins 30 milliards de dollars par an d'ici 2030	41
Engagement et leadership politiques pour donner la priorité à la sécurité de l'eau	42
Voie 1 : réaliser des dépenses d'eau plus efficaces et obtenir un effet de levier financier	45
Voie 2 : Mobiliser les ressources nationales	49
Voie 3 : Assurer le financement mondial et continental	53
Chapitre 5 : Plan d'action	55
Chapitre 6 : Prochaines étapes	57

Avant-propos

L'eau reste un défi omniprésent pour l'Afrique, avec de graves conséquences pour nos populations, nos communautés et nos économies. Nombre de nos aspirations en matière de développement - santé, résilience climatique, prospérité, croissance économique équitable et paix - sont liées à la sécurité de l'eau. Nous ne pouvons pas faire avancer notre développement collectif alors qu'un Africain sur trois est confronté à la pénurie d'eau.

Ce rapport du Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau pour l'Afrique porte sur les opportunités à saisir. Le rapport sur les investissements dans le secteur de l'eau pour l'Afrique est axé sur les opportunités. L'Afrique est un continent d'opportunités. D'ici 2030, les jeunes Africains représenteront 42 % de la jeunesse mondiale. Les jeunes Africains peuvent être à la base du développement durable, mais seulement si nous investissons maintenant en garantissant la sécurité de l'eau et un assainissement de l'eau et des installations sanitaires durables qui permettent d'améliorer les résultats en matière de santé, l'éducation pour les garçons et les filles, la sécurité alimentaire, une prospérité économique partagée par tous, ainsi que des communautés sûres et résilientes au changement climatique.

L'investissement dans l'eau et l'assainissement résilients au climat a un rendement économique de 7 dollars US pour chaque dollar investi. Il s'agit d'une approche équitable pour le développement et nécessite une priorisation politique au plus haut niveau.

J'ai l'honneur de co-présider le Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique, avec mes collègues co-présidents : S.E. Hage Geingob, Président de la République de Namibie ; S.E. Mark Rutte, Premier Ministre des Pays-Bas ; et le co-président suppléant S.E. Jakaya Kikwete, ancien Président de la République Unie de Tanzanie.

Le panel a été lancé lors du 9ème Forum mondial de l'eau mars 2022 à Diamniadio, au Sénégal, dans le droit fil de l'un des principaux résultats de cet événement, à savoir le Plan bleu. L'un des principaux résultats de cet événement - le "Blue Deal" pour la sécurité de l'eau au service de la paix et du développement. Le pacte bleu de Dakar définit un ensemble de cinq domaines d'action principaux : l'accélération de la mise en œuvre des droits à l'eau et à l'assainissement, garantir la disponibilité et la résilience des ressources en eau, garantir des ressources financières suffisantes pour l'eau et une gouvernance inclusive de l'eau, et renforcer la coopération dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le 9e Forum mondial de l'eau étant une étape vers l'examen

global à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'eau et l'assainissement, il est important que le rapport du groupe d'experts fasse partie des engagements pris dans le cadre du programme d'action pour l'eau en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 6 et d'autres objectifs et cibles liés à l'eau.

Il faut investir au moins 30 milliards de dollars US supplémentaires par an pour atteindre l'objectif 6 de l'ODD sur la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique. Ce rapport présente les voies à suivre pour mobiliser au moins 30 milliards de dollars US par an d'ici 2030 et les actions que l'Afrique et ses partenaires de développement peuvent prendre pour les obstacles systémiques à l'investissement dans la sécurité de l'eau : assurer une gouvernance de l'eau solide avec des politiques nationales solides, des réglementations et des stratégies efficaces, multisectorielles, globales et sexospécifiques ; mobiliser les ressources nationales ; et garantir un financement mondial et continental.

Le Panel international de haut niveau sur l'eau pour l'Afrique s'engage en faveur d'un leadership politique intersectoriel au plus haut niveau, à suivre les progrès et à se tenir mutuellement responsables, à explorer de nouvelles sources de financement et à renforcer les réglementations institutionnelles de l'eau.

Nous invitons les gouvernements africains, les partenaires du développement, les institutions financières, les organisations de la société civile et la communauté mondiale de l'eau à saisir l'occasion qui leur est offerte. Une Afrique prospère, pacifique et équitable est possible pour chaque enfant, chaque agriculteur, chaque entrepreneur, chaque Africain. Consacrons-nous à nous élever ensemble.



Son Excellence Macky Sall
Président de la République du Sénégal
Co-président du Panel Haut Niveau

Remerciements

Le Panel international de haut niveau sur les investissements de l'eau pour l'Afrique reconnaît avec une immense gratitude les contributions du Groupe de pilotage de l'AIP, du Groupe consultatif d'experts de l'AIP, du Groupe de travail technique de l'AIP et du Groupe de référence indépendant, qui ont guidé le processus d'élaboration de ce rapport.

Le groupe de pilotage de l'AIP, le groupe consultatif d'experts, Le groupe de travail technique est composé des organisations suivantes organisations :

Commission de l'Union africaine ; Agence de développement de l'Union africaine (NEPAD) ; Conseil des ministres africains de l'eau ; Groupe de la Banque mondiale ; Banque africaine de développement ; Programme des Nations unies pour le développement; Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF ; Banque de développement d'Afrique australe ; les sherpas de la réunion de haut niveau.

Banque de développement de l'Afrique australe ; les sherpas des co-présidents du panel de haut niveau des gouvernements de la République du Sénégal, de la République de Namibie et du Royaume des Pays-Bas ; le Global Water Partnership, l'Unité de coordination pour l'Afrique, l'Organisation mondiale de la santé;

Organisation des Nations unies pour le développement industriel ; Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Institut international de gestion de l'eau; Programme des Nations unies pour l'environnement ; Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources; Institut international de l'eau de Stockholm; Cap-Net du PNUD ; C40 Cities Climate Leadership Group ; Centre mondial pour l'adaptation ; Centre d'excellence AUDA-NEPAD pour la science, la technologie et l'innovation; Assainissement et eau pour tous ; Alliance for Global Water Adaptation; CARE International ; ANEW et Africa Investor.

Le Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique remercie l'Agence autrichienne de développement (ADA) pour sa contribution financière dans le cadre du programme WACDEP-G de l'AIP.

Le Panel reconnaît également le soutien fourni par le Secrétariat des organisateurs du Groupe d'experts international de haut niveau sur les Investissements de l'eau, accueilli par l'unité de coordination pour l'Afrique du Global Water Partnership.

Liste des acronymes

AAAP	Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique
AIP	Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique(AIP)
AMCOW	Conseil des ministres africains de l'eau
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
AWF	Facilité africaine de l'eau
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CAIP	Évaluation des politiques et des institutions nationales
CAD	Comité d'aide au développement
DRM	Mobilisation des ressources domestiques
PIB	Produit intérieur brut
GLAAS	Analyse et évaluation globale de l'assainissement et de l'eau potable
GWP	Partenariat mondial pour l'eau
IIAG	Indice Ibrahim de la gouvernance africaine
FMI	Fonds monétaire international
IWRM	Gestion intégrée des ressources en eau
IMFs	Institutions de microfinance
NDCs	Contributions déterminées au niveau national
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PPP	Partenariat public-privé
SDG	Objectif de développement durable
DTS	Droits de tirage spéciaux
TA	Assistance technique
ONU	Nations Unies
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WASSMO	Suivi et rapportage du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique
OMS	Organisation mondiale de la santé

À propos du Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique (AIP)

Le Programme Continental d'Investissement dans le Secteur de l'Eau en Afrique (AIP) a été adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans le cadre du Programme de développement des infrastructures en Afrique - Plan d'action prioritaire 2 (PIDA-PAP 2) lors de la 34e session ordinaire du Sommet de l'Union africaine le 7 février 2021.

Les investissements réalisés dans le secteur de l'eau en Afrique sont nettement inférieurs aux objectifs fixés pour répondre aux besoins croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards de dollars US par an doivent être investis pour atteindre la cible de l'Objectif de développement durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars US sont investis chaque année. Le AIP vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 et en créant cinq millions d'emplois en vue de la réalisation de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des ODD relatifs à l'eau en 2030.

Son Excellence Macky Sall, président du Sénégal et président en exercice de l'Union africaine, a officiellement lancé le Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique lors du 9e Forum mondial de l'eau à Dakar, au Sénégal, en mars 2022. Le Panel est convoqué par sept agences qui ont adopté conjointement une résolution pour convoquer le Panel en août 2021 : le Conseil des ministres africains de l'eau, l'Agence de

développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), la Banque africaine de développement, le PNUD, l'UNICEF, le Centre mondial pour l'adaptation et le Partenariat mondial pour l'eau. Le Panel attire des représentants des chefs d'État actuels et anciens ainsi que d'autres leaders mondiaux.

Le mandat du groupe de haut niveau du AIP est de susciter une mobilisation politique mondiale et un engagement international pour répondre aux besoins socio-économiques du continent, atteindre l'ODD 6 et les autres objectifs liés à l'eau, et relever le double défi du changement climatique et de la pandémie de COVID-19.

Ce rapport répond à un objectif spécifique du panel de haut niveau du AIP, à savoir élaborer un rapport de haut niveau et un plan d'investissement avec des pistes d'action pour mobiliser 30 milliards de dollars par an d'ici 2030, mettre en œuvre le AIP et combler le déficit d'investissement existant dans le secteur de l'eau en Afrique.

Ce rapport du groupe d'experts de haut niveau du AIP sera présenté lors de la conférence des Nations unies sur l'eau qui se tiendra en mars 2023 à New York (États-Unis). Les résultats du présent rapport seront pris en compte dans le plan d'investissement du groupe de haut niveau qui sera élaboré à la suite de la conférence des Nations unies sur l'eau. Il rassemble plusieurs autres initiatives et partenaires du AIP et présente des pistes pour atteindre la sécurité de l'eau et l'assainissement durable.



Panel de haut niveau et membres invités

Chefs d'État et de gouvernement

1. S.E. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, Président de l'Union africaine (2022/23),
Co-président
2. S.E. le Président Hage Geingob, Président de la République de Namibie (Coprésident)
3. S.E. Mark Rutte, Premier ministre du Royaume des Pays-Bas (coprésident)
4. S.E. Jakaya Kikwete, ancien président de la République unie de Tanzanie (coprésident suppléant)
5. S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud
6. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc*
7. S.E. Félix Tshisekedi, Président de la République démocratique du Congo*
8. S.E. William Samoei Arap Ruto, Président de la République du Kenya
9. S.E. Adama Barrow, Président de la République de Gambie
10. S.E. Samia Suluhu Hassan, présidente de la République unie de Tanzanie
11. S.E. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie
12. S.E. Olaf Scholz, Chancelier d'Allemagne*
13. S.E. Sanna Marin, Premier ministre de la Finlande*
14. S.E. Ulf Kristersson, Premier ministre de la Suède*
15. S.E. Mette Frederiksen, Premier ministre du Danemark*
16. S.E. Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde*

Chefs d'organisations internationales

17. S.E. Moussa Faki, président de la Commission de l'Union africaine*
18. Akinwunmi A. Adesina, président de la Banque africaine de développement*
19. Nardos Bekele-Thomas, directeur général de l'AUDA-NEPAD
20. Achim Steiner, Administrateur, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
21. David Malpass, Président du Groupe de la Banque mondiale*
22. Catherine Russell, directrice générale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
23. Patrick Verkooijen, directeur général du Centre mondial sur l'adaptation (GCA)
24. Pablo Bereciartua, président de l'Organisation mondiale du partenariat pour l'eau (Global Water Partnership Organization)
25. Ursula von der Leyen, Présidente de Commission Européenne*
26. Samantha Power, Administratrice, USAID*

Secrétariat de la Panel

27. Alex Simalabwi, Secrétaire Exécutif de Global Water Partnership for Africa et Panel Secretariat, sous l'autorité de, S.E. Jakaya Kikwete

*Invité par les coprésidents du Panel



Résumé

La marée montante des investissements en Afrique

comment les partenariats d'investissement mobiliseront 30 milliards de dollars par an pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique



Chaque dollar investi dans l'eau et l'assainissement résilients au climat rapporte au moins 7 dollars.

L'investissement dans la sécurité de l'eau en Afrique permettra de concrétiser les droits à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'énergie, à la sécurité alimentaire, à un environnement sain, à l'égalité des sexes et à bien d'autres avantages sociétaux pour la génération actuelle et celles à venir.

Un moment décisif pour le partenariat d'investissement

Les investisseurs institutionnels africains et mondiaux détiennent d'importantes réserves de capitaux. Les gouvernements africains doivent puiser dans ces réserves de capitaux afin de mobiliser 30 milliards de dollars supplémentaires par an pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique. Cette accélération sans précédent du rythme et de l'ampleur du financement exige de modifier le statu quo qui reflète l'urgence mondiale actuelle en matière d'eau et de climat.

Les gouvernements africains sont en mesure de débloquer et d'augmenter une réserve sans précédent d'eau pouvant faire l'objet d'investissements en établissant des partenariats plus étroits entre les investisseurs institutionnels et le secteur public et en partageant davantage les risques entre le secteur public et le secteur privé. La réalisation de cet objectif est un impératif à la fois continental et mondial et offre une opportunité

d'investissement significative pour les investisseurs institutionnels africains et mondiaux disposant d'un capital à long terme. Les banques multilatérales de développement ainsi que les institutions financières et privées ont un rôle crucial à jouer.

La sécurité de l'eau est un catalyseur de la croissance et de la prospérité en Afrique

La sécurité de l'eau en Afrique est au cœur des ambitions de développement durable du continent et du monde. Le Panel international de haut niveau sur l'investissement dans l'eau pour l'Afrique exhorte les chefs d'État et les leaders mondiaux de l'investissement à saisir ce moment décisif de partenariat pour l'investissement et à doubler le niveau actuel des investissements annuels dans le secteur de l'eau d'ici à 2030.

Le coût de l'inaction est trop élevé, près de 200 milliards de dollars par an.

Les pays africains perdent actuellement jusqu'à 200 milliards de dollars par an en raison de l'insuffisance des investissements, conjuguée aux effets du changement climatique et à l'inefficacité. La population africaine devrait atteindre 1,6 milliard d'habitants d'ici à 2030. Le continent devra produire au moins 50 % de nourriture en plus et au moins dix fois plus d'eau pour la production d'énergie afin de permettre la croissance et le développement. D'ici à 2050, six Africains sur dix vivront dans des zones urbaines et 70 % d'entre eux seront des enfants et des jeunes.

L'Afrique subsaharienne perd chaque année 5 % de son PIB (estimé à 170 milliards de dollars par an) en raison du manque d'eau, de l'eau contaminée ou d'un mauvais assainissement. Chaque année, 40 milliards de temps, autrement productif, sont consacrés à la collecte de l'eau, un fardeau supporté de manière disproportionnée par les femmes et les jeunes filles.

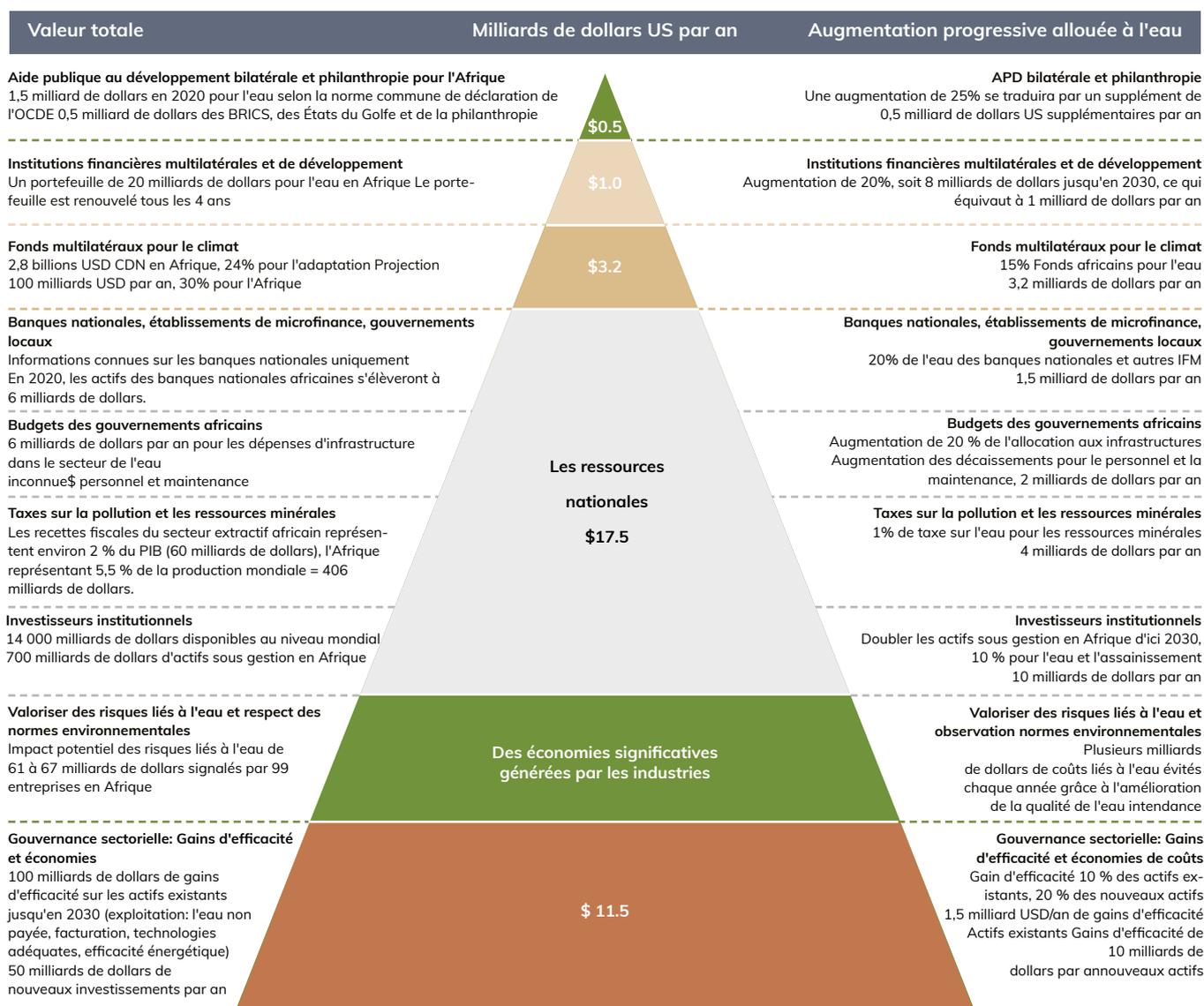
D'ici 2050, les effets du climat, en grande partie dus aux risques liés à l'eau, pourraient coûter 50 milliards de dollars par an aux nations africaines. Les inondations et les sécheresses imprévisibles aggravent les déplacements, les migrations et l'insécurité alimentaire ; elles infligent des dommages coûteux aux infrastructures, dévastent les moyens de subsistance et la biodiversité. La pollution de l'eau dégrade considérablement les ressources disponibles en eau douce et en eaux souterraines, ce qui aggrave encore l'insécurité hydrique. Un tiers de la croissance économique potentielle est perdue en raison de la forte

pollution de l'eau, ce qui menace le bien-être humain et environnemental.

Un changement de paradigme s'impose dans les partenariats pour les investissements dans le domaine de l'eau

Les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique sont inférieurs aux objectifs fixés pour répondre aux besoins croissants du continent. Actuellement, 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année. D'ici à 2030, il faudra investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an. Environ 50 milliards de dollars par an, soit 40 dollars par Africain et par an, sont nécessaires pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique d'ici à 2030. Le déficit d'investissement est encore plus important pour réaliser la Vision africaine de l'eau 2025, qui nécessite 64 milliards de dollars par an, selon la Banque africaine de développement.

Au moins 30 milliards de dollars supplémentaires pourraient être mobilisés pour la sécurité de l'eau en Afrique.

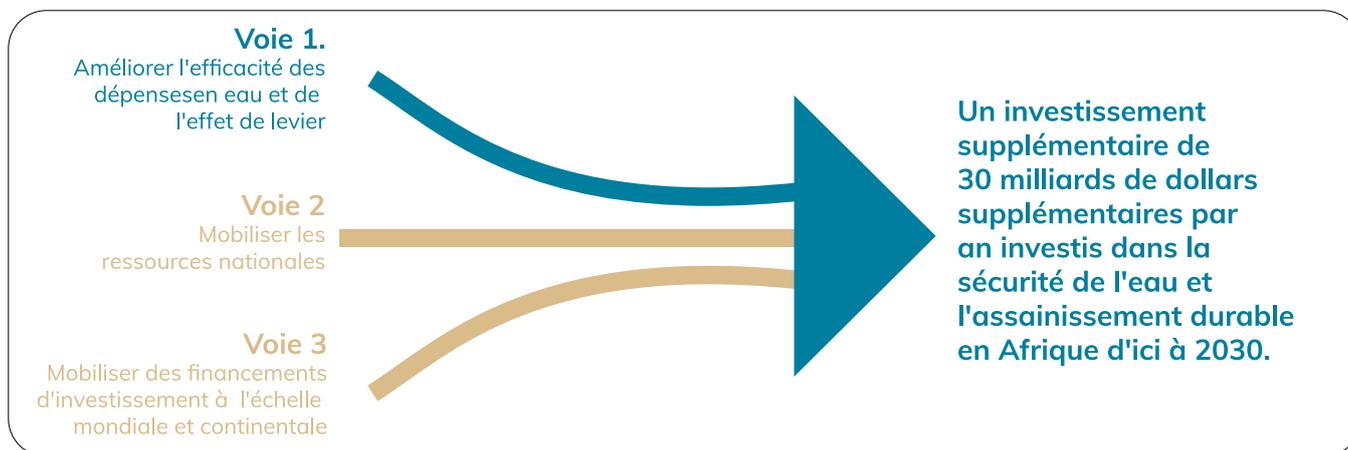


Sur la base d'hypothèses conservatrices, un montant de plus de 30 milliards de dollars par an peut être mobilisé par le biais de trois voies d'action.

La voie 1 est une condition nécessaire pour générer des financements par le biais des voies 2 et 3. Les différentes voies sont fortement interconnectées. Toutes

les voies reposent sur un engagement politique de haut niveau, un leadership et des réformes de gouvernance qui augmentent l'attrait de l'eau comme opportunité d'investissement. Une main-d'œuvre bien diversifiée et qualifiée de professionnels de l'eau, un meilleur rapport de genre, pour faire face à l'insécurité de l'eau et à la gestion des eaux internationales sont des catalyseurs essentiels pour les trois voies en question.

Voie 1. Accroître l'impact des dépenses et des effets de levier dans le secteur de l'eau



La sécurité de l'eau repose sur une gouvernance solide de l'eau, avec des politiques nationales solides, des réglementations efficaces et des stratégies multisectorielles, globales et sexospécifiques. Une reconnaissance adéquate de la valeur réelle de l'eau reflétant sa valeur en tant qu'intrant de la croissance économique devrait conduire à une meilleure gestion de l'eau dans les principaux secteurs productifs qui utilisent beaucoup d'eau, tels que l'agriculture, l'énergie, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière et d'autres, avec des réglementations et des incitations appropriées pour assurer le respect des règles et des subventions ciblées pour ceux qui en ont besoin et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

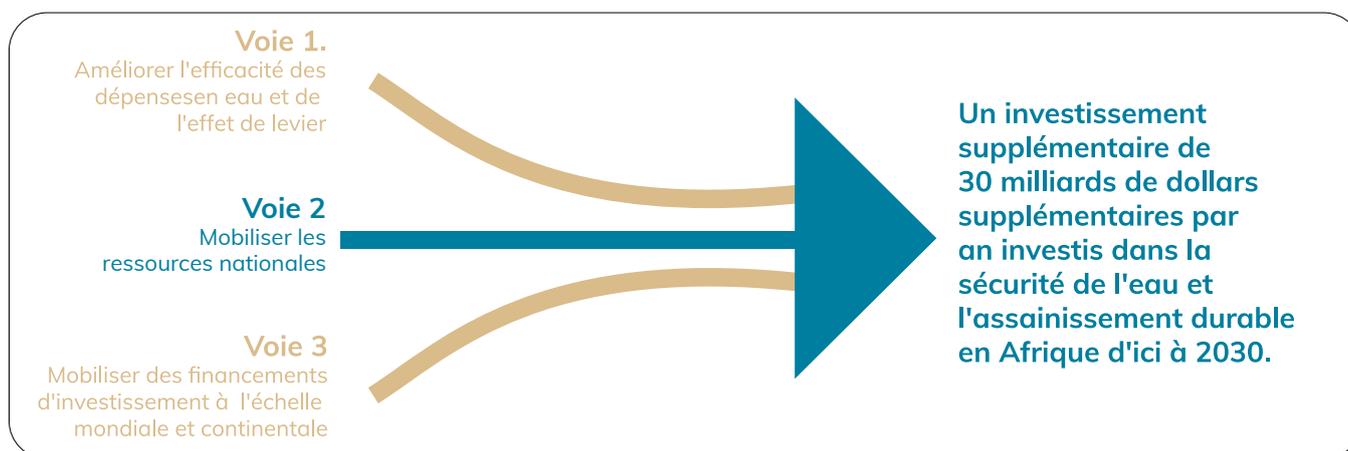
Il est essentiel de renforcer les données pour éclairer la prise de décision en matière d'investissement, de clarifier les responsabilités des institutions, d'encourager

la responsabilité mutuelle pour les résultats et les capacités à remplir leurs mandats, et de préparer des projets d'investissement et des pipelines bien séquencés et classés par ordre de priorité.

L'application des réglementations est primordiale pour renforcer la gouvernance en vue d'une allocation, d'une gestion, d'une prestation de services et d'une utilisation équitables et durables de l'eau, et pour fournir les bonnes incitations et le bon environnement de risque pour les investissements privés. Des pratiques et des technologies innovantes peuvent encore améliorer l'efficacité. Un suivi et un examen complets et coordonnés des performances du secteur permettront d'accroître la transparence.

Ensemble, ces éléments jettent les bases d'une augmentation des investissements dans le cadre des voies 2 et 3.

Voie 2. Mobiliser les ressources nationales



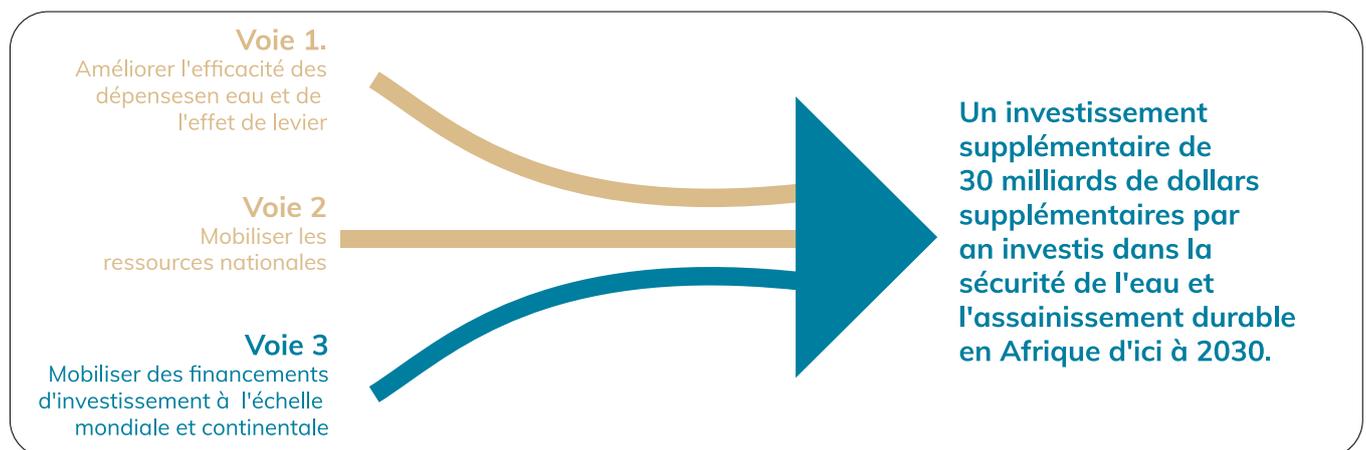
Les performances financières et la solvabilité des prestataires de services devraient être renforcées afin d'attirer les capitaux et les financements privés. Accorder la priorité à la mise en relation de l'offre et de la demande de financement en mettant l'accent sur les investissements publics-privés résilients au changement climatique et mixtes et sur les approches transformatrices en matière de genre. Des modalités de mise en œuvre efficaces et des régimes juridiques et réglementaires d'investissement dans l'eau susceptibles d'être investis doivent être privilégiés, mis en œuvre et appliqués afin de mobiliser des capitaux privés à grande échelle d'ici à 2030.

Dans un environnement favorable, les banques publiques de développement et les institutions de microfinance pourraient également augmenter leurs dépenses dans le secteur de l'eau, en particulier si elles sont mandatées pour le faire et si elles disposent

d'instruments d'atténuation des risques appropriés, tout en maintenant des tarifs abordables pour les plus pauvres et en réduisant les distorsions causées par les subventions.

Le changement transformateur en faveur de la sécurité de l'eau nécessitera d'intensifier les innovations éprouvées et d'aller au-delà des "trois T" traditionnels des sources de financement de l'eau : taxes, tarifs et transferts, pour inclure un 4e "T" pour les flux financiers "transformateurs" par le biais d'allocations budgétaires dédiées à l'eau dans les secteurs économiques et les investissements dans l'agriculture, l'industrie, l'exploitation minière, l'énergie, et autres. Ces crédits s'ajouteront aux allocations actuelles aux ministères de l'eau pour les services sociaux. Un instrument financier pour les flux financiers transformateurs devra être développé,

Parcours 3. Mobiliser les investissements et les financements mondiaux et continentaux



Une masse importante de capitaux institutionnels mondiaux est à la recherche de rendements compétitifs ajustés au risque dans des secteurs bancables - y compris certains aspects de la chaîne de valeur de l'eau. Pour attirer ces investissements, il faut mettre en place des cadres juridiques et réglementaires assortis de mécanismes appropriés de partage des risques entre les investisseurs publics et privés. Ces cadres doivent être soutenus par la reconnaissance de l'eau et des eaux usées en tant que catégories d'actifs de valeur.

Les entreprises devraient faire davantage pour conserver, recycler, réutiliser et protéger les ressources en eau en internalisant le coût total de l'eau dans toutes leurs activités, et intégrer des flux financiers transformateurs grâce à des budgets dédiés à l'eau dans leurs bilans et leurs activités.

L'eau est un élément central de l'adaptation au climat

et doit être considérée comme une priorité dans le cadre du financement et de l'investissement climatique mondial et régional. L'APD devrait être utilisée pour obtenir des financements beaucoup plus importants grâce à des systèmes de garantie, au renforcement des systèmes, au développement de projets avec un financement pour le développement d'une réserve de projets à un stade précoce, à la gestion des risques et au financement basé sur les résultats.

Les institutions financières internationales et les banques multilatérales de développement devraient se faire les champions de l'eau au plus haut niveau et rassembler d'importants pools de capitaux privés institutionnels. La réforme des systèmes financiers mondiaux, le transfert de technologie et la collaboration Sud-Sud sont des éléments clés pour faciliter l'accès à des capitaux abordables, la coopération transfrontalière et internationale.

La sécurité de l'eau pour tous sur le continent est possible d'ici 2030 et à la portée des dirigeants africains

Afin de mobiliser au moins 30 milliards de dollars par an, le Panel de haut niveau propose un plan d'action en cinq points pour soutenir la mise en œuvre des trois voies, à l'intention des chefs d'État et de gouvernement, des entreprises et des dirigeants mondiaux.

1. Établir un leadership politique intersectoriel au plus haut niveau avec l'engagement d'augmenter substantiellement les budgets et les investissements publics pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. L'eau affecte tous les secteurs économiques et sociaux. Un leadership intersectoriel est essentiel. Faire de l'amélioration de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable une priorité nationale et continentale.

2. Suivre les progrès et renforcer la responsabilité mutuelle pour les résultats dans la mobilisation des investissements dans le secteur de l'eau et dans les mécanismes d'évaluation par les pairs aux niveaux continental, régional, national, sous-national et communautaire. Recommander d'allouer au moins 5% des budgets nationaux au secteur de l'eau et de l'assainissement et 0,5% du PIB par an aux programmes d'assainissement et d'hygiène.

3. Mobiliser de nouvelles sources de financement et des financements innovants, tels que les investisseurs institutionnels. Soutenir activement les plateformes de mise en relation pour rapprocher l'offre et la demande de financement, en mettant l'accent sur la résilience climatique, le financement mixte public-privé et les approches transformatrices en matière d'égalité des sexes.

4. Renforcer la réglementation institutionnelle pour les investissements dans le domaine de l'eau, créer des incitations et des pénalités pour une meilleure utilisation de l'eau dans de multiples industries afin de mener des efforts de gestion de l'eau, de biodiversité et de protection des écosystèmes.

5. Utiliser l'ODA pour réduire les risques liés aux investissements dans le secteur de l'eau et tirer parti de flux de financement plus importants. Améliorer la capacité de mise en œuvre et la qualité des projets susceptibles d'être financés et renforcer la coopération internationale en alignant le soutien technique et financier sur les programmes, stratégies et plans régionaux, transfrontaliers, et nationaux d'investissement dans le domaine de l'eau.

THE HIGH-LEVEL PANEL INVITES AFRICAN HEADS OF STATE AND GLOBAL LEADERS TO JOIN EFFORTS TO DOUBLE CURRENT WATER INVESTMENTS AND IMPLEMENT NATIONAL WATER INVESTMENT PROGRAMMES BY 2030.



Chapitre 1 : Pourquoi investir dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable?



Le coût de l'inaction est trop élevé : près de 200 milliards de dollars par an.

La sécurité de l'eau est essentielle à la croissance future et au développement durable de l'Afrique, mais les pays perdent actuellement jusqu'à 200 milliards de dollars par an en raison d'investissements insuffisants et d'inefficacités. L'Afrique est la région la plus touchée par les chocs climatiques, qui se font principalement sentir par l'eau. Plus de 130 catastrophes liées au changement climatique ont été enregistrées sur le continent en 2020-2021. Les inondations et les sécheresses imprévisibles aggravent les déplacements, les migrations et l'insécurité alimentaire ; elles infligent des dommages coûteux aux infrastructures ; et dévastent les moyens de subsistance, la qualité de vie, la biodiversité - ce qui, au final, nuit à la croissance économique et à la sécurité humaine. D'ici à 2050, les impacts climatiques, largement dus aux risques liés à l'eau, pourraient coûter 50 milliards de dollars US par an aux nations africaines.¹

Parallèlement, la pollution de l'eau dégrade considérablement les ressources en eau douce disponibles, ce qui aggrave encore l'insécurité de l'eau. Selon la Banque mondiale², une crise invisible de la qualité de l'eau élimine un tiers de la croissance économique potentielle dans les zones fortement polluées et menace le bien-être humain et environnemental.

En outre, l'Afrique subsaharienne perd chaque année 5% de son PIB, estimé à 170 milliards de dollars US par an³, en raison du manque d'eau, de l'eau contaminée ou d'un mauvais assainissement. Avant la pandémie de COVID-19, les pays pauvres disposant de services d'eau et d'assainissement améliorés enregistraient

une croissance annuelle moyenne de 3,7 % du PIB, tandis que leurs homologues sans accès amélioré n'enregistraient qu'une croissance annuelle moyenne de 0,1 %⁴. Chaque année, 40 milliards d'heures de temps autrement productif sont consacrées à la collecte de l'eau, ce qui touche de manière disproportionnée les femmes et les filles⁵.

La sécurité de l'eau et l'assainissement durable sont la base de la paix, de la stabilité et de la croissance.

La sécurité de l'eau et l'assainissement durable (voir encadré 1) constituent le fondement du développement social et économique global et sont au cœur de l'objectif de développement durable (ODD) 6. Ils sont essentiels à la réalisation de presque tous les autres ODD (voir encadré 2). La sécurité de l'eau est fondamentale pour transformer le continent africain : stimuler la sécurité alimentaire et la productivité agricole, la croissance industrielle, la santé publique, l'égalité des sexes, l'éducation, les énergies abordables et renouvelables - y compris les solutions innovantes émergentes comme l'hydrogène vert - tous les ingrédients clés d'une croissance verte et inclusive. Le développement, la gouvernance et l'utilisation appropriées des ressources en eau constituent donc un élément central de la trajectoire de développement globale du continent africain et seront le moteur de ce développement, tout en offrant d'importantes possibilités d'emploi⁶.

Encadré 1. Définitions de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable

La sécurité de l'eau est la disponibilité fiable d'une quantité et d'une qualité d'eau acceptables pour la consommation, la santé, les moyens de subsistance et la production, associée à un niveau acceptable de risques liés à l'eau. La sécurité de l'eau est définie comme une situation dans laquelle les risques liés à l'eau sont gérés et les opportunités liées à l'eau sont saisies.⁷

L'assainissement durable est un système d'assainissement conçu pour être économiquement et socialement acceptable, techniquement et institutionnellement approprié, protéger l'environnement et les ressources naturelles, et être durable (c'est-à-dire fonctionner correctement à long terme). Les systèmes d'assainissement durable répondent à la norme d'assainissement "géré de manière sûre" en considérant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assainissement, depuis l'expérience de l'utilisateur, les méthodes de collecte des excréments et des eaux usées, le transport ou l'acheminement des déchets, le traitement et la réutilisation ou l'élimination.⁸

Encadré 2. La sécurité de l'eau et l'assainissement sont essentiels pour atteindre tous les objectifs de développement durable.



Sécurité de l'eau et assainissement pour l'ODD 6 "Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous" : gestion des ressources en eau, utilisation efficace de l'eau, protection et restauration des écosystèmes liés à l'eau, gestion des eaux usées et accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) à un prix abordable.

L'eau et l'assainissement dans les autres ODD:

Sécurité de l'eau pour la production



production alimentaire



production d'énergie



travail décent et croissance économique



industrie

L'eau dans les objectifs sociaux



bonne santé et bien-être



éducation de qualité



égalité des sexes



services de base dans les établissements humains



L'eau dans l'action climatique

L'eau comme fondement



modes de consommation et de production durables



vie sous l'eau



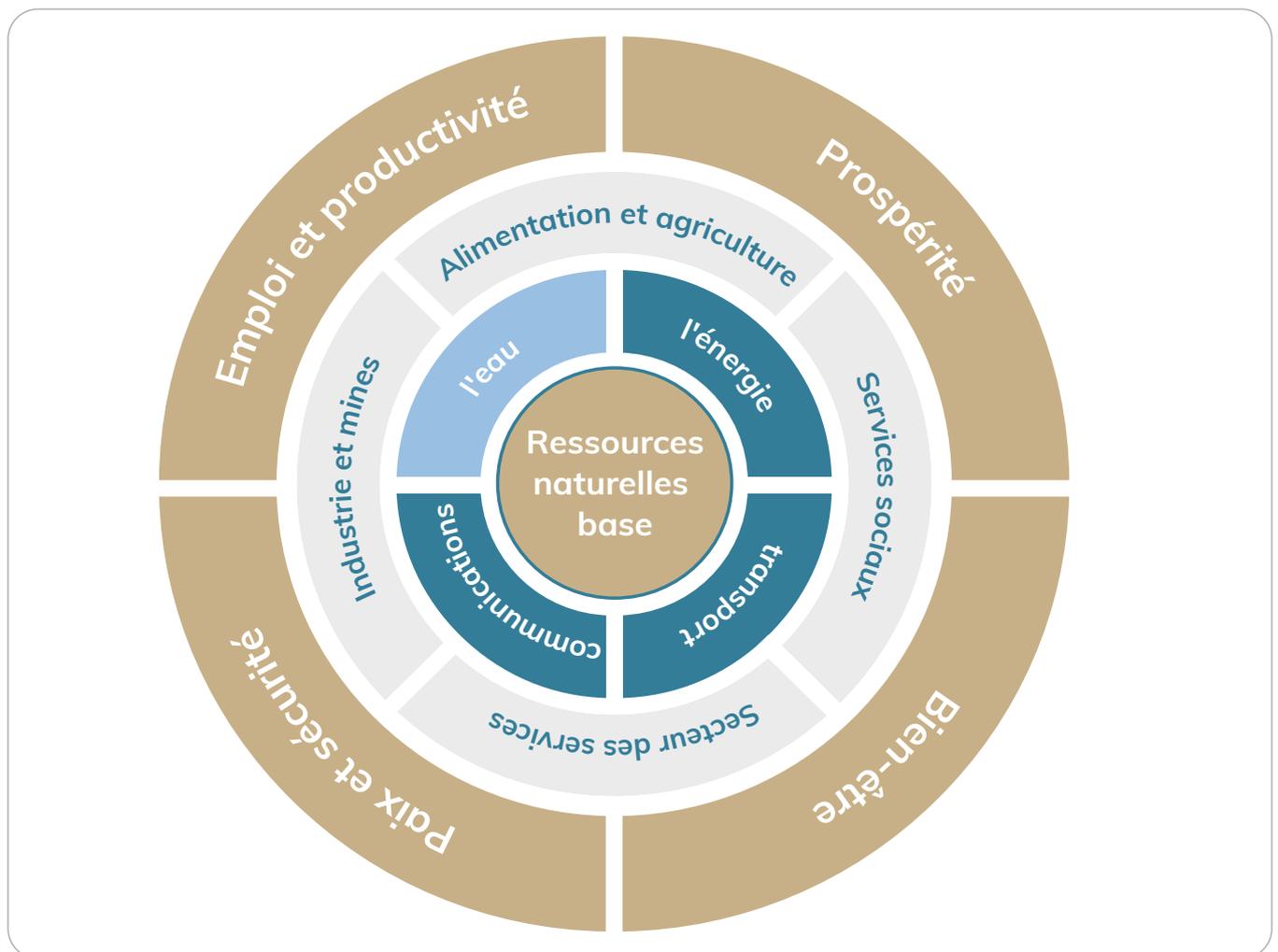
vie sur terre

La figure 1 représente l'interconnexion de l'eau en tant que fondement de la paix, de la sécurité humaine, du bien-être, de la prospérité, des emplois et de la productivité. La sécurité de l'eau affecte l'ensemble de l'économie. En tant qu'élément de la base de ressources naturelles, fondement des secteurs économiques productifs et de la génération de revenus⁹, l'eau est essentielle à la sécurité humaine.

Les ressources en eau contribuent à l'emploi et à la productivité lorsqu'elles sont gérées, développées, stockées et acheminées de manière efficace afin d'être utilisées pour les besoins sociaux de base et par les secteurs de l'économie dépendant de l'eau, tels que l'agriculture, l'énergie, le transport, l'exploitation minière, l'industrie et autres. La mise en œuvre de la gestion

intégrée des ressources en eau (GIRE) fournit un cadre holistique pour répondre aux différentes demandes et pressions sur les ressources en eau, dans tous les secteurs et à différentes échelles. Dans la plupart des cas, les coûts du développement des infrastructures de l'eau et de la fourniture des services de l'eau sont finalement couverts par les bénéfices générés dans les secteurs économiques. Par exemple, les coûts des infrastructures de l'eau pour l'hydroélectricité et l'irrigation sont couverts par les recettes perçues par les tarifs de l'électricité, les prix des denrées alimentaires et les coûts de l'eau pour l'industrie et la fabrication dans le prix des marchandises. La valeur de l'eau inclut sa valeur sociale ou environnementale qui transcende sa valeur économique.

Figure 1. Interconnexion de l'eau en tant que fondement de la paix, de la sécurité humaine, du bien-être, de la prospérité, des emplois et de la productivité.



Source : Programme d'investissement dans l'eau en Afrique (2018)⁶

Si l'eau est un facteur de production dans l'économie, sa disponibilité et sa qualité sont considérablement affectées par la façon dont elle est utilisée. L'utilisation de l'eau a un coût d'opportunité, surtout lorsqu'elle est rare. Même lorsqu'elle est abondante, le retour d'une eau dégradée dans un réseau d'eau peut rendre l'ensemble de l'approvisionnement en eau pollué et inutilisable - ou moins utilisable - pour les utilisateurs en aval. Par conséquent, un système équitable de financement de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable introduira une réglementation, des incitations et des tarifs appropriés pour corriger les défaillances du marché qui entraînent une pollution de l'eau non maîtrisée et imposent des coûts aux utilisateurs en aval.

Selon les prévisions, la population de l'Afrique devrait atteindre 1,6 milliard d'habitants d'ici à 2030, et le continent devra produire au moins 50 % de nourriture en plus. L'Afrique aura également besoin d'au moins 10 fois plus d'eau pour la production d'énergie afin de soutenir la modernisation des économies. Pour répondre à ces besoins, l'Afrique doit libérer son potentiel grâce à des investissements novateurs et intersectoriels dans le secteur de l'eau et à la réduction des inefficacités. L'Afrique possède d'importantes ressources en eaux souterraines, mais seulement 5 % de l'irrigation se fait avec des eaux souterraines. Le développement des eaux souterraines peut catalyser la croissance économique en améliorant les rendements agricoles et la diversité des cultures¹⁰. Les économies réalisées grâce aux pertes d'eau non payantes dues aux fuites de canalisations et aux factures d'eau non

perçues, estimées à 35 % de la production totale, pourraient augmenter les revenus des services d'eau africains de 800 millions de dollars par an.¹¹

Trois emplois sur quatre dépendent de l'eau¹² et l'Afrique doit créer davantage d'opportunités d'emploi, en particulier pour ses jeunes. La population africaine des jeunes aura augmenté de 42% d'ici 2030, et avec la jeunesse vient l'opportunité d'industrialiser, d'innover et de transformer l'économie africaine vers la prospérité et la paix. Une main-d'œuvre bien diversifiée et qualifiée de professionnels de l'eau - en augmentant l'équilibre entre les sexes grâce à des femmes professionnelles dans toutes les catégories - qui peut traiter efficacement les questions complexes de la pénurie d'eau, de la variabilité climatique et de la gestion conjointe des eaux internationales, est un catalyseur essentiel de ces trois voies.

Il existe des raisons impérieuses d'augmenter considérablement les investissements dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. Le rapport coûts-avantages d'une eau et d'un assainissement résistants au climat est estimé à 7:1 pour l'Afrique¹³. En effet, l'investissement dans la sécurité de l'eau est largement connu pour ses retombées socio-économiques positives. Les avantages en termes de productivité, de santé, d'environnement et de sécurité alimentaire dépassent largement les coûts.

Le tableau 1 présente les perspectives de certaines entreprises mondiales de finance et d'investissement en matière de sécurité de l'eau.

Table 1. Perspectives des entreprises mondiales de finance et d'investissement sur la centralité de la sécurité de l'eau pour le développement de la croissance et la sécurité humaine.

Banque	Titre Ou Citation Du Rapport
Citi	Solutions pour la crise mondiale de l'eau. La fin de l'eau "gratuite et bon marché" ¹⁴
JP Morgan	Rapport "Watching Water: Un guide pour évaluer les risques des entreprises dans un monde assoiffé". ¹⁵
Credit Suisse	L'eau : La grande tendance de notre temps". ¹⁶
Goldman Sachs	L'eau est le pétrole du siècle prochain". ¹⁷
HSBC	Le PIB sera gravement entravé par la pénurie d'eau " Article ¹⁸
Merrill Lynch	Rapport sur la pénurie d'eau : un problème plus important qu'on ne le pense ¹⁹
Morgan Stanley	L'eau : La tempête parfaite" et "Une plongée en profondeur dans la crise de l'eau". ²⁰
Standard Chartered	Rapport "L'eau - la véritable crise de liquidité". ²¹
UBS	La pénurie d'eau : La crise déterminante du 21ème siècle ? Conférence interne sur l'investissement socialement responsable ²²

Source : Sources citées et World Wildlife Fund (2018)²³

La sécurité de l'eau contribue à garantir la sécurité humaine et l'intérêt national. Par exemple, seulement 31 % des terres arables d'Afrique sont irriguées. Une utilisation plus efficace de l'eau dans l'agriculture pourrait réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des importations de denrées alimentaires, la protégeant ainsi des effets néfastes des fluctuations des prix mondiaux des denrées alimentaires et préservant les rares réserves de devises internationales²⁴. Si davantage de denrées alimentaires étaient produites en Afrique au lieu d'être importées, cela permettrait de créer 239 millions de moyens de subsistance équivalents en 2030 au lieu des 76 millions actuels²⁵. Le coût de l'inaction en matière d'adaptation de l'agriculture est estimé à 90,7 milliards de dollars.

Avec 90 % de toutes les catastrophes directement liées à l'eau et près de 60 % des interventions d'adaptation au climat portant sur les risques liés à l'eau, l'eau est sans doute le facteur le plus crucial de l'adaptation au climat. La gestion de l'eau permet d'éviter des dépenses considérables pour répondre à des catastrophes telles que les inondations et pour faire face aux impacts de la sécheresse et des mauvaises récoltes à grande échelle. Elle permet également de sauver plusieurs dizaines de milliers de vies par an²⁶.

Nous ne pouvons pas vivre en sécurité sans la sécurité de l'eau. L'eau peut être la base d'un conflit ou une arme de guerre, tandis que la diplomatie de l'eau peut jouer un rôle déterminant dans les initiatives de consolidation de la paix²⁷. Les ressources en eau transfrontalières sont particulièrement importantes en Afrique, où 63 bassins hydrographiques transfrontaliers internationaux couvrent environ 62 % de la superficie de la région et représentent 90 % de l'ensemble des eaux de surface. Seuls 29% des bassins fluviaux transfrontaliers en Afrique et moins de 10% des aquifères transfrontaliers font l'objet d'accords sur l'eau transfrontalière. Peu d'accords prennent en compte les changements dans l'approvisionnement et la qualité de l'eau à l'avenir dus à la variabilité de l'eau induite par le climat²⁸.

Une eau potable, un assainissement et une hygiène inadéquats ont également des conséquences néfastes majeures sur la santé. Un assainissement durable est essentiel à la sécurité en protégeant les ressources en eau de la pollution et en évitant les externalités négatives (coûts externes indirects) et les conséquences pour les utilisateurs en aval. Le rejet non traité de boues de fosses septiques et d'eaux usées municipales par des systèmes de canalisations sur le sol et dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques,

entraîne une pollution majeure, rendant l'eau inutilisable pour les usages domestiques et productifs, et ayant un impact sur les écosystèmes et la faune. Le manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) dans les institutions a un impact sur les résultats scolaires, en particulier pour les filles, et compromet la sécurité de la population qui recherche des services de santé. Le manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène a également des conséquences néfastes sur la santé et est responsable d'au moins 4 % de la charge de morbidité mondiale, contribuant à 430 000 décès évitables chaque année en Afrique²⁹. Les options de réutilisation et de recyclage des eaux usées peuvent générer des flux de revenus supplémentaires et des opportunités d'investissement³⁰.

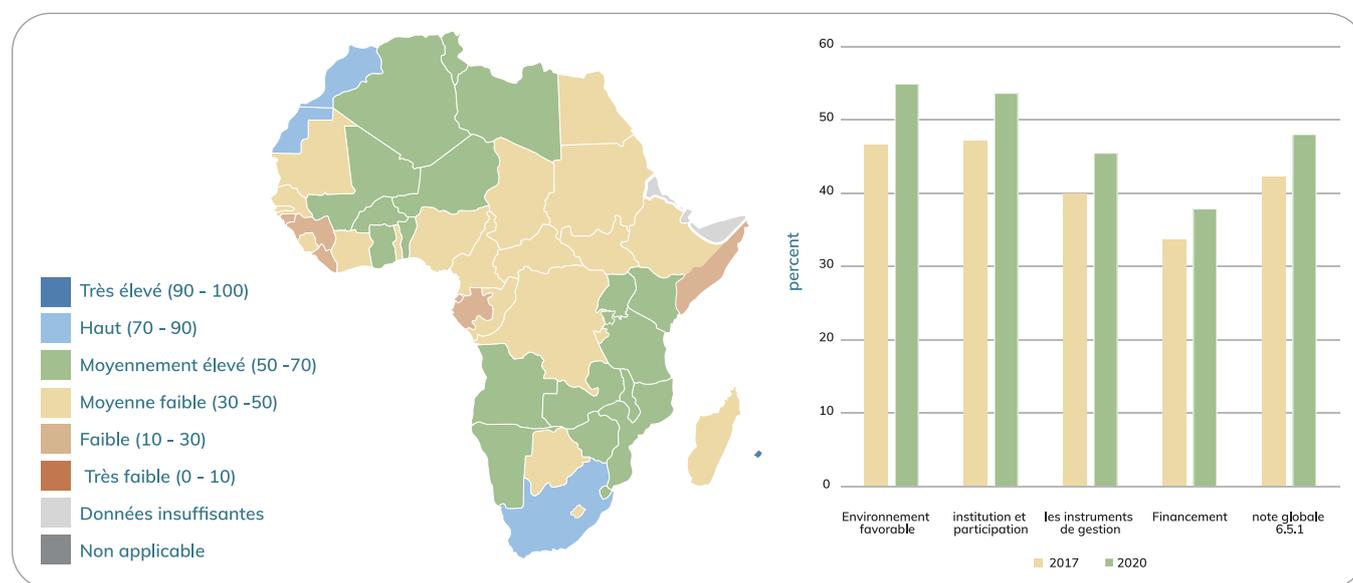


Chapitre 2 : Le déficit d'investissement dans l'eau et comment répondre aux besoins sociaux et économiques du continent

Le financement nécessaire pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique est d'environ 50 milliards de dollars par an, soit 40 dollars par Africain et par an^{31,32,33}. Selon la Banque africaine de développement, l'Afrique a besoin d'investir 64 milliards de dollars par an dans l'eau pour réaliser la Vision africaine de l'eau 2025. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars US sont investis chaque année. Cela laisse un déficit d'investissement annuel dans l'eau compris entre 45 et 54 milliards de dollars US par an d'ici 2030.

Si des progrès ont été réalisés pour certains indicateurs au cours des deux dernières décennies, il reste des lacunes à combler pour assurer la sécurité de l'eau en Afrique^{31,32} soutenir la croissance économique du continent et atteindre les cibles des ODD liées à l'eau. Les données disponibles sur l'indicateur 6.5.1 de l'ODD 6 montrent une variation considérable dans l'adoption de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à travers l'Afrique (voir Figure 2)³⁶. La plupart des pays se situent dans la fourchette de 31% à 70%, ce qui signifie qu'il existe de grandes lacunes dans la mise en œuvre de la GIRE. De 2017 à 2020, le score moyen a augmenté de six points de pourcentage, passant de 42 % à 48 %, avec des progrès dans tous les piliers ; toutefois, le pilier relatif au financement est le plus faible, le score moyen restant inférieur à 40%.

Figure 2. Performance de la GIRE en Afrique (Indicateur SDG 6.5.1) en 2020 (côté gauche) et scores de la GIRE par pilier de gouvernance pour 50 pays africains (côté droit)



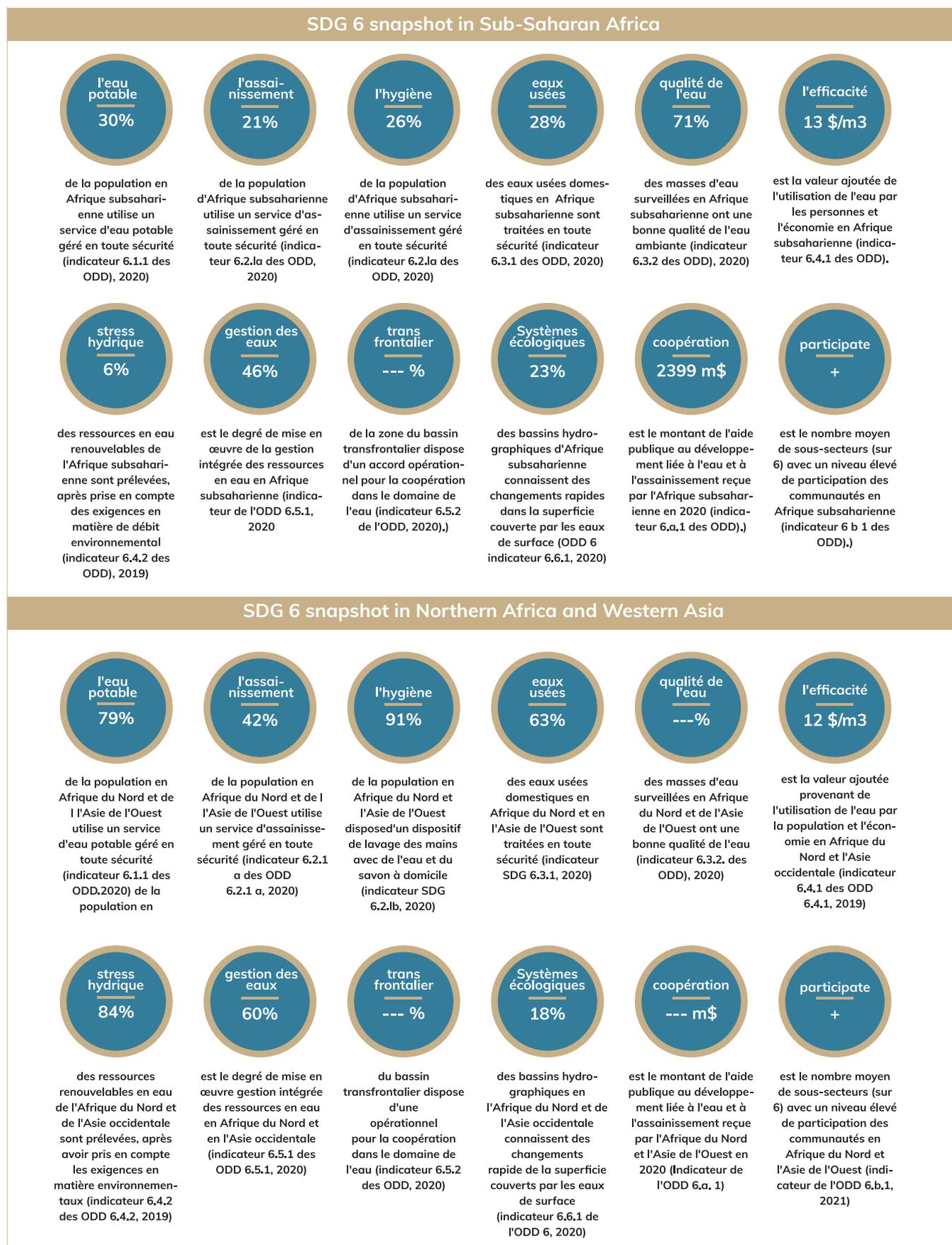
Source : Suivi de l'ODD 6 : <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/>

Note : L'indicateur 6.5.1 des ODD regroupe 32 indicateurs en un seul score pour la GIRE.



La figure 3 présente l'état des indicateurs de l'ODD 6 pour l'Afrique en 2020, montrant que tous les indicateurs ne sont pas sur la bonne voie si l'accès universel est l'objectif.

Figure 3. Instantanés de l'ODD 6 en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et en Asie occidentale, année 2020



Source: UN-Water SDG6 Data Portal (2022)

Un potentiel énorme pour combler le déficit financier

Une diversité de sources offre un potentiel important pour augmenter le financement de la sécurité de l'eau en Afrique. Le tableau 2 présente une évaluation sommaire du potentiel de chaque source pour augmenter le financement global du développement, ou pour que les investissements dans l'eau et l'assainissement captent une plus grande part du financement du développement. Il indique également comment réaliser des économies plus efficaces.

La manière dont le financement est assuré varie selon la chaîne de valeur des ressources en eau et le type de services fournis. Les investissements peuvent aller de l'investissement dans les infrastructures d'eau pour le captage de l'eau brute, les stations de pompage, la distribution et le traitement de l'eau, le traitement des eaux usées, ou le recyclage et la réutilisation de l'eau. Les services d'eau couvrent un éventail d'utilisateurs pour des besoins de base et de production et seront de différentes échelles selon le type d'investissement et la taille ou la densité de la population concernée. En outre, les investissements devront également viser le renforcement des systèmes afin de créer un environnement favorable aux investissements dans le secteur de l'eau et de réaliser les gains d'efficacité et les économies de coûts nécessaires...

Table 2. Résumé des sources potentielles d'augmentation des investissements pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique

Source de financement	Les investissements dans l'eau et l'assainissement contribuent à l'augmentation globale du financement du développement en Afrique	Les investissements dans l'eau et l'assainissement bénéficient d'une part accrue du financement global du développement en Afrique	La gouvernance du secteur: Gains d'efficacité et réduction des coûts
FONDS PUBLICS INTERNATIONAUX			
APD bilatérale et philanthropie	L'APD double pour atteindre 0,7 % du PIB Capturer l'APD des BRICS Défense des intérêts des particuliers fortunés et des fondations d'entreprise	Plaidoyer sur les avantages socio-économiques et l'urgence de la sécurité de l'eau pour inverser la tendance négative des allocations d'APD.	Aide basée sur les résultats / financement basé sur les résultats (RBF) Soutenir les plans nationaux Meilleures pratiques et assistance technique (AT) pour l'efficacité et la durabilité opérationnelles Renforcer l'environnement favorable
Institutions financières multilatérales et de développement	Tirer parti du financement commercial (financement mixte)	Renforcer la réserve de projets pour augmenter la part du financement du développement pour la sécurité de l'eau.	
Fonds monétaire international	Droits de tirage spéciaux (DTS)		
Nations Unies	Aucune augmentation prévue	Fonds climatiques alloués à l'eau (voir ci-dessous)	
Fonds multilatéraux pour le climat	L'eau augmente l'enveloppe globale de financement des fonds d'adaptation	L'eau occupe une place plus importante dans les engagements pris au niveau national et les plans d'action nationaux.	
FONDS PUBLICS NATIONAUX			
Banques nationales, institutions de microfinance (IMF) et gouvernement local	Soutenir les emprunts municipaux	Améliorer le profil de l'eau dans les prêts des banques nationales et des IMF. Mettre en place des installations de réutilisation et de recyclage de l'eau Augmenter les taxes locales sur la pollution	S'attaquer aux fuites et aux pertes d'eau Investir dans les infrastructures vertes pour réduire les risques d'inondation

Source de financement	Les investissements dans l'eau et l'assainissement contribuent à l'augmentation globale du financement du développement en Afrique	Les investissements dans l'eau et l'assainissement bénéficient d'une part accrue du financement global du développement en Afrique	La gouvernance du secteur: Gains d'efficacité et réduction des coûts
FONDS PUBLICS INTERNATIONAUX			
Budgets des gouvernements africains	<p>Tirer parti du financement privé</p> <p>Croissance économique</p> <p>Efficacité de la collecte des impôts</p> <p>Dette</p>	<p>Renforcer la réserve de projets</p> <p>Engagements de Ngor pour l'assainissement et l'hygiène</p> <p>Transparence des données financières</p>	<p>Renforcer l'environnement favorable</p> <p>Réorienter les subventions</p> <p>Efficacité opérationnelle des opérateurs de services</p>
	L'eau et l'assainissement sont pris en compte dans l'établissement des budgets afin de consacrer 5 % des budgets nationaux et 0,5 % du PIB par an aux programmes d'assainissement et d'hygiène.		
Taxes sur la pollution et les ressources minérales	<p>Recettes générées par la taxation des pollueurs de l'eau</p> <p>Recettes provenant de l'impôt sur les ressources minérales</p>		La pollution de l'eau a été évitée grâce à une bonne gestion de l'eau et au respect des réglementations révisées et plus strictes.
Investisseurs institutionnels	<p>Un solide pipeline de projets et le regroupement de projets pour créer une échelle.</p> <p>Réforme tarifaire</p>		Augmenter l'efficacité des transactions et réduire la bureaucratie
UTILISATEURS DE L'EAU ET ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'EAU			
Entreprises du secteur de l'eau	<p>Plaidoyer pour l'expansion des entreprises du secteur de l'eau</p> <p>Renforcer les modèles d'entreprise et la solvabilité</p>	Attirer une plus grande part des prêts des banques nationales et des IMF.	Efficacité opérationnelle, réduction des pertes d'eau et réduction des coûts.
Ménages	<p>Prêts pour investir dans le secteur WASH</p> <p>Croissance du revenu des ménages</p>	Dépenser une plus grande part du budget du ménage pour de meilleurs services WASH	Abandonnez les services WASH plus coûteux
Industrie	Dépenser davantage pour améliorer les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées		Switch away from costlier water services
Agriculture	Amendes pour pollution de l'eau		Invest in water reuse and recycling facilities, and in catchment and storage
Secteur tertiaire			

Des solutions pour transformer l'investissement dans l'eau sont disponibles

Les solutions pour traiter les facteurs qui limitent les investissements dans la sécurité de l'eau en Afrique sont disponibles et bien comprises. Les actions visant à relever les défis pour la réalisation de la Vision africaine de l'eau 2025 couvrent les multiples pressions naturelles sur l'eau ainsi que les menaces d'origine humaine³⁸. Plusieurs études plus récentes, menées à l'échelle du continent et des pays, permettent de bien comprendre ce qui entrave les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique, et sont présentées plus en détail au chapitre 3. Certains de ces facteurs sont liés à la situation générale d'un pays, comme la stabilité politique, les conditions macroéconomiques, le degré de transparence et de responsabilité, et les systèmes de gestion des finances publiques. D'autres facteurs sont spécifiquement liés au secteur de l'eau et de l'assainissement, comme la fragmentation des flux de financement, la faiblesse des institutions, l'insuffisance de la réglementation et l'inefficacité opérationnelle des fournisseurs d'eau et d'assainissement. Ces aspects expliquent en grande partie pourquoi le financement n'afflue pas vers le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Bien que les progrès soient lents et qu'il reste de nombreux défis à relever, il est possible d'accélérer la sécurité de l'eau pour les pays africains d'ici 2030. Au cours des dernières décennies, de nombreuses

nations ont réalisé des progrès considérables en matière de ressources en eau et de développement de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène grâce à des investissements publics et privés. Une grande partie de ces progrès s'explique par la définition de priorités politiques, la présence de politiques de soutien et le renforcement des institutions et des capacités. Ainsi, il existe une voie vers la sécurité de l'eau qui est bien comprise. En effet, bon nombre des défis abordés au chapitre 3 peuvent être transformés en opportunités d'investissement et d'accélération du développement sur le continent africain. En d'autres termes, le coût annuel d'environ 50 milliards de dollars US pour atteindre la sécurité de l'eau pour tous ou 40 dollars US par Africain et par an représente des centaines de milliards de dollars de retour sur investissement potentiel.

Il est possible de réunir 30 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2030, étant donné les centaines de milliards de dollars qui pourraient être investis sur le continent africain dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, les gouvernements dépensent déjà des sommes considérables : environ 100 USD par habitant sont consacrés chaque année à la santé publique en Afrique subsaharienne³⁹ et plus de 30 milliards USD par an ont été consacrés à l'armée sur le continent⁴⁰. Les pays et les partenaires du développement ont donc besoin d'une feuille de route claire sur la façon dont les financements peuvent être mobilisés pour atteindre la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. Une feuille de route couvrant trois voies d'action est présentée au chapitre 4. Un plan d'action en cinq points est fourni au chapitre 5. Afin de proposer une voie à suivre, les prochaines étapes sont présentées au chapitre 6.

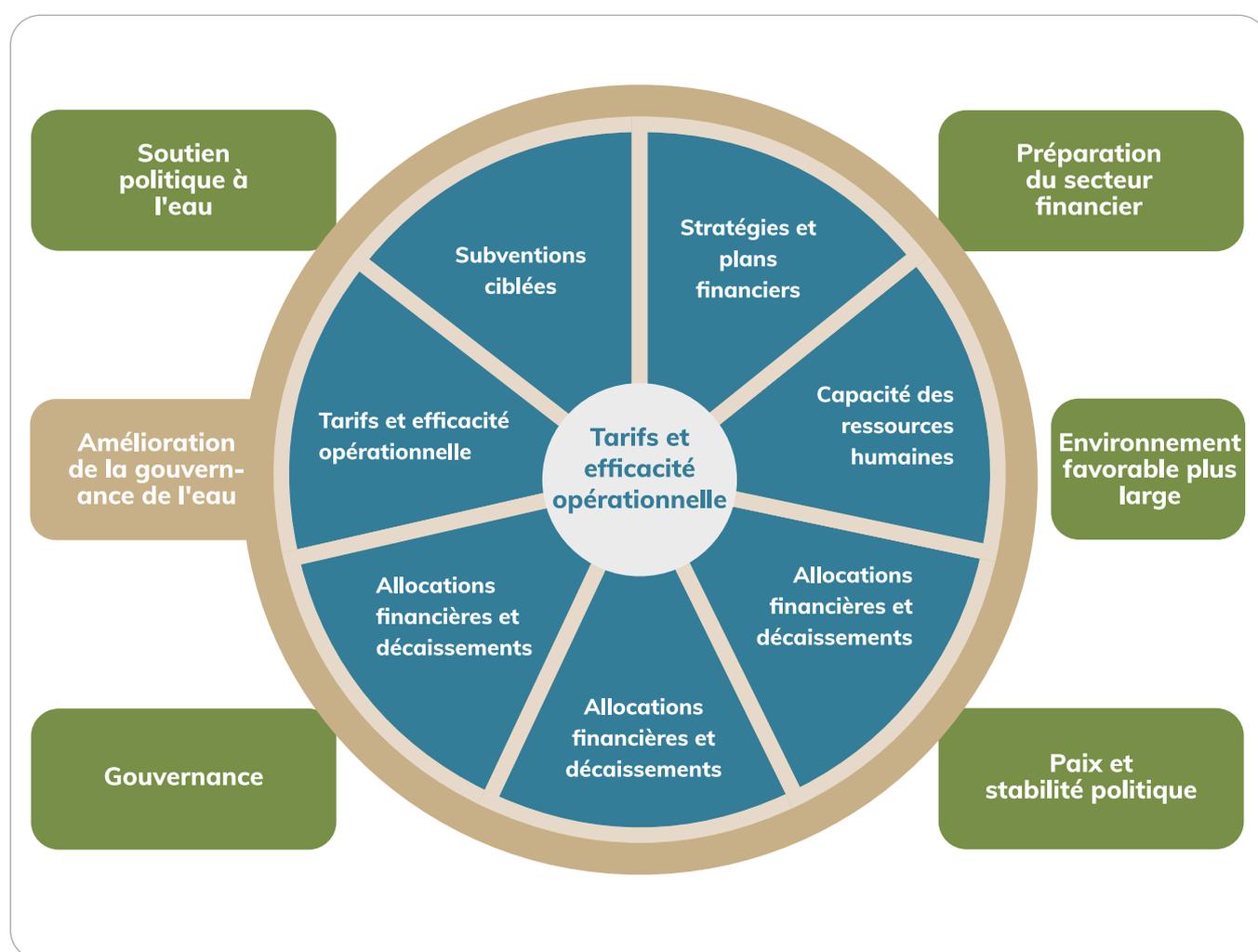


Chapitre 3 : Comment le secteur de l'eau en Afrique peut-il attirer les investissements?

Pour mettre en œuvre la feuille de route pour les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique, il est important de comprendre les conditions sous-jacentes nécessaires à la réalisation de nouveaux investissements, y compris l'environnement favorable plus large qui peut limiter ou améliorer les

investissements dans le secteur de l'eau. Ce chapitre présente un bref aperçu de la situation du continent africain en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, en mettant en évidence certaines des principales opportunités et des principaux défis à relever (voir Figure 4).

Figure 4. Principales actions requises dans le secteur de l'eau et dans un environnement favorable plus large pour attirer davantage d'investissements



Environnement favorable plus large pour les investissements dans l'eau et l'assainissement

Soutien politique à la sécurité de l'eau et à l'assainissement durable

Un leadership et un engagement politiques de haut niveau - c'est la condition la plus fondamentale pour augmenter les investissements dans la sécurité de l'eau. Un leadership et un engagement politiques de haut niveau - c'est la condition la plus fondamentale pour augmenter les investissements dans la sécurité de l'eau. C'est la base de tous les autres développements nécessaires dans l'environnement favorable plus large ainsi que dans le secteur de l'eau et de l'assainissement lui-même. Étant donné que les gouvernements ont tant de priorités de développement⁴¹, l'eau et l'assainissement ne recevront pas les fonds nécessaires pour répondre aux besoins des secteurs sociaux et économiques, à moins qu'un engagement et un leadership de haut niveau ne soient démontrés. Les dirigeants doivent donc défendre la sécurité de l'eau comme un élément clé des efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement nationaux, en augmentant les allocations budgétaires pour l'eau et le développement résilient au climat.

L'investissement public durable dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable n'a été réalisé que lorsqu'il y a un leadership et un engagement de haut niveau de la part des plus hauts niveaux du gouvernement, tels que les campagnes présidentielles

ou du Premier ministre. De nombreux pays africains ont réussi à susciter un certain intérêt politique pour l'eau et l'assainissement, mais en général, cet intérêt n'est pas soutenu et n'augmente pas de manière significative les budgets publics pour avoir un réel impact. Si l'eau est généralement bien intégrée dans les plans de développement nationaux, les plans et stratégies d'investissement nationaux dans le domaine de l'eau ont été moins élaborés et mis en œuvre - ce qui explique l'absence de progrès concernant l'ODD 6.

La faiblesse des allocations budgétaires et de la capacité de mise en œuvre pour l'eau se traduit par des mandats institutionnels faibles. Même si un ministère de l'eau existe, il manque souvent de ressources ou a des mandats multiples. Le niveau d'intérêt politique détermine également dans quelle mesure l'eau et l'assainissement sont mis en avant lorsque les dirigeants prennent des engagements internationaux et suivent les progrès réalisés.

État de préparation du secteur financier

Pour attirer les financements, il faut mettre en place les réglementations et les instruments financiers appropriés pour permettre les investissements des investisseurs institutionnels. Si ces réglementations et instruments peuvent exister pour des secteurs spécifiques en Afrique, tels que l'exploitation minière, les télécommunications et l'énergie, ils n'existent généralement pas encore pour les investissements dans le secteur de l'eau. Dans l'ensemble, le secteur financier est sous-développé en Afrique, comme l'indique la Banque africaine de développement dans ses Perspectives économiques en Afrique 2022 :

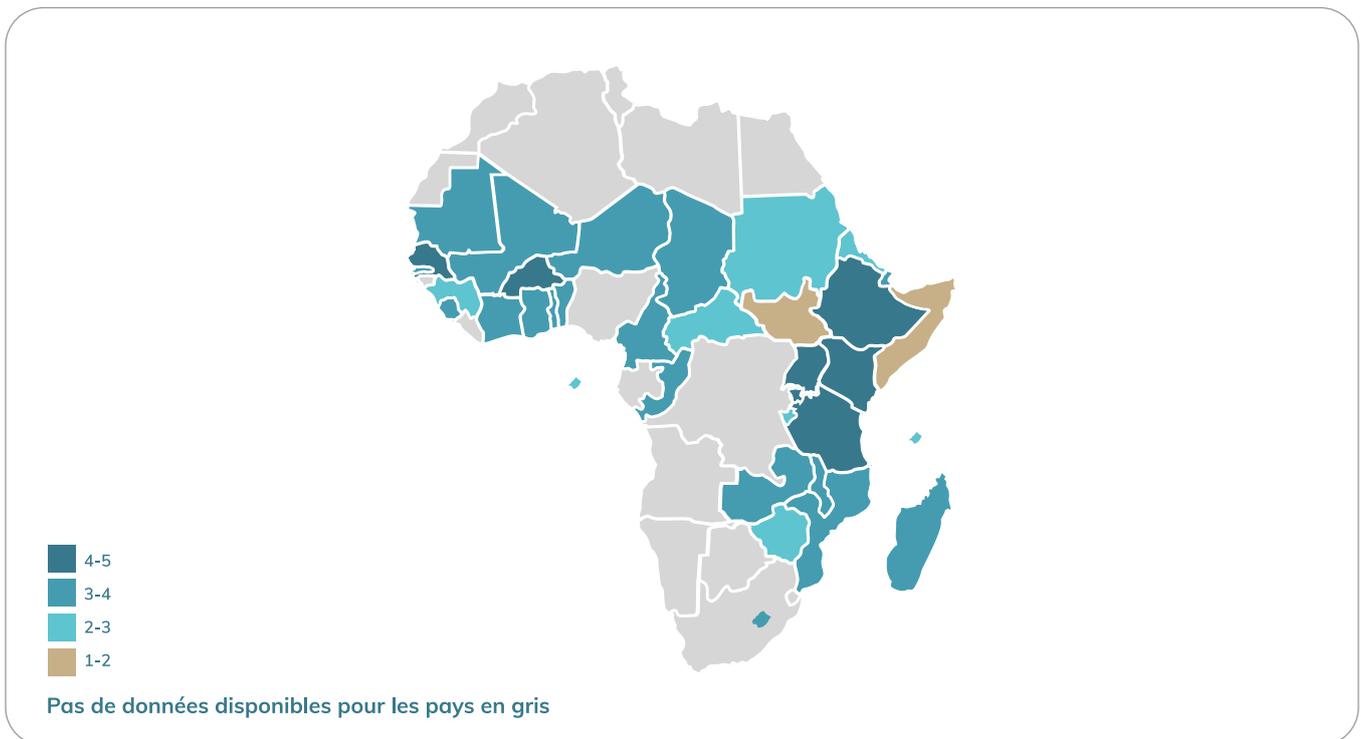
"Les systèmes financiers de nombreux pays africains sont petits et sous-développés, souvent dominés par les banques commerciales, ce qui limite l'intermédiation des capitaux à long terme pour plusieurs raisons, notamment les taux d'intérêt élevés du côté de la demande. En outre, la plupart des institutions financières nationales ne prêtent pas aux secteurs clés à faible émission de carbone, même avec des garanties partielles de tiers, car elles connaissent mal ces secteurs ou ne sont pas en mesure d'évaluer le rendement des projets à faible émission de carbone. Elles donnent la priorité aux investissements à haut rendement dont le profil de risque est explicitement renseigné, comme l'immobilier." (AFDB 2022, pages 105-6)

" Les marchés de capitaux africains sont tout aussi sous-développés et illiquides... Le taux d'investissement de l'Afrique, qui est de 24 %, est inférieur à celui d'autres économies et régions émergentes... et les marchés financiers sous-développés ont également du mal à attirer le pool croissant de financements climatiques, tels que les obligations vertes " (AFDB 2022, page 106).

Le développement du secteur financier, tel que surveillé par l'indice d'évaluation des politiques et des institutions nationales (CAIP) de la Banque africaine de développement, présente des variations importantes sur le continent africain. L'indicateur mesure la qualité du système financier du pays sur la base de trois critères : (a) la stabilité financière ; (b) l'efficacité, la profondeur et la force de mobilisation des ressources du secteur ; et (c) l'accès aux services financiers. Dans 37 pays africains, le CAIP varie de 1,7 en Somalie et au Sud-Soudan à 4,8 au Rwanda, sur un score maximal de 6 (voir graphique 5).

Le risque souverain - la probabilité qu'un pays ne veuille pas ou ne puisse pas faire face à ses obligations de prêt - est un indicateur essentiel pour les investisseurs internationaux. Le risque souverain est mesuré par l'agence de notation Standard and Poor's Global Ratings (S&P), dont la fourchette de notation va de triple A (AAA) à D⁴². Les données suggèrent que la plupart des pays africains se situent dans la fourchette B et que plusieurs pays ont une notation CCC, ce qui indique un certain niveau de vulnérabilité. Il sera donc important d'explorer les mesures qui pourraient améliorer les notations souveraines ou les atténuer.

Figure 5. Qualité des systèmes financiers en Afrique



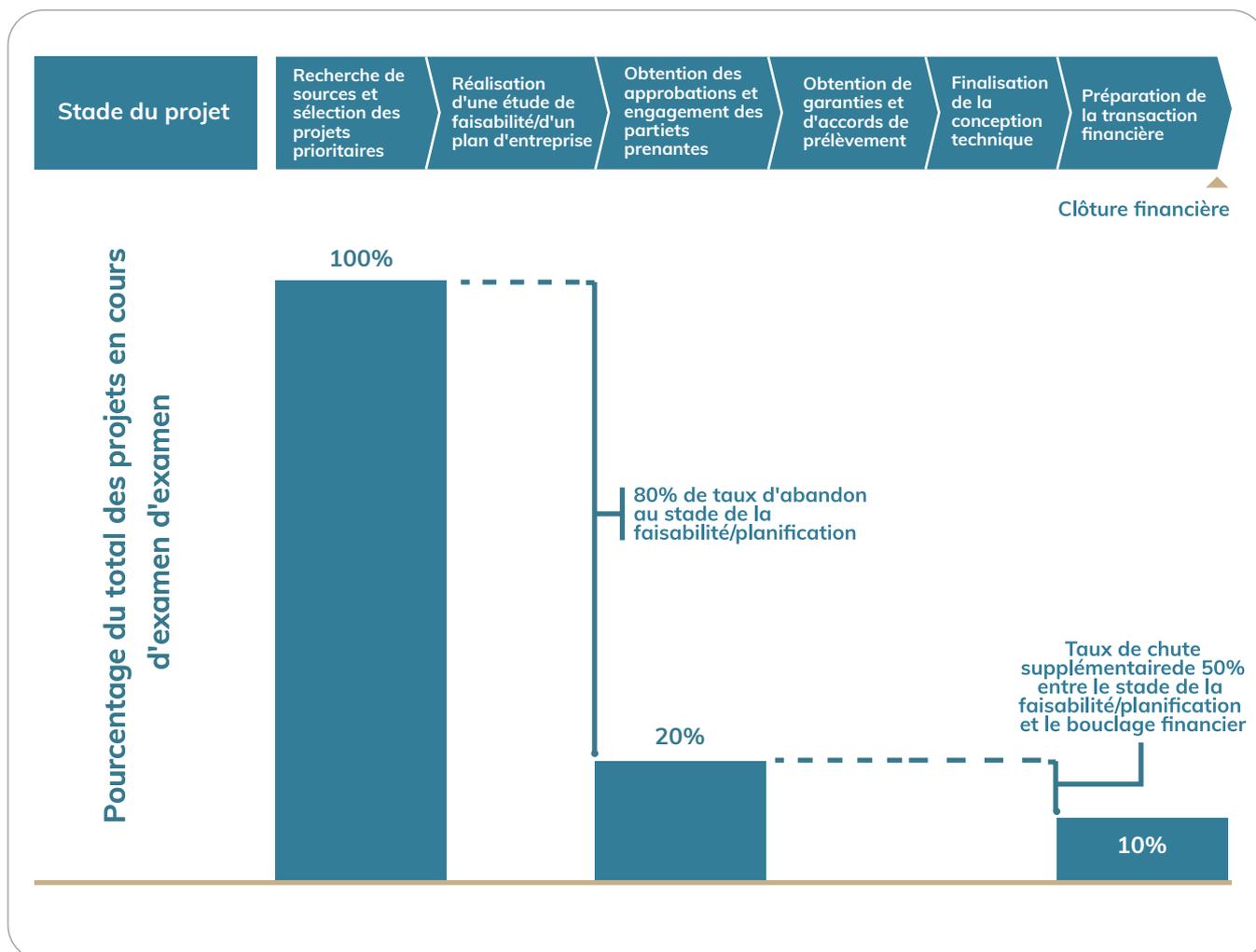
Source : Indice CAIP 2020 de la BAD. Score de 1 à 6. Gris = aucune donnée soumise.

Les investisseurs internationaux ont un appétit considérable pour les projets d'infrastructure africains, avec pas moins de 550 milliards de dollars US d'actifs sous gestion⁴³ Il s'agit d'organismes gouvernementaux (17 %), de fonds de pension du secteur privé (13 %), de sociétés d'investissement (12 %), de banques (11 %) et de fonds de pension publics (11 %). Plusieurs fonds mobilisent actuellement des investissements dans les infrastructures en Afrique, ciblant les transports, la logistique, l'électricité et les télécommunications^{44,45}

Cependant, l'eau est souvent perdante lorsque des projets d'infrastructure sont proposés, en raison de la faiblesse des arguments en faveur de l'investissement et de l'insuffisance des projets prêts à être investis.

En dépit des financements disponibles, d'une vaste réserve de projets et de besoins clairs, peu de projets préparés aboutissent à une transaction financière ("clôture financière"). McKinsey qualifie ce phénomène de "paradoxe des infrastructures en Afrique". Comme l'illustre la figure 6, on observe un fort recul lors de la phase de faisabilité et de planification, en raison des faibles capacités techniques et des ressources financières limitées consacrées à l'élaboration des études de faisabilité et des plans d'affaires. De plus, dans certains pays, et plus particulièrement dans le secteur de l'eau, les véhicules financiers ou les incitations spéciales à l'investissement sont inadéquats.

Figure 6. Pourquoi peu de projets d'infrastructure préparés en Afrique aboutissent à une transaction financière



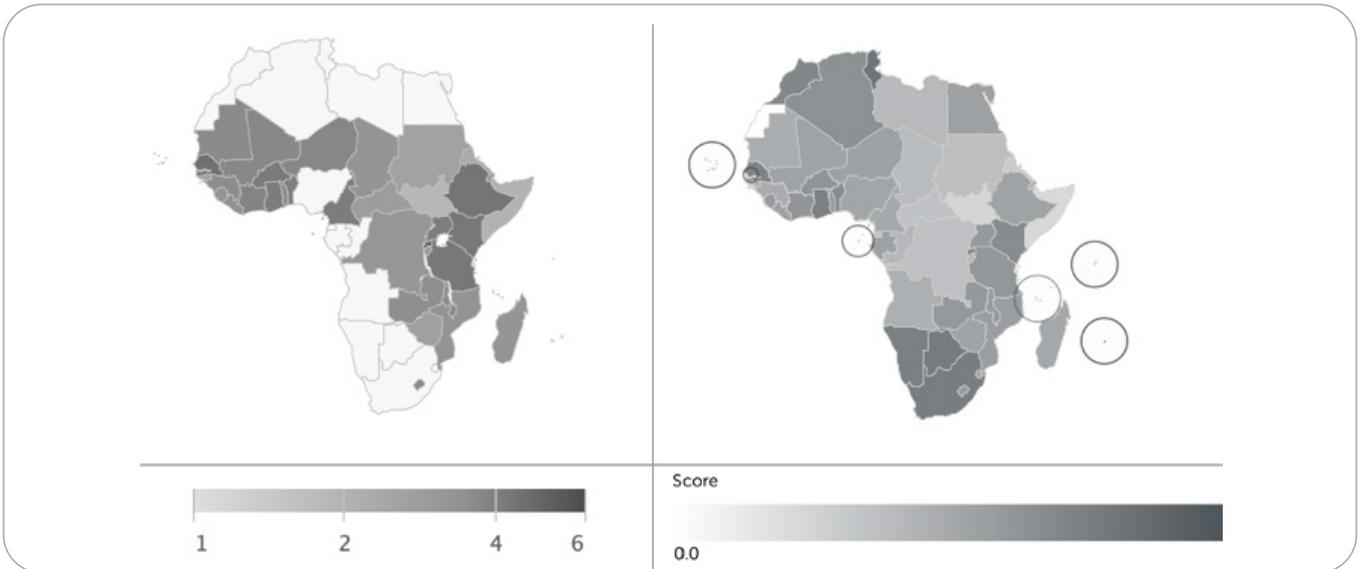
Source : <https://www.mckinsey.com/capabilities/operations/our-insights/solving-africas-infrastructure-paradox> consulté le 27 décembre 2022

Gouvernance

L'état de droit et l'absence de corruption sont des exigences essentielles pour les financiers qui investissent dans le secteur de l'eau, notamment les investisseurs institutionnels. Pour les banques de développement multilatérales ou les donateurs bilatéraux, les structures sont généralement mises en place pour permettre la mise en œuvre de projets dans des environnements où la gouvernance est faible. Cela détourne les ressources du renforcement global des systèmes et de l'investissement dans la gouvernance, qui sont nécessaires pour les investissements à plus grande échelle qui pourraient avoir lieu, comme ceux du secteur privé.

La gouvernance varie considérablement sur le continent africain et certains progrès ont été réalisés⁴⁶. Deux systèmes de suivi permettent de comprendre la force de l'environnement général favorable à l'investissement en Afrique. L'évaluation des politiques et des institutions nationales (CAIP) de la Banque africaine de développement évalue la qualité des politiques et la performance des cadres institutionnels dans certains pays africains. L'indice Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) de la Fondation Mo Ibrahim comprend 300 mesures de la gouvernance dans quatre catégories, mesurées depuis 2007⁴⁸. La figure 7 présente une image globale de la gouvernance qui montre un large éventail de performances sur le continent africain.

Figure 7. Résultats globaux de l'évaluation des politiques et institutions nationales (à gauche) et de l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine (à droite)

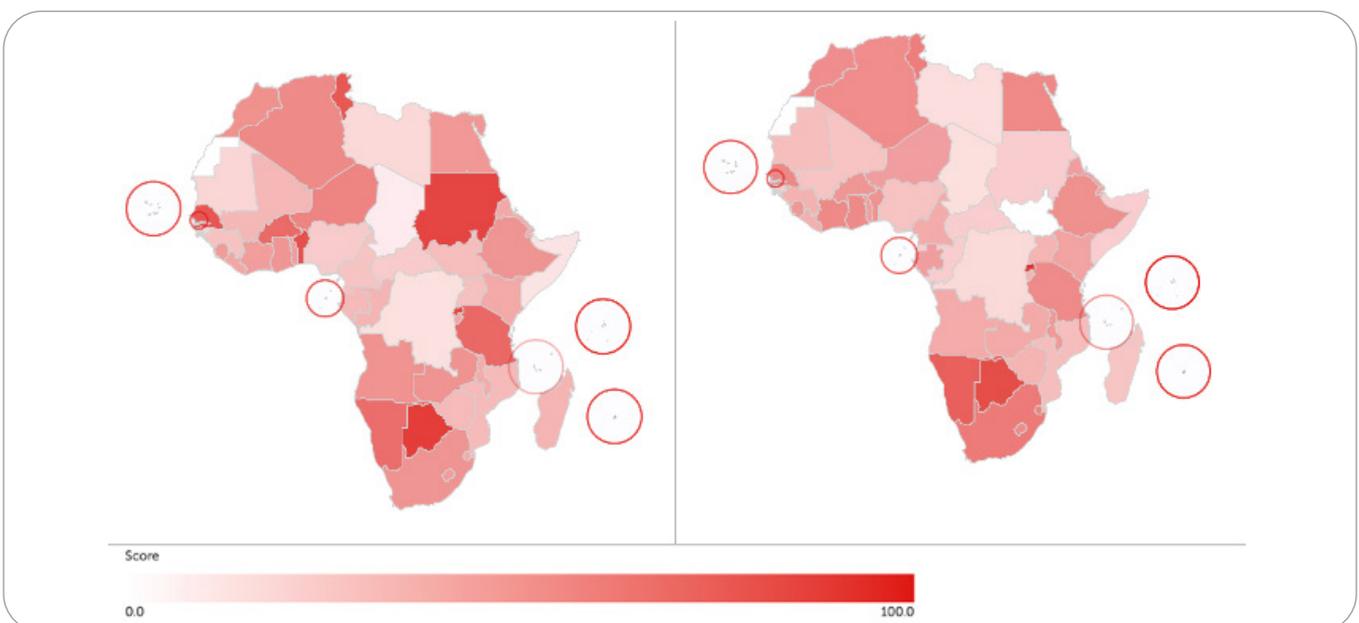


Sources : Site web de la CAIP de la Banque africaine de développement pour l'année 2020, score de 1 (faible) à 6 (fort) (figure de gauche) et site web de l'IIAG de la Fondation Mo Ibrahim pour l'année 2019, score de 0 (faible) à 100 (fort) (figure de droite) - consulté le 27 décembre 2022. Pays en blanc = pas de données.

Trois aspects spécifiques de la gouvernance sont étudiés ici : la corruption, la capacité à collecter des recettes et la décentralisation fiscale. L'IIAG présente des données sur l'absence de corruption dans les secteurs public et privé, illustrées par la figure 8. La conclusion est que de nombreux pays

d'Afrique doivent encore s'attaquer à la corruption, ce qui montre l'importance de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption, d'améliorer la responsabilisation et de fournir des incitations à l'amélioration des performances.

Figure 8. Absence de corruption dans le secteur public (à gauche) et dans le secteur privé (à droite) en Afrique



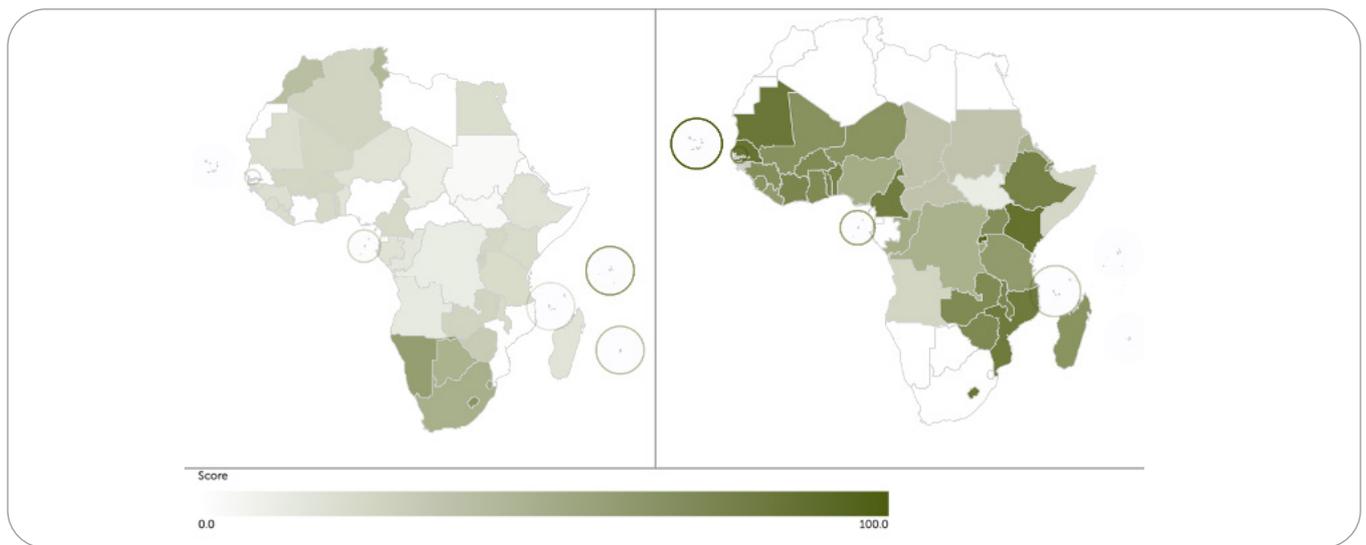
Source : IIAG (consulté le 31 janvier 2023)

Note : plus la couleur est foncée, plus l'absence de corruption est importante. Pays en blanc = pas de données.

L'avenir des dépenses publiques est déterminé par la capacité d'imposition et l'efficacité de la mobilisation des recettes, deux indicateurs pris en compte par l'IIAG dans le graphique 9. Certains pays ont enregistré de

fortes améliorations dans le recouvrement des impôts, mais sur l'ensemble du continent, les progrès ont été faibles au cours des dix dernières années.

Figure 9. Capacité d'imposition (gauche) et efficacité de la mobilisation des recettes (droite) en Afrique



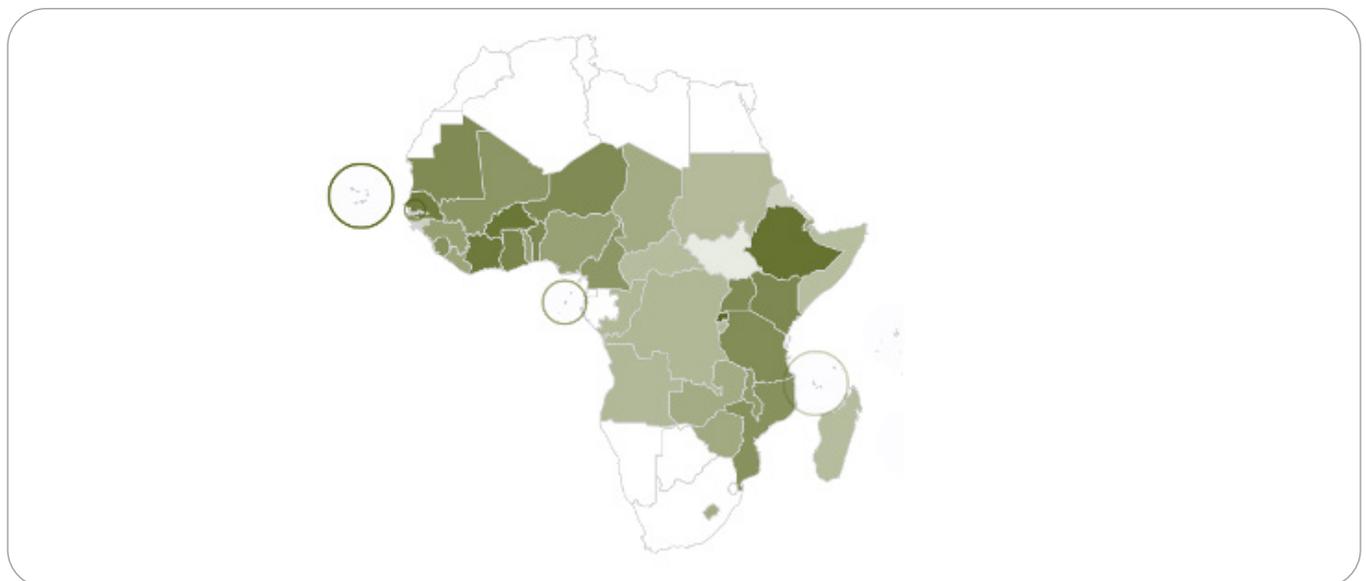
Source : IIAG (consulté le 31 janvier 2023).

Note : Plus la couleur est foncée, plus la capacité à collecter des impôts et à mobiliser des ressources est grande. Pays en blanc = pas de données.

La bonne gouvernance requiert également la présence de structures gouvernementales appropriées et de mécanismes de décentralisation fiscale pour garantir que les fonds sont acheminés en temps voulu là où ils sont nécessaires et que les gestionnaires de fonds

sont tenus de rendre des comptes. L'indicateur IIAG sur la gestion budgétaire et financière est présenté à la figure 10, indiquant une performance assez forte dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Figure 10. Performances de la gestion budgétaire et financière en Afrique



Source : IIAG (consulté le 31 janvier 2023). Pays en blanc = pas de données.

Tous les aspects de la gestion des finances publiques peuvent être améliorés pour garantir une stratégie budgétaire et une budgétisation fondées sur des politiques, la prévisibilité et le contrôle de l'exécution du budget, la transparence des finances publiques, la gestion de l'actif et du passif, une comptabilité et des rapports appropriés, ainsi qu'un audit et un contrôle

externes.⁴⁹ La transparence de la budgétisation et des rapports s'améliore en Afrique, selon les données du Partenariat international pour le budget.⁵⁰ Malgré cela, il existe une marge d'amélioration significative pour établir une plus grande confiance à la fois des investisseurs et des utilisateurs d'eau.

Paix et stabilité politique

Les conflits et l'instabilité politique majeure sont parmi les principales raisons pour lesquelles certains pays reçoivent peu d'investissements pour le développement des infrastructures, notamment pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. Les conflits armés entraînent souvent des migrations forcées, des problèmes de réfugiés à long terme, la destruction des infrastructures et des dommages permanents aux institutions.⁵¹ Avec le changement climatique qui entraîne une hausse des températures et une plus grande pénurie d'eau, la région du Sahel en Afrique est particulièrement vulnérable aux conflits futurs.

Intérêt financier d'investir dans la sécurité de l'eau

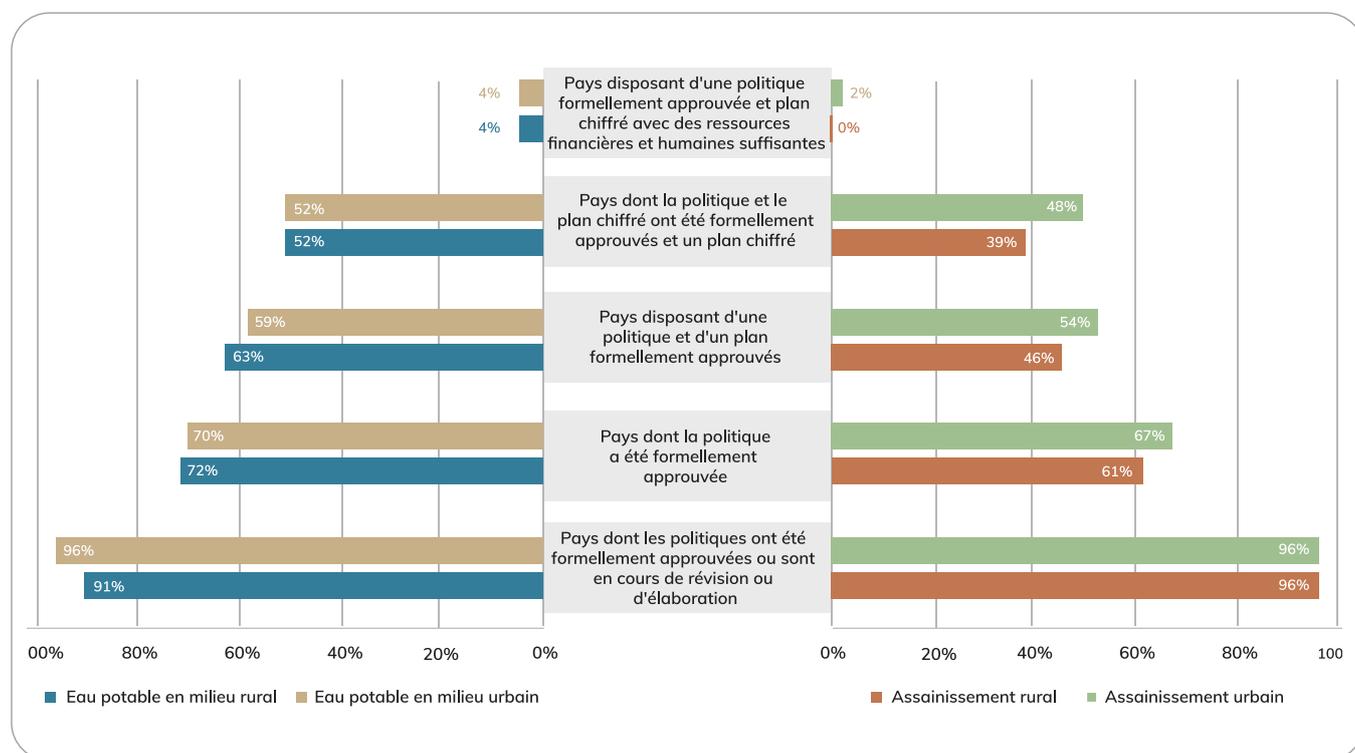
Stratégies et plans financiers

L'une des principales opportunités dans de nombreux pays africains est de traduire les politiques et les plans en opportunités d'investissement concrètes avec des résultats et des impacts clairs sur le terrain.

Le tableau de bord du AIP a révélé que la plupart des 10 pays pilotes disposent de politiques pour le secteur de l'eau, mais que peu de pays ont des plans d'investissement spécifiques. Le suivi des ODD montre qu'au moins 30 pays africains ont obtenu un score de 50 % ou moins pour l'existence de plans nationaux et sous-nationaux de GIRE.⁵² Deux tiers des pays ont des politiques WASH, mais la moitié au plus des pays africains ont une politique officiellement approuvée avec un plan chiffré, et moins de 5 % disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour mettre en œuvre les plans (voir figure 11).⁵³

En outre, peu de stratégies tiennent compte de la réduction des risques de catastrophes et, malgré les avantages connus, la planification intégrée de plusieurs systèmes d'utilisation de l'eau n'est pas pleinement réalisée.⁵⁴

Figure 11. Pourcentage de pays ayant déclaré des politiques officiellement approuvées et soutenues par des plans dotés de ressources pour les zones urbaines et rurales en matière d'eau (en haut) et d'assainissement (en bas)



Source : Enquête nationale UN-Water GLAAS 2021/2. Graphique sur l'assainissement présenté dans le rapport GLAAS 2021/2, page 67.

Note : "Des ressources financières et humaines suffisantes" sont définies comme ayant plus de 75% de ce qui est nécessaire pour mettre en œuvre les plans d'assainissement.



Pour de nombreux pays d'Afrique, l'aide publique au développement (APD) est très fragmentée et suit des mécanismes de subvention traditionnels.

En 2021, moins de 50% des fonds des donateurs étaient alignés sur le plan national WASH dans 10 pays africains.⁵⁵ Malgré plusieurs bons exemples de mécanismes de financement groupé en Afrique,⁵⁶ ils restent l'exception plutôt que la norme dans le secteur de l'eau. Pour soutenir la mise en œuvre, les principales parties prenantes et les financiers du secteur de l'eau doivent contribuer aux stratégies et plans financiers.

Capacité en ressources humaines

Les ressources humaines qualifiées sont essentielles pour renforcer l'environnement favorable et pour exploiter des systèmes d'eau et de durabilité.

L'analyse et l'évaluation mondiales de l'assainissement et de l'eau potable (GLAAS) d'ONU-Eau fait état d'une forte corrélation entre le fait qu'un pays dispose de ressources humaines suffisantes et qu'il est en bonne voie pour atteindre ses objectifs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Développer des stratégies nationales de ressources humaines pour développer et gérer les ressources humaines pour l'eau et l'assainissement.⁵⁷

Le suivi des ODD montre qu'au moins 32 pays africains ont obtenu un score de 50% ou moins sur la capacité nationale à mettre en œuvre la GIRE.⁵⁸ Plus de ⁸⁰ % des pays africains ont déclaré disposer de moins de ⁵⁰ % des ressources humaines nécessaires à l'exécution

des fonctions clés pour la fourniture de services WASH. Malgré cela, seuls ²⁸% des pays ont déclaré avoir mené des évaluations des besoins en ressources humaines pour le secteur WASH. Il existe des lacunes cruciales en matière de leadership et de gestion, tant au niveau du gouvernement que des prestataires de services, ainsi qu'en matière d'expertise financière (planification, budgétisation, audit, financement mixte) et d'ingénierie de base. En outre, la participation communautaire (ODD ⁶.b.1) doit être renforcée pour garantir la voix et l'autonomisation des communautés dans la gestion des petits programmes. Une approche transformatrice de genre est essentielle, en veillant à ce que les femmes aient davantage voix au chapitre à tous les niveaux, profitent des opportunités de renforcement des capacités et occupent des postes de direction.

Systèmes d'information

Des systèmes de suivi robustes, y compris les données financières, sont essentiels au bon fonctionnement du secteur de l'eau.

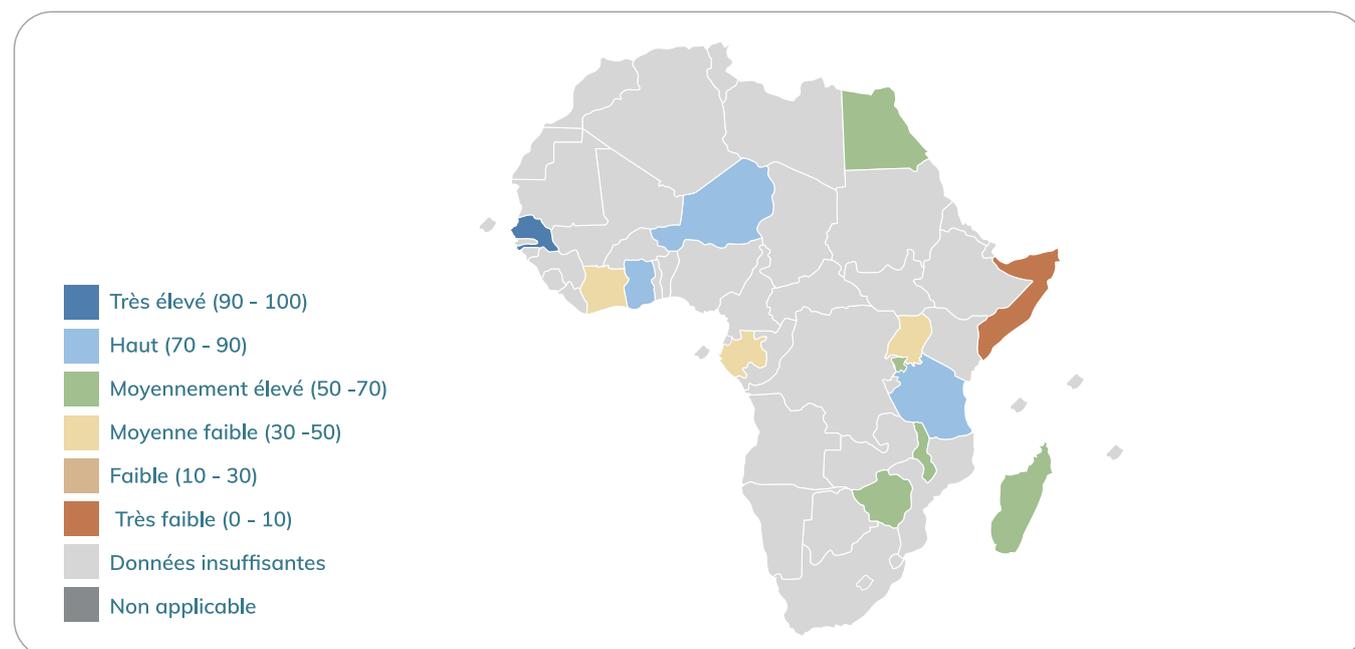
Les données relatives à la couverture des services constituent la base des évaluations et de la planification financières. Un récent rapport de l'Université des Nations Unies a conclu que "le manque de données sur l'eau en Afrique se manifeste si fortement que certaines composantes critiques de la sécurité de l'eau ne peuvent tout simplement pas être évaluées sans introduire des substituts de second ordre. Avec des données aussi peu disponibles, il est difficile d'évaluer les progrès avec précision".⁵⁹

Renforcer le système national de surveillance de l'eau.

Le programme africain de suivi et d'établissement de rapports sur le secteur de l'eau et de l'assainissement (WASSMO), géré par le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW), mesure le degré d'établissement des systèmes nationaux de suivi et d'établissement de rapports sur les ressources en eau. Le manque de données et la fragmentation des cadres de suivi

constituent un défi. La figure 12 indique que la plupart des pays africains ne disposent pas de données suffisantes pour le suivi de l'ODD 6⁶⁰, tandis que certains pays comme le Sénégal, le Ghana, la Tanzanie et le Niger, qui disposent de systèmes bien établis, pourraient partager leurs expériences avec d'autres pays.

Figure 12. Degré d'établissement des systèmes nationaux de surveillance et de notification des données sur l'eau



Source : Suivi et rapports sur le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique

Le financement climatique et les facilités liées à la durabilité se concentrent sur le financement basé sur les résultats, selon lequel les exécutants reçoivent une partie ou la totalité du paiement convenu après que les résultats ont été atteints et vérifiés. Cela souligne la nature critique de la gestion de l'information et de l'établissement de rapports⁶¹ Le Programme commun de surveillance de l'OMS et de l'UNICEF, qui est le dépositaire des données mondiales sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, indique que 57 % des pays d'Afrique subsaharienne font état d'une gestion sûre de l'eau et 73 % d'une gestion sûre de l'assainissement.⁶² Environ la moitié des pays dans le monde font état de la proportion de plans d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne.⁶³ La plupart des systèmes de suivi ne prennent pas en compte les prestataires de services informels, dont dépend une grande partie des populations pauvres et vulnérables.

Les données financières doivent être communiquées régulièrement par le biais des systèmes de gestion des finances publiques. L'audit financier peut être

amélioré en Afrique, selon les scores de surveillance de l'institution supérieure de contrôle.⁶⁴ Les fonds collectés et dépensés par les administrations locales et les partenaires non gouvernementaux sont rarement rapportés au niveau national, et les paiements des usagers de l'eau sont rarement agrégés au niveau national. Une poignée de pays en Afrique ont adopté des comptes WASH, mais seuls 25 des 46 pays africains ayant répondu à l'enquête GLAAS de l'ONU-Eau ont pu faire état de budgets séparés pour l'eau potable et l'assainissement. Le manque de données financières a également été un obstacle à l'établissement de rapports pour le tableau de bord du AIP sur le financement public, privé et philanthropique.

Les données de couverture et les données financières sont utilisées par environ la moitié des pays africains déclarants dans la prise de décision, comme les décisions d'allocation budgétaire, les fonctions réglementaires ou pour informer la politique sectorielle.⁶⁵

Dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), 31 des 46 pays ayant répondu au GLAAS de l'ONU-Eau déclarent effectuer des examens sectoriels conjoints, mais peu d'entre eux sont réalisés annuellement.

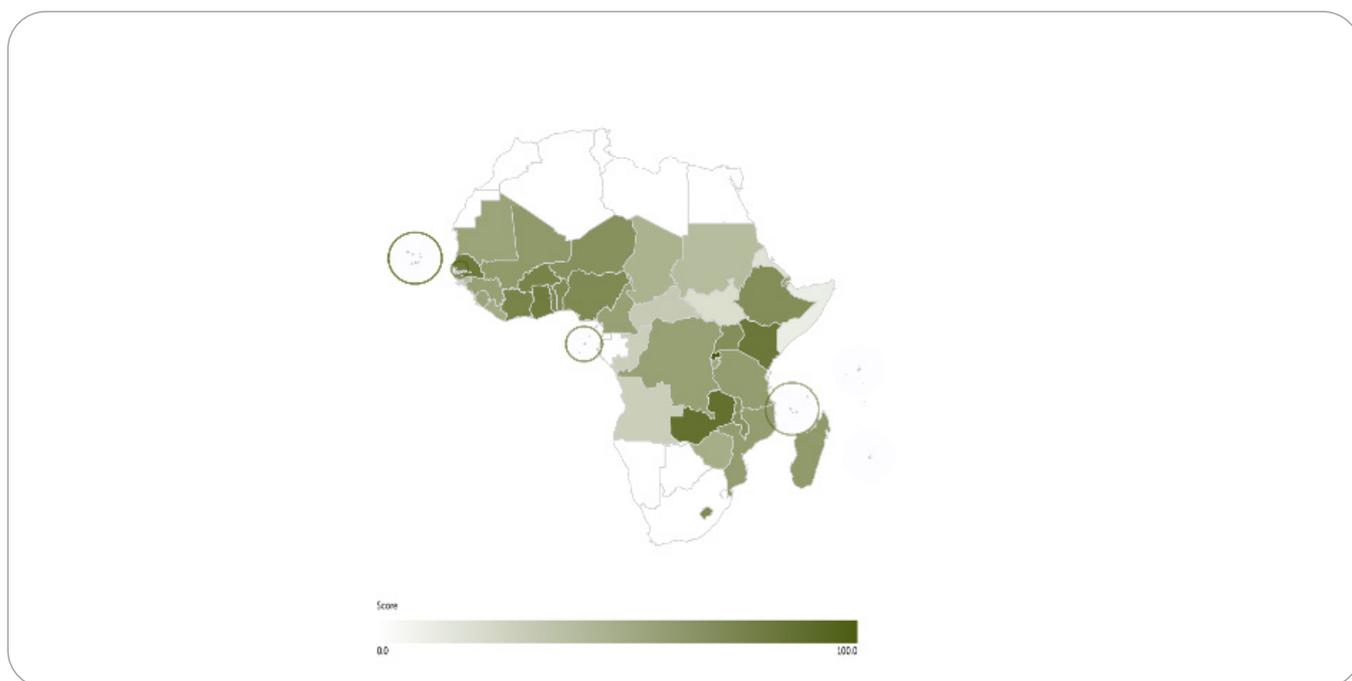
Renforcer les évaluations sur les impacts des investissements liés à l'eau ou les coûts de l'inaction au niveau national. En l'absence de données et d'informations, il est difficile de mener un plaidoyer fondé sur des preuves en faveur des investissements dans le secteur de l'eau. La capacité des ministères de l'eau à évaluer rétrospectivement les impacts économiques, sociaux et environnementaux des investissements passés doit donc être renforcée pour soutenir la planification et faciliter le financement basé sur les résultats. Les études sur le coût de l'inaction peuvent évaluer un contexte en évolution et aider à planifier les scénarios futurs.

Réglementation et lois

La réglementation s'améliore dans le secteur de l'eau en Afrique, où l'autorité de régulation est mandatée par la loi. Pour l'eau potable, 82% et 71% des pays ont établi un régulateur pour les zones urbaines et rurales, respectivement. Pour l'assainissement et les eaux usées, l'autorité de régulation a été établie par la loi dans 65% des pays⁶⁶

Cependant, peu de régulateurs en Afrique disposent des données, des capacités en ressources humaines ou du pouvoir nécessaire pour faire appliquer les réglementations. Le suivi des ODD montre que 28 pays africains ont obtenu un score de 50% ou moins sur l'existence du genre dans les lois et plans de la GIRE⁶⁷ La figure 13 montre la force de l'environnement réglementaire des entreprises en Afrique.

Figure 13. Solidité de l'environnement réglementaire des affaires en Afrique



Source : IIAG (consulté le 31 janvier 2023)

Des études sur les partenariats public-privé (PPP) dans les services d'eau urbains ont révélé des gains d'efficacité importants obtenus grâce à l'implication d'une partie privée, notamment une réduction des pertes d'eau, une augmentation de l'efficacité du personnel, de la couverture et des heures de service quotidiennes⁶⁸ En 20 ans, de 1991 à 2012, il n'y a eu que 51 projets PPP dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique, pour un total de 3

milliards de dollars US⁶⁹ Cependant, ce chiffre ne tient pas compte de plusieurs centaines de petits projets d'eau sous gestion privée. Le tableau de bord du AIP a révélé que seuls deux pays sur dix disposent d'un cadre institutionnel PPP complet pour attirer les investissements dans le secteur de l'eau. Les directives régionales fournies par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) aident les pays à renforcer les cadres juridiques des PPP.⁷⁰

Allocations financières et niveaux de décaissement

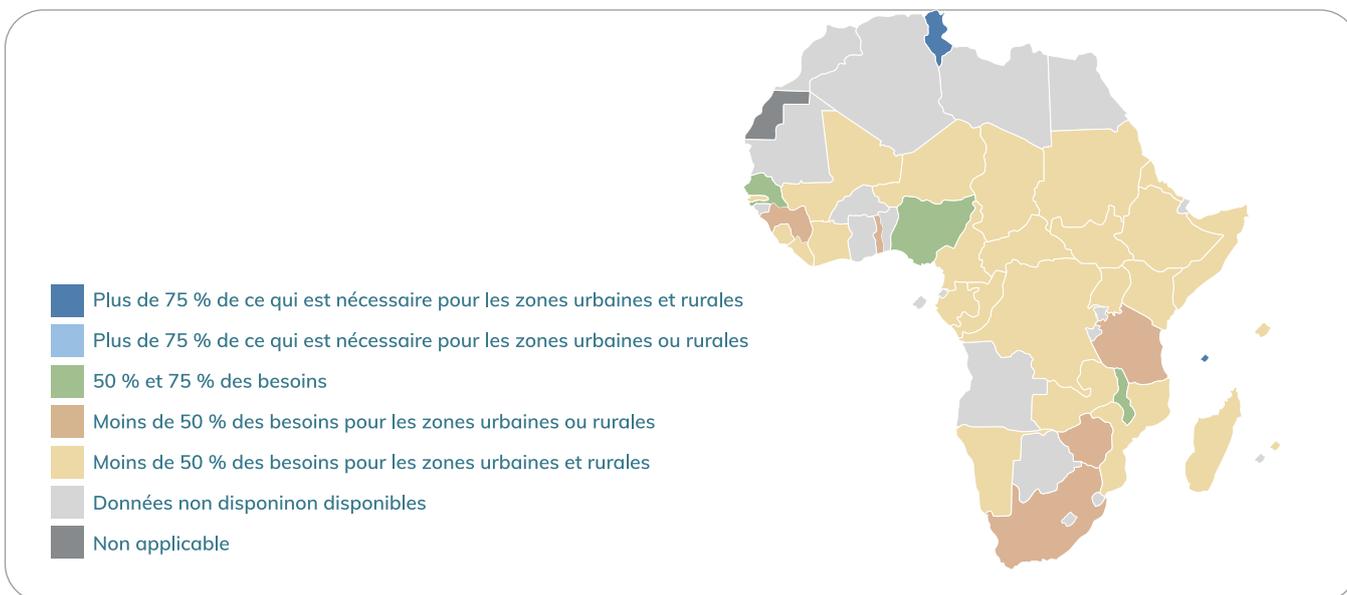
Les allocations publiques à l'eau et à l'assainissement sont bien inférieures à ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux. Les allocations budgétaires des gouvernements nationaux africains pour l'eau ont diminué de 6,1 milliards de dollars US en 2016 à 4,3 milliards de dollars US en 2020, soit une baisse de 20 % à 13 % des dépenses totales.⁷¹

L'influence du secteur de l'eau sur d'autres secteurs ou ministères pour l'obtention de financements doit être renforcée. Par exemple, de nombreux pays doivent encore intégrer pleinement l'eau dans les plans nationaux de changement climatique et d'adaptation, y compris les allocations financières. Les ministères de la santé et de l'éducation manquent cruellement de fonds pour accroître les investissements dans le secteur WASH dans les établissements de santé et les écoles. En effet, seuls trois pays africains ont pu

faire état d'un budget pour le programme WASH dans les établissements de santé et un pour le programme WASH dans les écoles.⁷² **La plupart des pays africains déclarants (voir la figure 14) disposent de moins de la moitié des ressources financières nécessaires pour atteindre leurs objectifs nationaux en matière d'assainissement.** Aucun gouvernement africain qui a signé les engagements de Ngor en 2015 - qui exigent que les pays consacrent 0,5 % de leur PIB à l'assainissement - n'a atteint cet objectif.⁷³

L'un des principaux problèmes est que les budgets de l'eau ne sont souvent pas entièrement déboursés. Au cours de la dernière année fiscale, moins de 50 % des pays ont absorbé plus de 75 % des engagements de capitaux pour le programme WASH.⁷⁴ La faiblesse des décaissements s'explique par la faiblesse des capacités, la lenteur des systèmes de gestion des finances publiques (PFM), la rétention des approbations et la réaffectation des budgets de l'eau à d'autres secteurs. Pour accroître l'efficacité et l'impact du financement public, la capacité d'absorption et les niveaux de décaissement doivent augmenter.

Figure 14. Suffisance du financement de toutes les sources pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'assainissement



Source : Enquête nationale GLAAS 2021/2022

Tarifs et efficacité opérationnelle

Les tarifs sont bien inférieurs aux niveaux de recouvrement des coûts dans la plupart des services d'eau et d'assainissement en Afrique. Moins de la moitié des pays ayant répondu indiquent que les tarifs

sont suffisants pour recouvrer au moins 80% des coûts d'exploitation et de maintenance des services d'eau et d'assainissement.⁷⁵ Cependant, l'économie politique de la fixation des tarifs exige des processus transparents et inclusifs à l'échelle nationale et locale. Il s'agit de réexaminer comment les tarifs peuvent être ajustés pour mieux servir les usagers de l'eau et de l'assainissement, tout en gardant à l'esprit le caractère abordable.

L'un des moyens d'améliorer le recouvrement des coûts - et donc la viabilité financière des opérateurs du secteur de l'eau et de l'assainissement - est de diminuer les coûts en réduisant le gaspillage, ce qui permet de réaliser des économies. Une analyse de la Banque mondiale sur les services d'eau en Afrique montre qu'un grand nombre de services enregistrent une efficacité de 0,30 (sur un maximum de 1,0), ce qui indique un potentiel important d'amélioration des performances des services.⁷⁶

Dans la même étude, les sociétés d'eau de l'échantillon avaient une perte d'eau (eau non perçue) de 40%. Une autre étude de la Banque mondiale a analysé les données de 605 sociétés de services publics et a constaté que trois actions (augmentation des taux de recouvrement des factures, réduction des coûts de main-d'œuvre et réduction des eaux non facturées) peuvent faire passer la proportion de sociétés de services publics qui couvrent entièrement les coûts d'exploitation et de maintenance de 15 % à 77%.⁷⁷ Une bonne préparation des projets et une passation de marchés concurrentielle peuvent également permettre de réaliser d'importantes économies.

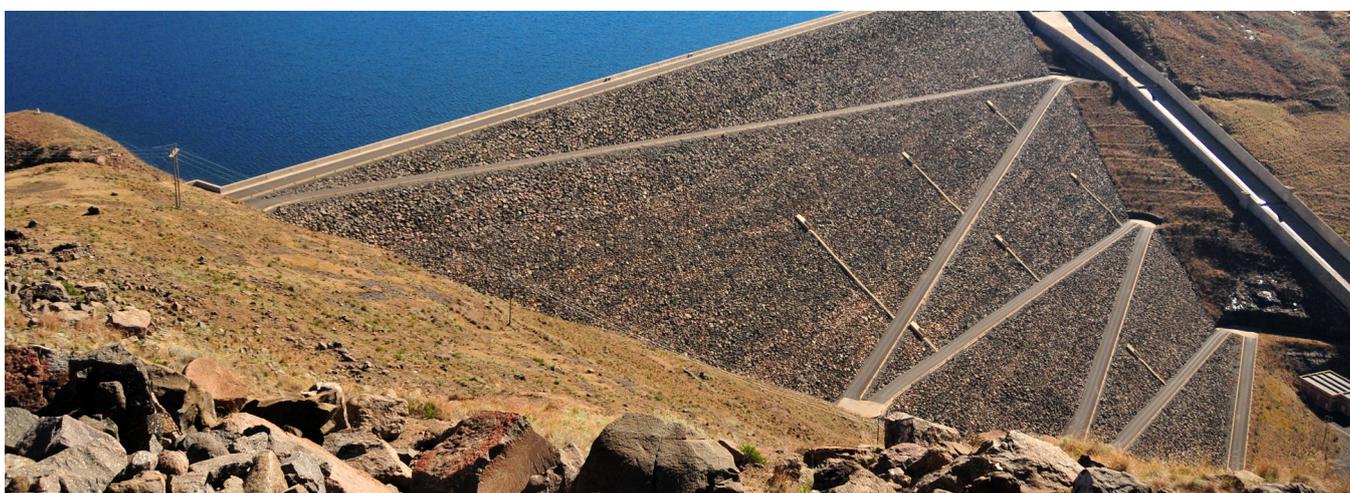
Dans le cas de l'approvisionnement en eau, l'un des principaux facteurs contribuant à l'inefficacité des opérations est l'insuffisance des dépenses d'exploitation et de maintenance. Dans de nombreux pays, les financements limités alloués à l'approvisionnement en eau sont consacrés à la réhabilitation des installations existantes plutôt qu'à l'expansion des services.⁷⁸ Outre le fait qu'il s'agit d'un gaspillage, cette situation constitue une contrainte majeure à l'expansion des services aux personnes non desservies. Des mesures incitatives et des améliorations technologiques peuvent réduire ce gaspillage et améliorer l'efficacité des investissements dans les ressources en eau..

Soutien financier ciblé aux ménages pauvres

La Banque mondiale estime qu'un peu moins d'un demi-milliard d'Africains vivent dans l'extrême pauvreté, soit un Africain sur trois.⁷⁹ Malgré ces taux de pauvreté, le GLAAS de l'ONU sur l'eau signale que seule la moitié des pays ayant répondu ont établi des objectifs en matière d'accessibilité financière à l'assainissement et à l'eau potable et qu'un tiers seulement des pays ont largement utilisé des mécanismes financiers pour soutenir des services d'eau potable et d'assainissement abordables.⁸⁰

Le tableau de bord du AIP a révélé que seuls trois pays sur dix ont inclus des dispositions pour les communautés vulnérables dans le mécanisme de tarification de l'eau.

Par conséquent, les subventions pour l'eau et l'assainissement n'atteignent pas les populations les plus méritantes. La Banque mondiale constate que 56 % des subventions sont dépensées pour les ménages dont les revenus sont les plus élevés (20 %), alors que les 20 % de ménages les plus pauvres ne reçoivent que 6 % des subventions⁸¹ Il convient donc de revoir la manière dont les budgets publics sont dépensés, en s'appuyant sur des éléments permettant de déterminer dans quelle mesure les budgets publics atteignent les pauvres. Il convient de concevoir des instruments intelligents pour l'octroi de subventions publiques (ou de subventions croisées entre différents groupes d'utilisateurs) afin de garantir que les plus méritants bénéficient d'un accès adéquat aux services d'eau et d'assainissement, tout en utilisant les prix pour inciter à une utilisation responsable et à une bonne gestion des ressources en eau.



Chapitre 4 : Trois pistes d'action pour mobiliser au moins 30 milliards de dollars par an d'ici 2030

Si chaque pays est unique, des décennies d'expérience montrent comment les investissements peuvent être mis à profit pour progresser vers la sécurité de l'eau.

Parmi les facteurs de réussite, citons l'existence de politiques et de stratégies appropriées, d'institutions et de réglementations adaptées, d'instruments de financement, de marchés publics compétitifs, de projets robustes, de données solides, de mécanismes d'examen sectoriel et de capacités, comme présenté au chapitre 3.

Les trois pistes d'action présentées dans ce chapitre sont les suivantes:

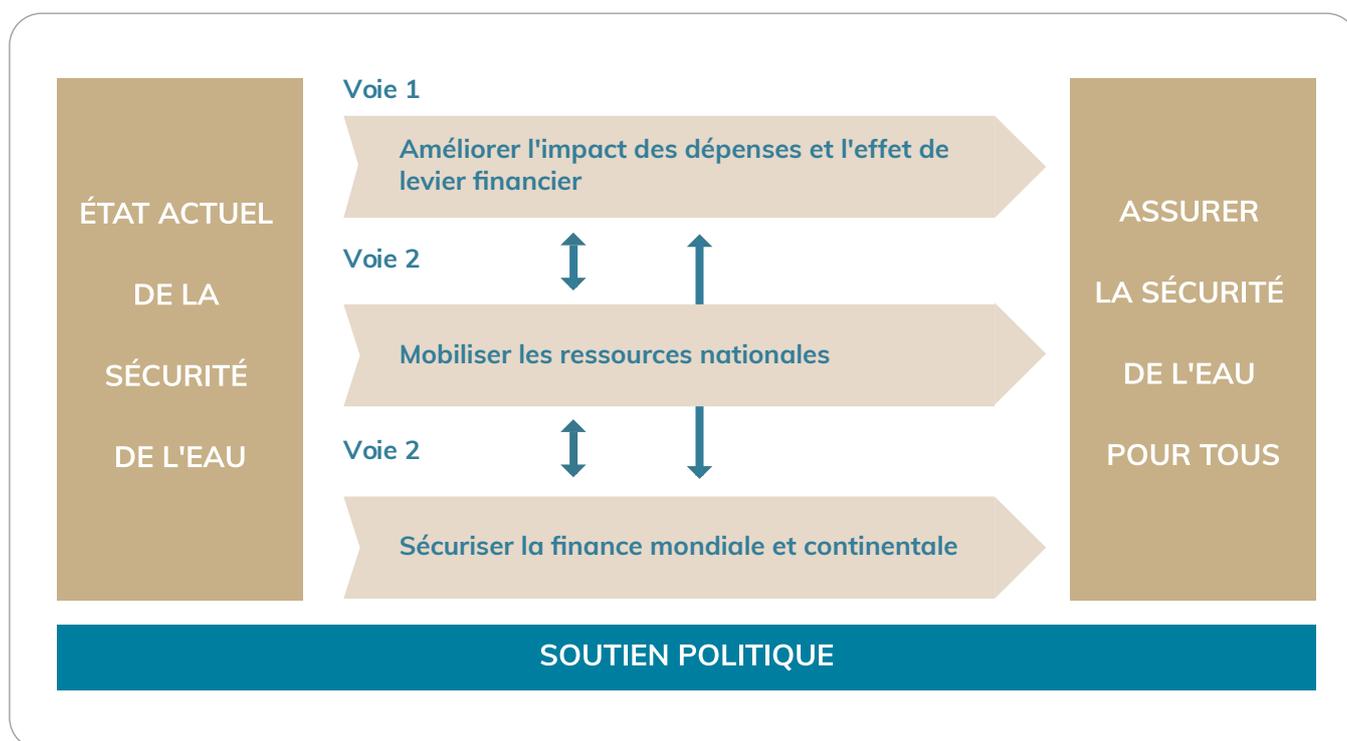
1. Réaliser des dépenses d'eau et un effet de levier financier plus efficaces,

2. Mobiliser les ressources nationales et

3. Sécuriser le financement mondial et continental (cf. Figure 15).

Ces voies seront plus efficaces si elles sont poursuivies ensemble et coordonnées, car elles sont complémentaires, la voie 1 étant essentielle au succès des voies 2 et 3. Elles auront toutes besoin de l'engagement et du soutien des dirigeants politiques pour être mises en œuvre avec succès. Pour y parvenir, des actions clés sont proposées au chapitre 5.

Figure 15. Trois pistes d'action pour atteindre la sécurité de l'eau en Afrique



La figure 16 montre plusieurs sources clés pour lever des ressources supplémentaires afin de combler le déficit de financement. Pour accéder à de nouvelles sources de financement innovantes, un changement de paradigme est nécessaire pour associer une meilleure utilisation du financement et la valeur de l'eau et des gains d'efficacité à de nouvelles sources de financement provenant d'un éventail de sources nationales et internationales. Si une fraction seulement des fonds disponibles pour le climat et les investisseurs institutionnels privés peut être exploitée, les investissements dans l'eau en Afrique peuvent dépasser l'objectif de 30 milliards de dollars par an d'ici 2030. Les trois voies peuvent être situées dans la pyramide du chapitre 4 comme suit :

- Voie 1 : au bas de la pyramide se trouvent les économies d'efficacité et la réduction des risques liés à l'eau, qui constituent la base de la réalisation d'investissements efficaces dans le domaine de l'eau.
- Voie 2 : au milieu de la pyramide, il y a la mobilisation des ressources nationales qui mobilise les financements publics, concessionnels et privés, y compris la levée d'importantes taxes supplémentaires affectées au financement de la sécurité de l'eau.
- Voie 3 : au sommet de la pyramide se trouve le financement continental et mondial, l'accès à l'aide publique au développement et la mobilisation du secteur privé pour investir dans l'adaptation au climat.

Le renforcement de l'environnement propice aux investissements est essentiel pour réaliser des gains d'efficacité et débloquer des financements publics et privés supplémentaires.

Figure 16. Sources de financement potentielles pour combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau





Engagement et leadership politiques pour donner la priorité à la sécurité de l'eau

Un leadership politique fort est essentiel pour soutenir les recommandations visant à accroître et à renforcer le financement de l'eau et de l'assainissement présentées dans ce chapitre. Deux niveaux de leadership sont nécessaires : les institutions et les individus.

Il est essentiel de renforcer le leadership et l'engagement politiques de haut niveau en matière de sécurité de l'eau et d'assainissement durable. Au niveau continental, l'Union africaine doit envisager la création d'un comité des chefs d'État consacré à la sécurité de l'eau et à l'assainissement durable au sein de sa structure, à l'instar de son comité des chefs d'État et de gouvernement sur le changement climatique (CAHOSC). Un comité des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur la sécurité de l'eau et l'assainissement pourrait assurer un leadership permanent de haut niveau et être responsable devant l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine.

Au niveau national, un organe interministériel de haut niveau pourrait être mis en place, comprenant tous les ministères délégués, y compris le ministère des Finances, les ministères en charge des secteurs productifs et sociaux, les commissions ou comités qui englobent l'eau. Cet organe pourrait être coordonné par le bureau du Premier ministre ou du Président, avec le soutien du ministère responsable de l'eau. Il peut s'agir de commissions ou de comités existants, ou de nouveaux, dotés d'une autorité accrue. L'engagement des parlements peut être crucial dans le processus de renforcement de l'environnement favorable, comme la promotion du cadre réglementaire, l'introduction de la législation et l'approbation des budgets publics.

Des arguments économiques solides sont nécessaires pour promouvoir l'analyse de rentabilité des investissements dans la sécurité

de l'eau et l'assainissement durable pour tous.

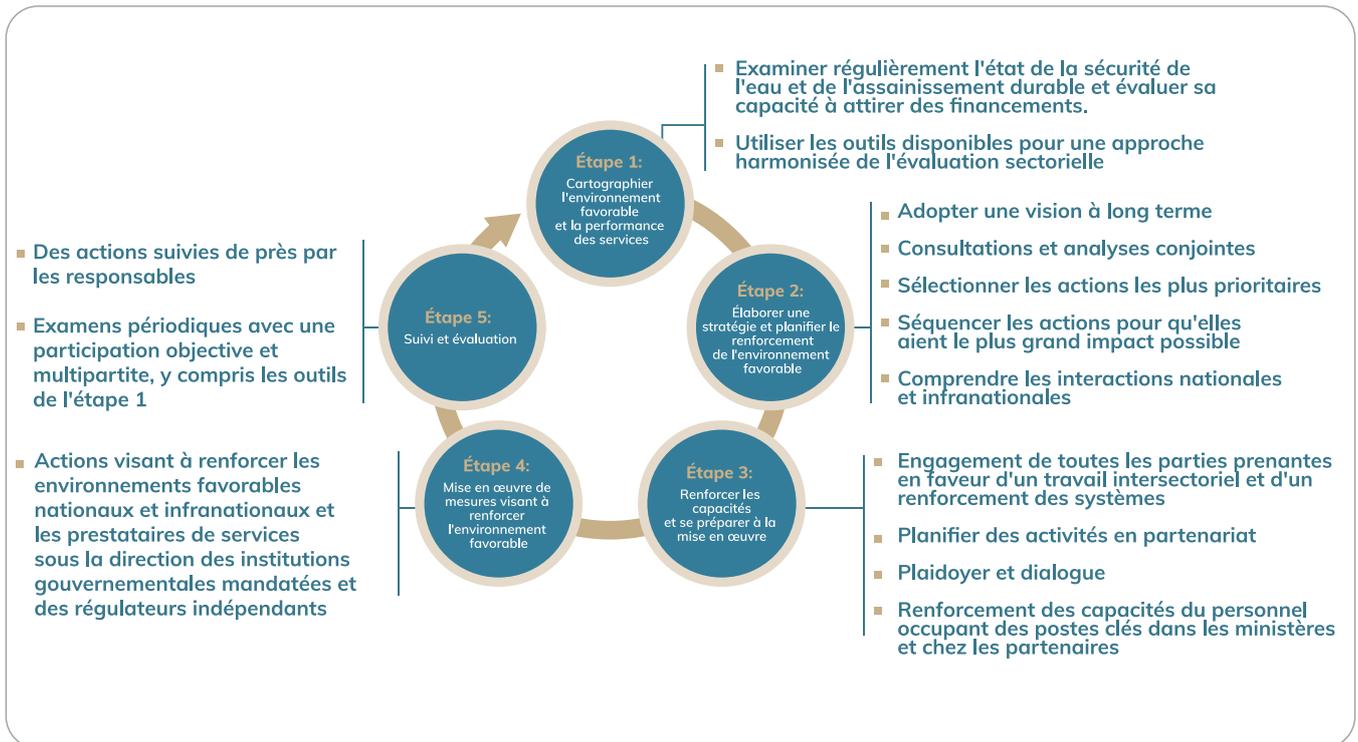
Il s'agit notamment de la contribution de l'eau au développement économique national et des coûts de l'inaction. Les domaines spécifiques qui nécessitent un soutien comprennent la coordination intersectorielle, le renforcement des systèmes institutionnels, l'augmentation du financement public, l'engagement du financement privé, l'amélioration de la transparence par le biais de meilleures données et de meilleurs rapports, les initiatives régionales, la lutte contre la corruption et l'augmentation de la voix (et des résultats) des pauvres et des vulnérables..

Voie 1 : réaliser des dépenses d'eau plus efficaces et obtenir un effet de levier financier

L'objectif principal de cette filière est de faire de la sécurité de l'eau un investissement plus attractif en facilitant les transactions et en augmentant l'impact des ressources consacrées à la sécurité de l'eau, afin qu'elles soient plus efficaces, équitables et durables. Lorsque des inefficacités majeures existent dans un système de distribution, il faut y remédier avant de dépenser des ressources supplémentaires qui conduisent à de nouveaux gaspillages.⁸² Comme le montre la figure 16, des gains d'efficacité opérationnelle de l'ordre de 11,5 milliards de dollars US pourraient être réalisés sur les actifs existants et futurs, tandis que la mise en œuvre de mesures tenant pleinement compte de la valeur de l'eau permettrait de réaliser d'importantes économies supplémentaires.

Les cinq étapes de la mise en œuvre de la voie 1 sont présentées à la figure 17. Cette section présente plusieurs des actions clés qui sont nécessaires dans le cadre de cette voie.

Figure 17. Cinq étapes pour obtenir des dépenses plus efficaces et un effet de levier financier (Pathway 1)



Plusieurs outils et ensembles de données peuvent aider à évaluer les performances du secteur de l'eau et le statut de l'environnement favorable aux investissements dans ce domaine; la plupart sont basés sur les informations fournies par les pays aux plateformes mondiales ou continentales. Il s'agit notamment de : l'initiative de suivi intégré des ODD⁸³; le suivi et les rapports sur le secteur de l'eau et de l'assainissement⁸⁴ (WASSMO) ; l'enquête GLAAS de l'ONU-Eau ; l'outil d'analyse des goulets d'étranglement WASH.⁸⁵

Un nouvel outil développé par l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) - le tableau de bord du AIP - comprend divers indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui évaluent la gouvernance et la planification des investissements dans le secteur de l'eau, le climat d'investissement dans le secteur de l'eau, les dépenses courantes, ainsi que les questions liées à l'inclusion sociale et environnementale dans l'environnement politique du secteur (cf. Figure 18) . Après une première expérience dans 10 pays en 2022, l'utilisation de l'outil est en train d'être étendue à toute l'Afrique.



Figure 18. Piliers et sous-piliers du tableau de bord du Programme d'investissement dans l'eau en Afrique continentale (version pilote)



Un environnement favorable peut renforcer la coordination intersectorielle, les arguments en faveur des investissements dans le secteur de l'eau et débloquent les goulots d'étranglement qui freinent les investissements. Les stratégies visant à renforcer la coordination intersectorielle et à améliorer l'environnement favorable dépendent du contexte local et comprennent : des mesures politiques et réglementaires ; le renforcement institutionnel et le développement des capacités ; la gestion des finances publiques ; une gestion opérationnelle efficace ; le suivi et l'évaluation ; et les partenariats.

Élaborer des orientations politiques et mettre en œuvre des programmes et des plans d'investissement en matière de sécurité de l'eau et d'assainissement. Mettre à jour les politiques nationales du secteur de l'eau, les plans de gestion de la GIRE, les plans d'investissement et les stratégies, en veillant à ce qu'ils soient complets et inclusifs, et mettre en place des mécanismes pour garantir leur adoption à tous les niveaux. Traduire les politiques en stratégies intersectorielles de financement de l'eau et en plans d'investissement, l'objectif final étant de combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau, d'assurer la viabilité financière et de réduire la dépendance à l'égard de l'APD (voir la voie 2). Les politiques doivent être explicites sur la manière dont le genre sera intégré, en veillant à ce que les investissements dans l'eau soient transformateurs de genre.

Mettre en œuvre des mesures juridiques et réglementaires afin d'établir un ensemble de règles claires et de fournir les incitations et l'environnement de risque adéquats pour les investissements privés. Dans chaque contexte, les cadres juridiques doivent équilibrer les objectifs multiples et contradictoires (par exemple, le recouvrement des coûts par rapport à l'accessibilité financière) et les perspectives des différents partenaires.⁸⁷

Cependant, l'expérience internationale suggère que les régulateurs doivent être indépendants et libres de toute interférence politique.⁸⁸ Les régulateurs au niveau local doivent disposer de capacités suffisantes pour jouer leur rôle.

Une loi type a été proposée pour fournir un cadre juridique permettant de mobiliser des capitaux privés à grande échelle pour la réalisation de projets dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN) des nations africaines.⁸⁹ En outre, il

existe une grande expérience des cadres réglementaires sur la façon dont les régulateurs ont travaillé dans le secteur de l'eau à travers le monde, y compris en Afrique. Il existe également de bons exemples dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie en Afrique, dont les cadres réglementaires sont plus avancés que ceux de l'eau.

Capacité à mettre en œuvre des stratégies nationales et locales et à garantir l'efficacité, l'efficience et la durabilité des programmes.

La gouvernance et la gestion du secteur peuvent améliorer considérablement l'efficacité et réduire les pertes d'eau et la pollution. Le renforcement institutionnel, le développement des capacités des ressources humaines, les capacités spécialisées en matière de finances publiques, les compétences professionnelles, d'ingénierie et opérationnelles, ainsi que des systèmes robustes d'approvisionnement et de suivi sont essentiels pour relever les défis du secteur. La capacité de gestion des contrats infranationaux pour les contrats ou les concessions de services publics, ainsi que l'évaluation et l'amélioration des performances, sont essentielles.

Les partenariats visant à renforcer les capacités et à soutenir les investissements en faveur de la sécurité de l'eau sont essentiels. Il est important que les opérateurs du secteur privé soient reconnus par la loi et aient recours à un système judiciaire opérationnel. Un cadre juridique pour les PPP est nécessaire. Il s'agit de l'ensemble des lois et réglementations d'un pays, des orientations, des précédents et autres documents qui ont un impact sur le cycle de vie complet des projets PPP et le régissent. Ce cadre doit conférer une autorité juridique aux entités impliquées dans leur réalisation.⁹⁰

Renforcer les dispositifs institutionnels, en veillant à la clarté des responsabilités, à l'obligation de rendre compte des résultats et à la capacité des institutions à remplir leur mandat. Renforcer les capacités des ressources humaines en identifiant les lacunes en matière de compétences, en proposant des formations, en améliorant les systèmes d'incitation, y compris les avantages salariaux et non salariaux, en améliorant la planification du personnel et en assurant une rémunération équitable et un équilibre entre les sexes. Les dirigeants nationaux doivent coordonner les parties prenantes et faire en sorte que le soutien financier et technique des partenaires du développement soutienne le renforcement des systèmes nationaux (par exemple, la passation de marchés, le suivi, l'établissement de rapports, l'audit et le renforcement des capacités).

Le rôle des organismes de bassin dans la mise en œuvre des politiques et la recherche de financements doit être clarifié dans le cadre institutionnel.

Le développement des capacités de gestion des finances publiques peut garantir des processus de planification et de budgétisation plus solides, fondés sur des données probantes et non sur des budgets historiques. Le renforcement des systèmes de gestion des finances publiques, y compris les rapports financiers et les audits, peut conduire à des dépenses plus efficaces et efficientes.

Les principaux domaines d'intervention sont les suivants : assurer une certitude à long terme concernant les allocations de fonds, les options de finances publiques pour améliorer le financement des subventions, les transferts fiscaux intergouvernementaux et les mécanismes permettant aux subventions d'atteindre les pauvres. Les mesures visant à accélérer le décaissement des fonds au niveau national et local, notamment pour la réponse aux catastrophes, sont essentielles pour gérer les risques.

Améliorer l'efficacité opérationnelle et introduire des systèmes de gestion des actifs. Lors de la phase de planification du projet, il est important d'évaluer le rapport qualité-prix et de procéder à une analyse des options et des coûts-avantages, afin de sélectionner les investissements qui seront durables sur le plan social, financier et environnemental. L'entretien préventif soutenu par des systèmes de gestion des actifs peut prolonger la durée de vie des infrastructures de l'eau, améliorer la qualité du service et prévenir les déversements d'eaux usées. La reconnaissance de la valeur réelle de l'eau devrait conduire à une meilleure gestion de l'eau dans les principaux secteurs de production, avec des pénalités accrues pour ceux qui ne respectent pas la réglementation. Le fait de mesurer la consommation d'eau et de tester les rejets d'eaux usées, lorsque cela est possible, aide les services publics à gérer la demande et à mettre en place des mesures de conservation ainsi que des pénalités de rejet. La réutilisation et le recyclage de l'eau peuvent constituer une catégorie d'actifs supplémentaire dont on peut tirer des revenus.

Un suivi, un rapport et un examen des performances du secteur plus complets et coordonnés.

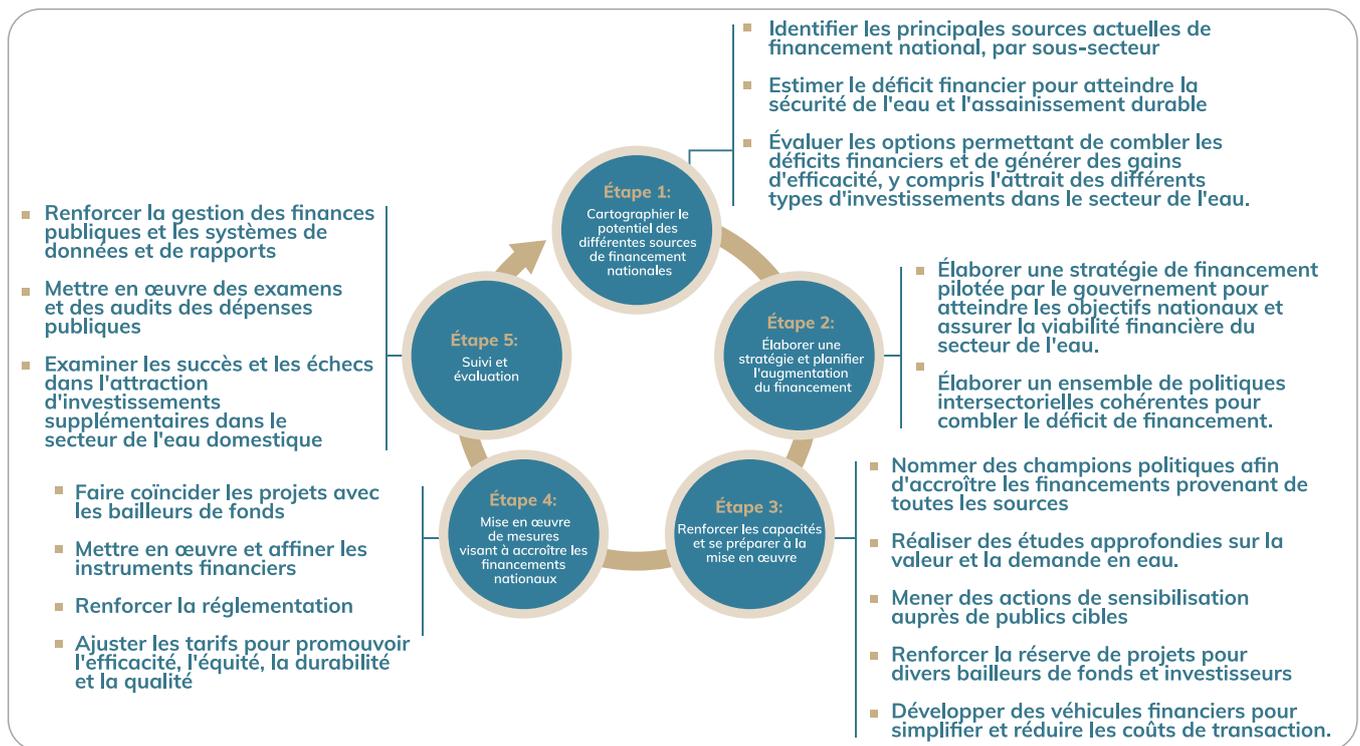
Un système solide de suivi, d'examen et d'évaluation au niveau national est essentiel pour formuler les bonnes stratégies et concevoir et mettre en œuvre des plans. Dans la mesure du possible, ce système doit être reproduit aux niveaux infranationaux. Un système national unique et crédible doit être soutenu par toutes les parties prenantes et utilisé dans la prise de décision. Il est nécessaire de procéder à un examen régulier de la manière dont le secteur progresse vers les objectifs et de ce qui doit changer, en utilisant les mécanismes annuels établis d'examen conjoint du secteur où les engagements et les responsabilités sont convenus.⁹¹ La recherche et l'évaluation sont essentielles pour déterminer si les stratégies fonctionnent ou doivent être ajustées. Les mécanismes de retour d'information des utilisateurs sont essentiels, ce qui nécessite de renforcer les organisations de la société civile et d'encourager une participation active.

Voie 2 : Mobiliser les ressources nationales

L'objectif principal de cette voie est d'identifier les sources de financement nationales importantes qui pourraient être allouées à la sécurité de l'eau dans les pays africains et de prendre des mesures pour accéder à ces fonds. Étant donné les nombreuses priorités nationales prises en compte lors du processus d'établissement du budget, il est essentiel que les chefs d'État et autres personnalités influentes soient prêts à défendre la sécurité de l'eau en tant que priorité nationale majeure. Comme le montre la figure 4, les fonds collectés par le biais de la mobilisation des ressources domestiques (DRM) pourraient être de l'ordre de 17,5 milliards de dollars US par an. Les cinq étapes de la voie 2 sont présentées dans la Figure 19.

Improve service payments by water users. Water users include any individual, household, group, or business that demands and pays for water, sanitation, or wastewater services. It includes municipal, agricultural, industrial, and other business demand.

Figure 19. Cinq étapes de la voie 2 pour la mobilisation des ressources nationales



Le paiement des services par les usagers de l'eau reste la principale source de revenus. Les utilisateurs d'eau comprennent tout individu, ménage, groupe ou entreprise qui demande et paie des services d'eau, d'assainissement ou d'eaux usées. Cela inclut la demande municipale, agricole, industrielle et d'autres entreprises. Selon des données récentes, 61% des services WASH sont payés par l'utilisateur, tandis que moins de 40% des pays ont indiqué que les tarifs pour les utilisateurs sont suffisants pour récupérer au moins 80% des coûts d'exploitation et de maintenance.⁹²

Les tarifs doivent être guidés par les coûts, mais pas exclusivement. Par exemple, la valeur de l'eau,⁹³ la capacité ou la volonté des utilisateurs de payer⁹⁴, l'importance de l'utilisateur de l'eau dans l'économie locale et la nécessité de réduire la demande en raison de la rareté de l'eau sont autant de facteurs qui orientent la tarification des services d'eau. L'ajustement des tarifs peut être un processus long et complexe impliquant de nombreuses parties prenantes ; les différents objectifs et voix doivent être équilibrés pour promouvoir des services équitables, durables et de qualité. Les politiques nationales doivent servir de guide aux services publics de l'eau et aux prestataires de services, en s'inspirant des directives de fixation des tarifs fondées sur les politiques⁹⁵ et en veillant à ce que les subventions ciblent bien les pauvres.

Les allocations fiscales sont cruciales en raison du faible niveau d'accessibilité financière de certains utilisateurs et du manque d'accès au financement

pour des paiements initiaux importants pour les infrastructures. Des allocations plus importantes doivent être demandées aux pots du gouvernement central aux ministères responsables de la sécurité de l'eau et des secteurs utilisant l'eau. Les fonds supplémentaires collectés pourraient être de l'ordre de 2 milliards de dollars US par an (sans compter les fonds alloués à l'adaptation au climat, qui sont couverts par la voie 3). Les études sur la marge de manœuvre budgétaire ouvrent un dialogue sur le niveau d'augmentation des budgets que les gouvernements peuvent atteindre. Des leçons peuvent être tirées d'expériences antérieures sur la manière de s'engager avec les ministères des finances^{96,97} Il est souvent difficile de monétiser les avantages de l'investissement dans l'eau et l'assainissement qui couvrent la santé, la sécurité alimentaire, les avantages pour les femmes, la croissance économique et de l'emploi et la santé écologique.⁹⁸ Les ministères des finances peuvent soutenir la monétisation des avantages de l'eau, car les fonds publics sont souvent utilisés pour fournir ces avantages.

Ministères de tutelle responsables de la mise en œuvre de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable. Les ministères de tutelle doivent plaider pour obtenir davantage de fonds auprès des ministères des finances. Lorsqu'un ministère a plusieurs mandats, les départements responsables de l'eau et de l'assainissement devraient plaider pour un budget plus élevé au sein du budget du ministère.

Les secteurs productifs L'investissement dans la sécurité de l'eau peut être considérablement accru par les secteurs économiques qui utilisent l'eau pour la production, tels que l'agriculture, l'industrie, les mines et l'énergie. Le non-respect des réglementations devrait fournir des sources de revenus (voir ci-dessous).⁹⁹ that reduce the costs of disasters in the case of flooding. Actively managing non-revenue water provides assurance when requesting additional funding from national government.

Les secteurs sociaux La santé et l'éducation sont des secteurs clés qui devraient investir dans les installations WASH et soutenir le plaidoyer et la sensibilisation à l'importance de la sécurité de l'eau, et plus particulièrement du programme WASH.

Les secteurs des services y compris le secteur tertiaire. Il s'agit par exemple de l'hôtellerie/tourisme, de l'immobilier, du commerce de détail, des médias, des transports et des services financiers et professionnels. Beaucoup d'entre eux sont des utilisateurs d'eau et peuvent se voir appliquer des tarifs supérieurs aux niveaux de recouvrement des coûts pour aider à subventionner les autres utilisateurs. Certaines entreprises du secteur des services peuvent être approchées en tant qu'investisseurs pour prendre des participations ou des dettes dans des entreprises du secteur de l'eau.

Les gouvernements locaux qui génèrent leurs propres revenus seront en mesure d'allouer davantage à la sécurité de l'eau, en plus de ce qui est alloué par les niveaux supérieurs du gouvernement. Outre l'augmentation des budgets pour refléter la priorité locale de la sécurité de l'eau, les autorités locales doivent être encouragées à examiner les modèles de dépenses existants et à déterminer si les populations les plus pauvres et les plus marginalisées en bénéficient. Les transferts aux collectivités locales peuvent être motivés en fonction des résultats des investissements dans l'eau qui profitent aux finances nationales par le biais d'économies sur les soins de santé, de la croissance économique, de la sécurité alimentaire et des infrastructures vertes⁹⁹ qui réduisent les coûts des catastrophes en cas d'inondation. Une gestion active de l'eau non génératrice de revenus donne une assurance lors de la demande de financement supplémentaire auprès du gouvernement national.

La dette publique est limitée dans de nombreux pays africains. Selon le Fonds monétaire international, la dette publique a atteint environ 60 % du PIB en Afrique¹⁰⁰, la composition de la dette évoluant vers

des sources privées plus coûteuses¹⁰¹. Dix-neuf des 35 pays à faible revenu de la région sont aujourd'hui en situation de surendettement ou à haut risque de surendettement, et la pandémie de COVID-19 ne fait qu'aggraver la situation des économies africaines. Par conséquent, de nombreux pays africains ne seront pas en mesure de contracter des prêts supplémentaires pour financer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. Dans certains pays, il serait plus facile de s'endetter au niveau infranational ou au niveau des prestataires de services.

Un changement transformateur en faveur de la sécurité de l'eau nécessitera la mise à l'échelle d'innovations éprouvées et le dépassement des "trois T" traditionnels des sources de financement de l'eau (taxes, tarifs et transferts) pour inclure un 4e "T" pour les flux financiers "transformateurs" par le biais d'allocations budgétaires dédiées à l'eau dans les secteurs économiques tels que l'agriculture, l'industrie, les mines, l'énergie et autres. Cela devrait s'ajouter aux allocations actuelles des ministères de l'eau pour les services sociaux. Des sources de financement public supplémentaires doivent être envisagées afin de créer une base solide pour un financement durable et stable de l'eau, y compris une utilisation efficace des subventions, en ciblant ceux qui en ont le plus besoin, plutôt que ceux qui n'en ont pas besoin, avec des tarifs appropriés. Il sera important de maintenir des tarifs abordables, notamment pour les plus pauvres, tout en réduisant les distorsions dues aux subventions.

Des recettes supplémentaires peuvent être générées sur la base du principe du pollueur-payeur, avec les eaux usées comme nouvelle classe d'actifs et des taxes affectées. Il existe un potentiel considérable à cet égard, peut-être plus de 4 milliards de dollars supplémentaires par an. Pour réduire les externalités causées par les utilisateurs d'eau, les pénalités sur les rejets de déchets créent à la fois une désincitation à la pollution et une source de revenus dédiée. Toutefois, l'objectif général devrait être d'adopter des mesures qui incitent à investir dans une bonne gestion de l'eau, étant donné l'efficacité accrue de la prévention de la pollution à la source. L'innovation dans la réutilisation et le recyclage de l'eau peut créer une nouvelle catégorie d'actifs liés aux eaux usées, capable de générer des revenus. Il est également possible d'explorer les moyens de faire rentrer des taxes supplémentaires, si elles sont viables et politiquement acceptables.

Taxe sur les pollueurs des ressources en eau. Le principe du pollueur-payeur est fondé sur la notion d'équité et son objectif premier est d'inciter les utilisateurs à réduire la pollution. S'ils continuent à polluer, une taxe est imposée, qui compense les utilisateurs d'eau en aval pour les coûts supplémentaires qu'ils encourent. Le montant de la pénalité doit être fixé de manière à inciter fortement l'entreprise à réduire la pollution dans un délai raisonnable. Une évaluation mondiale explore les impacts sur de multiples industries et a identifié huit menaces critiques et émergentes.¹⁰² Une étude récente a estimé les coûts de l'élimination des impacts des entreprises sur l'eau douce dans le secteur de l'habillement et l'industrie de l'emballage de la viande, avec des coûts annuels pour les entreprises individuelles atteignant 1,77 milliard de dollars US pour l'habillement et 301,4 millions de dollars US pour l'emballage de la viande,^{103, 104} La prise en charge de ces coûts réduirait les bénéfices de ces entreprises de 73 % et 65 % en moyenne pour les deux industries, respectivement.

En 2022, 99 entreprises ont signalé au Carbon Disclosure Project 215 risques liés à l'eau en Afrique, avec des impacts estimés à au moins 61 milliards de dollars US. Un sous-échantillon de ces entreprises a estimé que le coût de la réponse aux risques liés à l'eau en Afrique serait de 2,6 milliards de dollars.¹⁰⁵ Il est donc nécessaire de réaliser des études plus approfondies et un suivi plus complet de la pollution de l'eau causée par les différentes entreprises, des impacts sur l'écosystème et les utilisateurs en aval, et des niveaux de pénalité qui seraient payables et politiquement réalisables.

Les eaux usées comme nouvelle classe d'actifs. L'innovation dans le recyclage des eaux usées et la réutilisation de l'eau offre la possibilité de générer une nouvelle source de revenus à partir des eaux usées, de soutenir la conservation de l'eau et la préservation de l'eau. Pour faciliter l'innovation, en particulier dans les régions où l'eau est rare, les politiques devraient donner la priorité à la réutilisation de l'eau. La coopération internationale et le renforcement des capacités doivent être prioritaires pour soutenir les pays africains dans les programmes de promotion des infrastructures vertes,¹⁰⁷ du dessalement, de l'efficacité de l'eau, du traitement des eaux usées, du recyclage et des technologies de réutilisation. Ces technologies permettent des réponses localisées aux risques liés au changement climatique. Les technologies de réutilisation des eaux usées et de dessalement peuvent permettre de faire face aux sécheresses, tandis que les infrastructures vertes telles que les bassins versants, les revêtements perméables

et les biodégradations peuvent réduire les inondations.

Taxe sur les ressources. Des taxes spécifiques, par exemple sur les ressources minérales, peuvent permettre de lever des fonds supplémentaires importants pour une priorité nationale telle que la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. Des ressources supplémentaires considérables pourraient être collectées auprès des sociétés minières qui échappent à l'impôt, transférant ainsi les risques liés à l'eau sur le bilan public. Le FMI estime que le transfert de bénéfices dans le secteur minier africain entraîne une perte de recettes fiscales comprise entre 470 et 730 millions de dollars par an.¹⁰⁸ Si des taxes supplémentaires devaient être imposées sur l'exploitation des ressources minérales, il conviendrait de réfléchir soigneusement à la manière dont les investisseurs sont susceptibles de réagir aux incitations et aux pertes de revenus involontaires qui pourraient en résulter. En d'autres termes, il faudra faire des compromis entre la garantie de recettes pour les dépenses publiques et un régime fiscal compétitif pour les investisseurs miniers.¹⁰⁹ Au minimum, les gouvernements devraient avoir des objectifs politiques clairs, transparents et mesurables, soumis à une consultation publique et à un contrôle régulier.

Les financements mixtes permettront de combler l'écart de viabilité et de réduire le risque pour les financiers privés. Le financement mixte consiste en une combinaison de dettes commerciales, de financements concessionnaires et d'emprunts publics. Grâce à ces mécanismes, le financement privé peut jouer un rôle central pour combler le déficit de financement de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable.

Les banques nationales ou centrales accordent des prêts importants à des taux d'intérêt de base (inférieurs aux taux commerciaux) et généralement assortis de longues périodes d'amortissement. Elles peuvent travailler en étroite collaboration avec les ministres des finances et les ministères de tutelle sur des programmes phares nationaux spécifiques. Un plaidoyer est nécessaire pour qu'une plus grande attention soit accordée à la sécurité de l'eau. Avec les institutions de micro-finance, il est possible de lever au moins 1,5 milliard de dollars supplémentaires par an auprès de ces sources.

Les institutions financières.

La sécurité de l'eau en Afrique dépendra de plus en plus du financement privé, étant donné l'insuffisance des fonds publics et la contribution du secteur privé à l'efficacité des entreprises du secteur de l'eau.¹¹⁰

On estime que si les fonds de pension de l'Afrique pouvaient être mobilisés ainsi que d'autres investisseurs institutionnels, 10 milliards de dollars supplémentaires par an pourraient être mobilisés pour la sécurité de l'eau. Les banques commerciales accordent des prêts importants à des taux commerciaux et à des durées généralement courtes. Les taux d'intérêt seront plus élevés lorsque des garanties ou des sûretés ne sont pas disponibles et/ou lorsque d'autres risques existent.

Les projets bancables qui présentent un profil risque/rendement approprié doivent être financés par le secteur privé et ne pas bénéficier de subventions publiques. Dans le cas d'un projet presque bancable, un mécanisme de financement mixte pourrait être utilisé pour attirer les investisseurs. Les financiers nationaux n'ont pas un éventail d'options d'investissement aussi large que les financiers internationaux et le coût du capital sera plus élevé, mais ils ont une connaissance locale plus nuancée et des connexions, et peuvent donc avoir des moyens alternatifs d'atténuer les risques politiques et juridiques.

Les fonds mutuels, les fonds spéculatifs, les fonds de pension et les compagnies d'assurance seront des sources potentielles de financement dans certains pays. Les fonds de pension en Afrique ont 700 milliards de dollars US d'actifs sous gestion, et les fonds souverains ont 16,4 milliards de dollars US d'actifs sous gestion¹¹¹ Le programme 5%, dirigé par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), s'adresse aux investisseurs institutionnels (c'est-à-dire aux fonds de pension, aux fonds souverains et aux compagnies d'assurance) et vise à faire passer les allocations des propriétaires d'actifs africains aux infrastructures africaines de 1,5% à 5% de leurs actifs sous gestion.

Les entreprises qui contractent des prêts. L'expansion des entreprises du secteur de l'eau présente un potentiel important pour accroître le financement de la sécurité de l'eau, étant donné les besoins non satisfaits en eau et en assainissement dans les secteurs productifs et sociaux en Afrique. Pour réussir, elles doivent être soutenues par des lois et des réglementations, disposer de zones de service claires et développer leurs activités pour être en mesure d'accepter un financement par emprunt plus important (voir la voie 1). Pour attirer les financements, les entreprises d'eau et d'assainissement doivent être plus solvables et les marchés financiers doivent être plus développés. Plusieurs des plus grandes sociétés d'eau en Afrique ont une notation de crédit à long terme de BBB ou plus¹¹² mais plusieurs sociétés d'eau plus petites n'avaient qu'une notation BB.¹¹³

Une évaluation de la solvabilité de 21 fournisseurs de

services d'eau au Kenya a identifié quatre facteurs clés de la faible solvabilité : une collecte inefficace des revenus et des systèmes de gestion inadéquats ; une couverture inadéquate des coûts d'exploitation et de maintenance ; un taux élevé de non-revenus de l'eau ; et des niveaux élevés de dettes existantes et incertaines.^{114,115}

La microfinance. Le potentiel de la microfinance pour payer les coûts d'investissement des petites entreprises et des ménages est important, notamment auprès des banques spécialisées dans les prêts agricoles ou ruraux. Les institutions de microfinance proposent des prêts plus petits et travaillent avec les communautés locales pour améliorer l'accès aux prêts lorsque les garanties ou les sûretés sont moins disponibles.

Une fois que les différentes sources de financement auront été identifiées et évaluées, il sera essentiel de consolider les plans financiers dans une stratégie de financement pour atteindre la sécurité de l'eau et l'assainissement durable, et pour assurer la durabilité financière du secteur de l'eau. Une stratégie de financement permettra d'estimer le manque de financement pour atteindre les objectifs du secteur dans les délais impartis,¹¹⁶ d'examiner les options pour combler le manque de financement, en comprenant les actions nécessaires pour attirer différents types de financiers ; et de formuler un ensemble de politiques cohérentes qui combleront le manque de financement^{117,118} L'élaboration d'une stratégie de financement de l'eau doit être consultative et viser à dégager un large consensus sur les moyens de surmonter les goulets d'étranglement financiers et d'assurer la sécurité de l'eau. Elle permettra de rallier les programmes de nombreux partenaires de développement au plan national. Compte tenu des nombreux sous-thèmes de l'eau et de l'assainissement, il peut être plus réaliste de développer des stratégies de financement pour la gestion des ressources en eau et les services WASH séparément, tout en veillant à ce que leurs recommandations soient cohérentes.

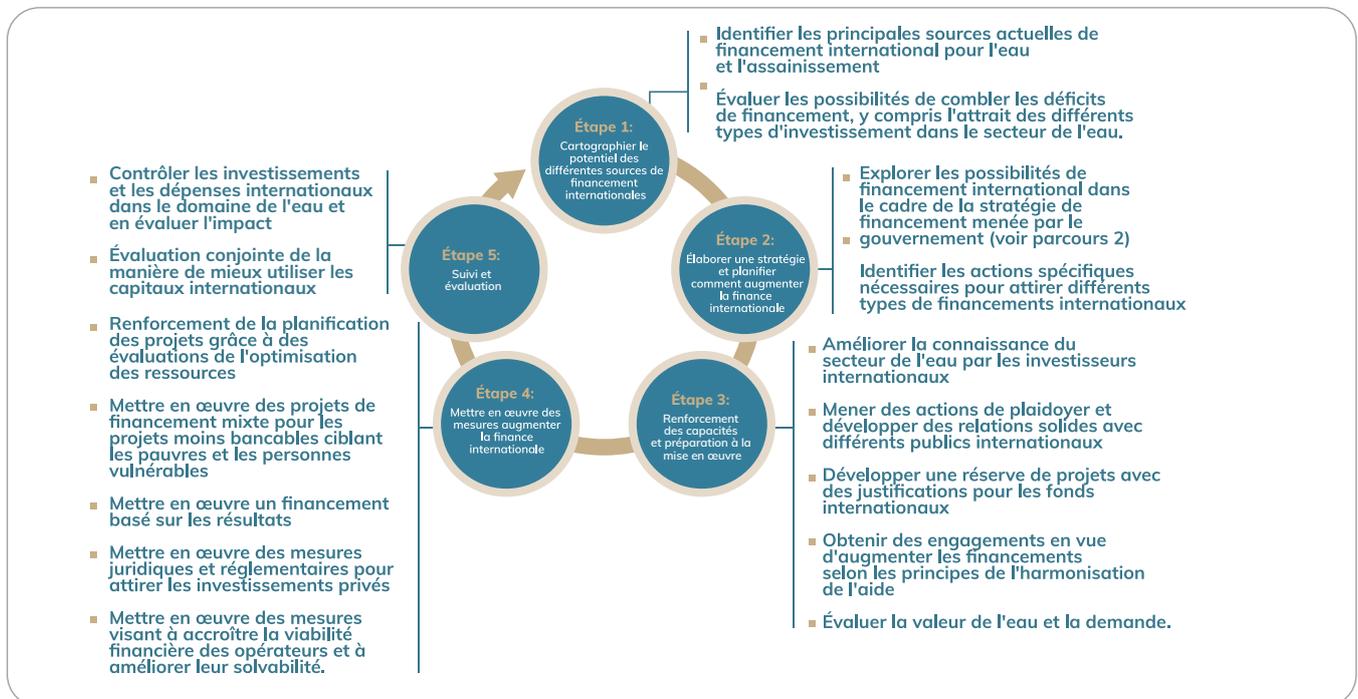
Voie 3 : Assurer le financement mondial et continental

L'objectif principal de cette voie est d'identifier les sources de financement internationales importantes qui pourraient être allouées à la sécurité de l'eau en Afrique et de prendre des mesures pour accéder à ces fonds.

Pour réussir, les chefs d'États africains doivent unir leurs forces pour faire pression et plaider en faveur d'un financement plus important pour l'Afrique, et plus particulièrement pour la sécurité de l'eau. Plusieurs contraintes doivent être abordées au plus haut niveau concernant les conditions dans lesquelles les systèmes financiers mondiaux mettent des fonds à la disposition

des pays en développement les plus pauvres. Les fonds supplémentaires qui pourraient être mobilisés par la voie 3 sont les suivants : 1,5 milliard de dollars de fonds bilatéraux, 2 milliards de dollars de banques multilatérales de développement et 3,2 milliards de dollars de fonds climatiques. Les cinq étapes de la voie 3 sont présentées à la figure 20.

Figure 20. Cinq étapes de la voie 3 pour garantir un financement mondial et continental



Le financement mixte dépend des subventions et des financements concessionnels pour garantir que la dette soit abordable pour les pays africains.

Les subventions internationales et les financements concessionnels disponibles sont énumérés ci-dessous comme sources possibles de financement mixte lorsque les finances publiques nationales sont limitées. Ces sources de financement peuvent être fragmentées et ne pas être alignées sur les besoins sectoriels ou régionaux. Des options pour des accords de financement commun en relation avec la sécurité de l'eau ou les investissements régionaux pourraient être envisagées.

Aide publique au développement (APD). Le pourcentage du total des engagements d'aide pour l'eau et l'assainissement a diminué, passant de 4,6 % en 2018 et 2019 à 3,6 % en 2020¹¹⁹; en valeur, de 9,6 milliards de dollars US en 2018 à 8,7 milliards de dollars US en 2020.¹²⁰ Cette tendance pourrait être inversée avec le bon type de soutien politique et la reconnaissance du rôle central de la sécurité de l'eau dans le développement économique national et l'atténuation des risques climatiques. Les donateurs peuvent avoir plus d'impact en suivant les principes de la finance durable,¹²¹ et peuvent mobiliser

davantage de fonds pour l'eau en offrant des garanties aux investisseurs, en renforçant les systèmes et en fournissant une assistance technique pour mettre en relation les emprunteurs et les prêteurs.

Fonds pour le climat. L'Afrique aura besoin de 2,8 billions de dollars US entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre ses CDN dans le cadre de l'Accord de Paris - dont 24% pour l'adaptation, 64% pour l'atténuation et 10% pour des avantages doubles.¹²² Dans les pays qui ont fourni des données sectorielles, 17% des besoins d'adaptation concernaient l'eau. Les donateurs internationaux et les gouvernements africains se sont engagés à verser environ 30 milliards de dollars par an, ce qui représente environ 12% du montant total des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Bien que la somme de la CDN soit actuellement un total irréaliste, on suppose que le secteur de l'eau pourrait combler 20% de son propre déficit de financement, soit un total de 3,2 milliards USD par an en Afrique.

Pour que le secteur de l'eau parvienne à attirer le financement climatique, il est essentiel de produire des propositions de projet solides qui s'appuient sur les dernières preuves et tiennent compte des incertitudes futures.¹²³

Elles doivent démontrer les impacts intersectoriels et l'effet de levier du financement. Le cofinancement est généralement une condition des fonds climatiques et doit donc être négocié pour assurer la durabilité future du projet. En outre, le rôle de l'eau et de l'assainissement dans les mesures d'atténuation du climat doit être reconnu et démontré.

Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI. Le DTS n'est pas une monnaie en soi, mais une unité comptable pour les transactions du FMI avec les pays membres¹²⁴. Les DTS sont un actif stable qui s'ajoute aux réserves internationales d'un pays et qui est géré par la banque centrale afin de garantir qu'un pays dispose des devises étrangères dont il a besoin pour commercer avec le monde. L'ajout de DTS aux réserves internationales d'un pays le rend plus résilient sur le plan financier. Les pays peuvent échanger leurs DTS contre des devises fortes avec d'autres membres du FMI.

Les banques multilatérales de développement fournissent un mélange de subventions, de prêts concessionnels et commerciaux en fonction du niveau de revenu du pays. La Banque mondiale dispose actuellement d'un portefeuille d'investissements mondiaux dans le domaine de l'eau de près de 30 milliards de dollars US, tandis que la Banque africaine de développement a investi un montant estimé à 6,2 milliards de dollars US dans la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement entre 2010 et 2021. Il est peu probable que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement puissent fournir plus d'un milliard de dollars supplémentaires par an pour la sécurité de l'eau. Des subventions et des prêts supplémentaires pourraient être obtenus auprès de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), qui compte désormais 20 membres approuvés d'Afrique¹²⁵ et de la Nouvelle banque de développement.¹²⁶

L'aide bilatérale au développement fournit des subventions et une assistance technique, et dans certains cas des garanties de prêt pour un financement mixte. De nombreux membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont adopté l'objectif de 0,7 % pour l'APD fixé par l'ONU en 1970. Depuis lors, plusieurs pays ont atteint cet objectif et certains l'ont maintenu, comme le montre l'indicateur 17.2.1 (a) de l'ODD 17.¹²⁷ Cependant, l'APD globale était inférieure à 0,35 % du revenu national brut en 2020, c'est-à-dire moins de la moitié de l'objectif.¹²⁸ Ces dernières années, l'aide bilatérale des pays du CAD à l'Afrique s'est élevée en moyenne à environ 1,5 milliard

de dollars US par an pour l'eau et l'assainissement. La montée en puissance des pays BRICS dans le paysage de l'APD au cours des 20 dernières années pourrait entraîner une augmentation de l'APD. On constate un nombre croissant de prêts de la Chine¹²⁹ et de l'Inde¹³⁰ on the African continent, which are not captured by sur le continent africain, qui ne sont pas pris en compte par le système de notification des créanciers de l'OCDE. On estime qu'une augmentation de 25% de l'aide bilatérale pourrait être réalisée, pour un total de 0,5 milliard de dollars US par an.

Les agences des Nations Unies fournissent des subventions et une assistance technique. Les principaux acteurs du financement de la sécurité de l'eau sont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF, ONU-Habitat et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la plupart des fonds provenant d'agences bilatérales et une plus petite proportion de sources privées.

La Facilité africaine de l'eau (FAE), hébergée par la Banque africaine de développement, fournit des subventions et une assistance technique spécialisée pour mettre en œuvre des projets innovants dans le domaine de l'eau et mobiliser des investissements pour des projets dans ce domaine dans toute l'Afrique. De 2006 à 2021, la FAE a mobilisé environ 200 millions de dollars US auprès de différents bailleurs de fonds.

Le **Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique (AAAP)**, une initiative conjointe de la Banque africaine de développement et du Centre mondial sur l'adaptation, a été approuvé par les dirigeants africains dans le but de mobiliser 25 milliards de dollars pour l'adaptation dans le cadre de ses quatre piliers transformationnels, l'eau jouant un rôle central.¹³¹

Le financement privé international jouera un rôle central pour combler le déficit de financement de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable, avec des milliers de milliards de dollars potentiellement disponibles sur les marchés mondiaux. Un environnement favorable renforcé (voie 1) et des possibilités de financement mixte (voie 2) réduiraient le risque pour ces investisseurs et ouvriraient de nouvelles voies pour investir dans l'eau en Afrique. Dans le même temps, les investissements internationaux doivent adopter les normes les plus élevées en matière de gestion de l'eau et promouvoir les innovations et le transfert de connaissances pour atteindre ces normes.

Les investisseurs institutionnels sont des sociétés qui achètent, vendent et gèrent des actions, des obligations et d'autres titres de placement pour le compte de leurs clients ou actionnaires. Les exemples d'investisseurs institutionnels sont les fonds communs de placement, les fonds spéculatifs, les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les banques commerciales et les fonds de dotation.¹³² Ces investisseurs recherchent généralement des taux de rendement plus élevés mais ajustent leurs portefeuilles en fonction du risque. Les investisseurs internationaux ont une vision globale des opportunités d'investissement et ont accès à des capitaux moins chers que les financiers commerciaux nationaux. En revanche, ils sont confrontés au risque de change et sont plus sensibles au risque politique et à la force des systèmes juridiques locaux.

Les investisseurs d'impact recherchent un rendement financier mais visent explicitement à équilibrer ce rendement avec des résultats positifs en matière de développement humain ou écologique. Le Global Impact Investing Network estime que plus de 3 349 organisations gèrent actuellement 1 164 milliards de dollars US en actifs sous gestion (AUM) d'investissement d'impact dans le monde, dont 2 % en Afrique subsaharienne et 1 % au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.¹³³ Le financement axé sur les résultats exige une bonne gouvernance ainsi qu'un suivi et une évaluation des résultats des investissements, en plus des retours sur investissement.

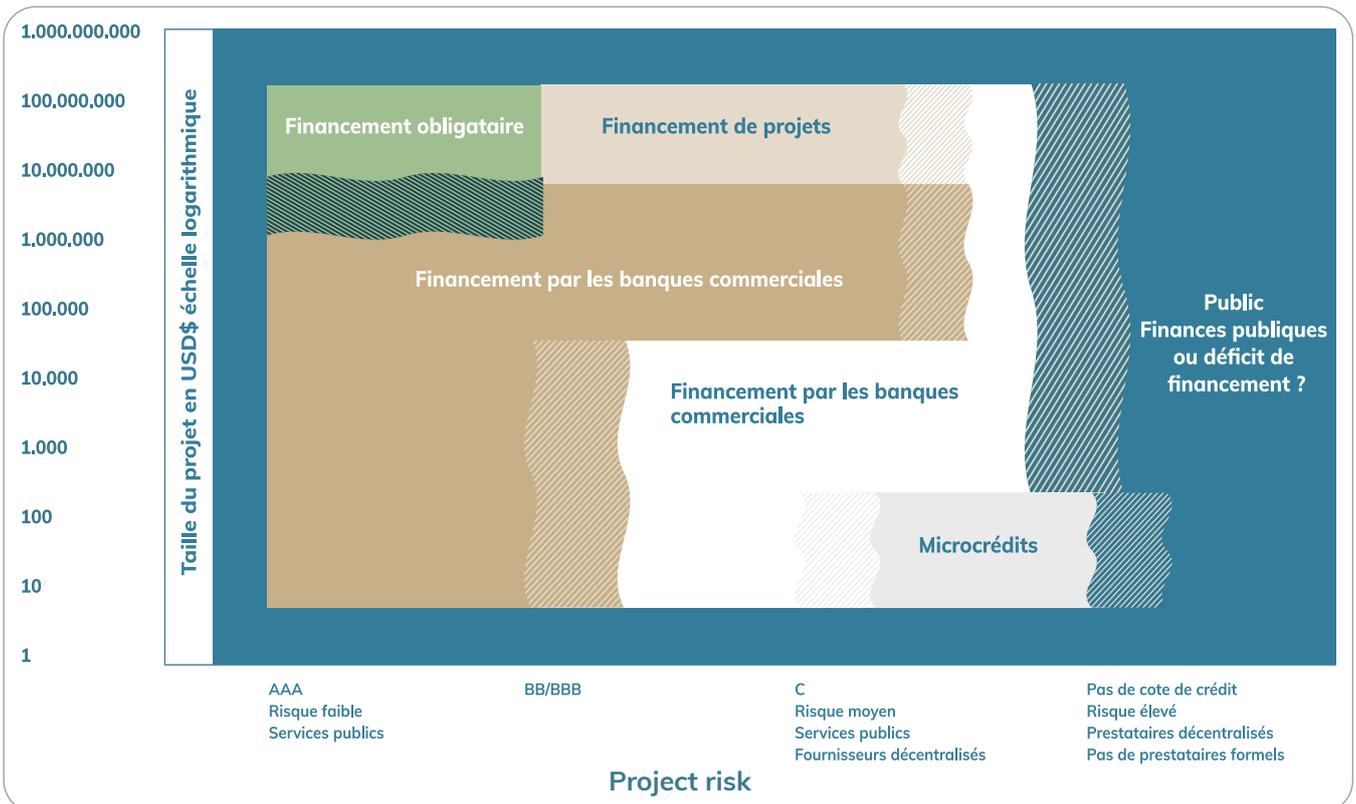
Pour attirer davantage d'investisseurs institutionnels vers la sécurité de l'eau et l'assainissement durable, il faut des structures de préparation des projets capables d'appliquer des méthodologies reconnues, guidant les études de faisabilité et les évaluations des risques. Une procédure standard d'évaluation des investissements est essentielle pour identifier et comparer différents projets de manière transparente et pour fixer des critères de performance que les développeurs et les exécutants de projets intègrent dans la conception du projet. Les projets doivent avoir une justification claire en termes d'objectifs de développement économique et social, de rapport qualité-prix (comparaison de différentes options sur la base des coûts du cycle de vie, des avantages dans le temps), de bancabilité, de durabilité future et d'informations relatives aux garanties environnementales et sociales. Il convient de renforcer la collecte de données et la capacité à établir des rapports, en mettant l'accent sur les effets et les résultats.

L'amélioration des études de faisabilité et des évaluations des risques peut accroître l'attrait des investissements dans les infrastructures d'eau et d'assainissement. Les facilités régionales peuvent aider à mettre en commun les ressources et à fournir un soutien aux pays qui ne sont pas en mesure de mettre en place leurs propres facilités, y compris le développement des capacités pour que les pays soient plus autonomes. Par exemple, la Facilité africaine de l'eau joue un rôle déterminant en aidant les pays africains à préparer des projets bancables qui répondent au besoin croissant d'investissements pour le développement et la gestion des ressources en eau en Afrique. De même, le mécanisme de prestation de services du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) peut être utilisé par les pays africains pour soutenir la préparation de projets à un stade précoce aux niveaux national et régional. Il fournit également des services de conseil institutionnel, de conseil juridique, de communication et de renforcement des capacités.¹³⁴

L'environnement institutionnel et réglementaire soutenant les PPP doit être renforcé pour attirer les investisseurs internationaux. Il s'agit notamment de soutenir la gestion des finances publiques, les marchés publics et la gestion des contrats afin de garantir la transparence budgétaire, l'engagement à long terme des fonds publics et la sécurité réglementaire (voir la voie 1). Les instruments financiers doivent être adaptés pour faciliter la simplicité des transactions et crédibiliser l'investissement. La forme des PPP variera en fonction du contexte. La figure 21 présente un cadre simplifié, axé sur les domaines du risque et de la taille du projet qui se prêtent le mieux aux options de financement mixte¹³⁵. Il est possible de s'appuyer sur des initiatives telles que les partenariats public-investisseur (PPPI) du Réseau continental d'entreprises de l'UA-NEPAD.¹³⁶ Un fonds de viabilité des investissements fournit des conseils sur la fixation des tarifs, le comptage et la vérification de l'utilisation de l'eau et du rejet des déchets, et il fournit des fonds pour couvrir les écarts de viabilité lorsque la capacité fiscale est limitée.



Figure 21. Un cadre simplifié pour discuter de la finance mixte



Source : Gietema, van Oppenraaj et Fonseca (2017). Semaine internationale de l'eau, Amsterdam.



Chapitre 5 : Plan d'action

Un plan d'action en cinq points est présenté ci-dessous pour mettre en œuvre les trois voies, avec les actions clés correspondantes.

1. Établir un leadership politique intersectoriel au plus haut niveau, avec l'engagement d'augmenter substantiellement les budgets et les investissements publics pour la sécurité de l'eau et l'assainissement durable. L'eau touche tous les secteurs économiques et sociaux. Un leadership intersectoriel est essentiel. Faire de la sécurité de l'eau et de l'assainissement durable une priorité nationale et continentale.

Actions clés pour les dirigeants africains, les partenaires de développement et les investisseurs:

- Mettre en place un forum de haut niveau, intersectoriel et interministériel, mandaté par le président, le premier ministre ou le cabinet pour défendre les investissements dans la sécurité de l'eau et l'assainissement durable et superviser la mise en œuvre de la feuille de route nationale des investissements dans l'eau pour la croissance et le développement.
- Rehausser la position de la sécurité de l'eau au sein du leadership politique et de la structure ministérielle, en soulignant son importance intersectorielle.
- Examiner l'espace fiscal et le rôle de la sécurité de l'eau dans la croissance économique.
- Élaborer des programmes d'investissement dans le secteur de l'eau complets, multisectoriels et chiffrés.
- Faire de l'investissement dans l'eau une priorité dans les portefeuilles de prêts des banques nationales de développement.

2. Suivre les progrès et renforcer la responsabilité mutuelle des résultats dans la mobilisation des investissements dans le domaine de l'eau et dans les mécanismes d'examen par les pairs aux niveaux continental, régional, national, sous-national et communautaire.

Actions clés pour les dirigeants africains, les partenaires de développement et les investisseurs:

- Mettre en œuvre des rapports, des examens et des analyses complets et réguliers des progrès réalisés en matière de sécurité de l'eau par le biais du tableau de bord du Programme d'investissement dans l'eau en Afrique continentale (AIP), du système de suivi et de rapport du secteur de l'eau et de l'assainissement de l'AMCOW (WASSMO) et des processus nationaux d'examen conjoint du secteur.
- Recommander aux gouvernements africains de s'engager à allouer au moins 5 % de leur budget national au secteur de l'eau et de l'assainissement et 0,5 % de leur PIB par an aux programmes d'assainissement et d'hygiène .
- Renforcer les systèmes de gestion des finances publiques afin d'améliorer l'établissement de rapports et la responsabilité en matière d'eau, y compris l'audit financier des comptes publics.

3. Mobiliser de nouvelles sources de financement et des financements innovants, tels que les investisseurs institutionnels et financement public mixte.

Actions clés pour les dirigeants africains, les partenaires de développement et les investisseurs:

- Renforcer ou mettre en place un fonds d'investissement international pour l'eau mixte AIP et des installations de développement de projets répondant aux normes des investisseurs institutionnels.
- Soutenir les plates-formes de mise en relation pour rapprocher l'offre et la demande de financement de l'eau, en mettant l'accent sur les approches résilientes au changement climatique, les financements mixtes, les approches inclusives et les approches transformatrices de genre.
- Procéder à une révision complète des tarifs nationaux pour informer les réformes des tarifs de l'eau qui intègrent la valeur économique de l'eau, l'accessibilité financière et l'inclusion sociale.

4. Renforcer la réglementation institutionnelle pour les investissements dans le domaine de l'eau, créer des incitations et des pénalités pour une meilleure efficacité de l'eau dans de multiples industries afin de mener des efforts de gestion de l'eau, de biodiversité et de protection des écosystèmes.

Actions clés pour les dirigeants africains, les partenaires de développement et les investisseurs:

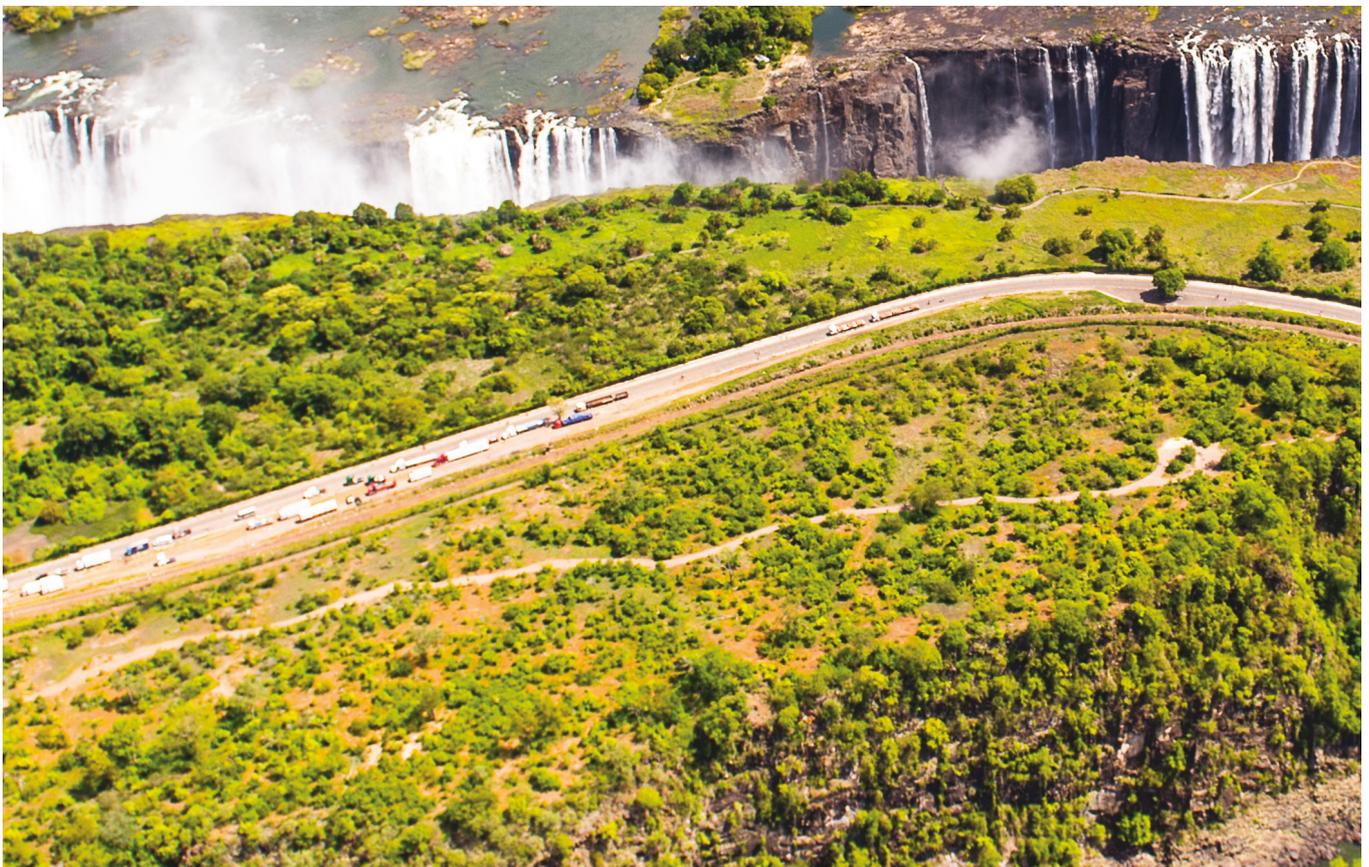
- Définir et mettre en œuvre un environnement juridique et réglementaire approprié pour l'eau et l'assainissement, y compris des cadres juridiques pour les PPP.
- Mettre à jour les mécanismes de conformité et les amendes à imposer par les régulateurs aux pollueurs de l'eau, en tenant compte de la valeur économique de l'eau.

5. Utiliser l'APD pour réduire les risques liés aux investissements dans le secteur de l'eau et tirer parti de flux de financement plus importants. Améliorer la capacité de mise en œuvre, la qualité des projets bancables et renforcer la coopération internationale en alignant le soutien technique et financier

sur les programmes, stratégies et plans d'investissement dans le domaine de l'eau aux niveaux régional, transfrontalier et national.

Actions clés pour les dirigeants africains, les partenaires de développement et les investisseurs:

- Développer une réserve de projets d'eau bancables. Mettre en place un système de formulation des projets depuis le stade de la conception jusqu'à la clôture technique et financière et veiller à ce qu'une réserve de propositions de projets viables soit disponible à tout moment. Cela maximisera les possibilités d'attirer les ressources indispensables à la mise en œuvre des projets.
- Renforcer la réglementation institutionnelle et s'engager à respecter les principes de la finance durable, notamment (dans la mesure du possible) : donner la priorité aux groupes pauvres et vulnérables ; utiliser et renforcer les systèmes et les capacités du gouvernement en matière de financement, de passation de marchés et de suivi.
- Envisager l'affectation de droits de tirage spéciaux à l'eau, aux assurances et aux échanges dette-nature.



Chapitre 6 : Prochaines étapes

Il sera vital pour les pays d'agir rapidement, en s'appuyant sur la dynamique des événements organisés en 2023 pour construire et capitaliser sur le soutien politique en faveur de l'eau et de l'assainissement. Ce rapport servira de base à l'élaboration du plan d'action du Groupe de haut niveau sur l'investissement, qui guidera la mise en œuvre des pistes pour la mobilisation de 30 milliards de dollars d'investissements dans l'eau résiliente au changement climatique d'ici 2030.

En priorité, et pour permettre un leadership politique permanent de haut niveau et une supervision de la mise en œuvre d'actions concrètes sur la mobilisation des investissements, l'Union africaine doit envisager de créer, au sein de sa structure, un comité des chefs d'État consacré à la sécurité de l'eau et à l'assainissement durable, à l'instar de son Comité des chefs d'État et de gouvernement sur le changement climatique (CAHOSC).

Pour combler le déficit d'investissement dans l'eau et atteindre les cibles liées à l'eau des ODD, il sera essentiel de mettre en œuvre des programmes nationaux d'investissement dans l'eau avec des mécanismes appropriés d'examen par les pairs, en utilisant la fiche d'évaluation des investissements dans l'eau. Les dirigeants nationaux ainsi que les institutions chefs de file et les partenaires de développement mandatés pour l'eau et l'assainissement doivent se réunir régulièrement pour examiner les progrès accomplis et saisir les occasions de faire avancer cette vision pour leur pays, comme suit:

1. Obtenir des engagements pour aller de l'avant avec la mise en œuvre d'une feuille de route d'investissement.

- Examiner la proposition globale de la feuille de route et le réalisme de sa mise en œuvre par le pays.
- Recommander la manière dont les voies de la feuille de route peuvent être adaptés au pays.
- Examiner quelles actions clés pourraient être engagées et proposer des ajustements.
- Informez les partenaires de développement de l'intention d'aller de l'avant et demandez leur contribution si nécessaire.

2. Lancer le processus d'établissement et de renforcement de l'engagement et du leadership politiques de haut niveau pour défendre l'eau et l'assainissement à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de l'eau.

- Établir un comité des chefs d'État de l'UA et mobiliser la liste des leaders politiques et culturels susceptibles de défendre l'eau et l'assainissement et identifiez les questions spécifiques liées à l'eau et à l'assainissement qui pourraient être mises en avant.
- Contactez les bureaux des cinq premiers champions potentiels pour évaluer leur intérêt et leur potentiel.
- S'engager auprès des directeurs d'institutions financières et de fonds d'investissement ayant un potentiel important pour lever des fonds pour l'eau et l'assainissement.
- S'engager à mettre en œuvre la feuille de route des investissements.

3. Identifier les travaux fondamentaux à entreprendre.

- Identifier les preuves disponibles et les principales lacunes en matière de preuves afin d'établir un dossier d'investissement pour l'eau et de développer une stratégie financière, un plan d'investissement et une réserve de projets.
- Évaluer le calendrier et l'ordre des études destinées à combler les principales lacunes en matière de données probantes et la manière dont elles s'articuleront entre elles.
- Prévoyez qui va entreprendre et financer les études.
- Élaborer un plan d'investissement pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable.
- Initier l'utilisation du tableau de bord du AIP, identifier et combler les lacunes en matière de données, et le relier aux instruments et processus nationaux soutenu par les organes de l'UA et le Secrétariat de l'AIP.

4. Planifier la mise en œuvre des propositions de renforcement du secteur et les moyens d'attirer des fonds publics et des financements d'investisseurs de sources nationales et internationales.

- Identifier les aspects de l'environnement favorable qui sont les plus faibles et qui ont le plus grand potentiel pour stimuler le financement ou accroître l'efficacité, l'équité ou la durabilité.
- Examiner quelles initiatives citées dans ce rapport sont pertinentes pour le pays et ont le plus de potentiel.

5. S'engager dans des initiatives régionales pour renforcer la mise en œuvre de la feuille de route.

- Prendre des engagements nationaux pour mettre en œuvre les éléments de la feuille de route, tant sur les plateformes nationales que régionales.
- Rechercher des contributions et partager l'expérience des bonnes pratiques avec d'autres pays.

- Examiner et suivre les engagements pris dans le cadre de la feuille de route du AIP.

En outre, les institutions financières et les investisseurs internationaux devraient examiner comment ils prévoient d'accroître la qualité et la quantité des financements pour aider les pays africains à assurer la sécurité de l'eau et un assainissement durable pour tous. Pour cela, il faut comprendre le paysage financier de leur point de vue, les opportunités qui existent, leur avantage comparatif et la manière dont ils peuvent jouer leur rôle. Ils devraient explorer la faisabilité d'un AIP International Blended fonds d'investissement pour mobiliser des financements public-privé.

Notes en fin de texte

- ¹ Organisation météorologique mondiale (2021). État du climat en Afrique 2021. OMM-No. 1300. Genève : OMM.
- ² Damania R, Desbureaux S, Rodella A-S, Russ J, Zaveri E (2019). Qualité inconnue : la crise invisible de l'eau. Washington, D.C. : Banque mondiale. doi:10.1596/978-1-4648-1459-4. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- ³ ONU-Eau et UNESCO (2009). Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2009. Faits et chiffres. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374903.locale=en> Estimations actualisées pour 2022 sur la base du PIB actuel.
- ⁴ Assainissement et eau pour tous (2020). Eau et assainissement - Comment faire fonctionner l'investissement public Un manuel pour les ministres des finances.
- ⁵ Nations Unies. (2012). Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement. New York.
- ⁶ Union africaine (2016). Le programme d'actions prioritaires pour la gestion des ressources en eau en Afrique 2016-2025.
- ⁷ Grey D., Sadoff C.W. (2007). Nager ou couler ? La sécurité de l'eau pour la croissance et le développement. *Water Policy* 9(6) : 545-571. et Sadoff, C., Grey D., Borgomeo E. (2020). *Water Security*. Oxford Research Encyclopedia of Environmental Science.
- ⁸ Tilley, E., Ulrich, L., Lüthi, C., Reymond, Ph. et Zurbrügg, C. (2014). Compendium des systèmes et technologies d'assainissement. 2e édition révisée. Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (Eawag), Duebendorf, Suisse.
- ⁹ Global Water Partnership Africa (2018). Programme d'investissement pour l'Afrique. " La sécurité de l'eau pour la création d'emplois, l'industrialisation et la mise en œuvre des ODD ". Résumé du concept. Février 2018.
- ¹⁰ ONU-Eau et UNESCO (2022). Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2022.
- ¹¹ <https://www.bloomberg.com/news/articles/2013-11-01/africa-water-utilities-lose-as-much-as-800-million?leadSource=verify%20wall>
- ¹² ONU-Eau et UNESCO (2016). Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2016. <https://www.unwater.org/publications/un-world-water-development-report-2016>
- ¹³ Banque africaine de développement (2022). Perspectives économiques en Afrique 2022. Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique. Tunis : Banque africaine de développement.
- ¹⁴ <https://willembuiter.com/CitiGPSWater.pdf> consulté le 24 février 2023
- ¹⁵ http://pdf.wri.org/jpmorgan_watching_water.pdf consulté le 24 février 2023
- ¹⁶ Cité dans <https://www.globalresearch.ca/the-new-water-barons-wall-street-mega-banks-are-buying-up-the-worlds-water/5383274> consulté le 24 février 2023, lire également <https://smartwatermagazine.com/news/credit-suisse/global-effort-required-tackle-key-challenges-water-scarcity> consulté le 24 février 2023.
- ¹⁷ Rapporté dans le magazine *The Economist* <https://www.economist.com/business/2008/08/21/running-dry>, consulté le 24 février 2023, et également <https://financeandfury.com.au/is-water-investment-the-petroleum-of-the-21st-century/>, consulté le 24 février 2023.
- ¹⁸ <https://www.edie.net/gdp-will-be-severely-hampered-by-water-scarcity-warns-hsbc/> consulté le 24 février 2023
- ¹⁹ <https://ecologise.in/2019/11/17/the-new-water-barons-wall-street-is-buying-up-the-worlds-water/> consulté le 24 février 2023
- ²⁰ <https://www.morganstanley.com/ideas/water-scarcity-causes-and-solutions> consulté le 24 février 2023
- ²¹ <https://www.sc.com/global/av/ae-news-media-100323-1.pdf> consulté le 24 février 2023
- ²² UBS. *The Environmental Report* (2006), voir également <https://www.ubs.com/microsites/nobel-perspectives/en/latest-economic-questions/environmental-economics/articles/water-crisis.html>, consulté le 24 février 2023.

²³ World Wildlife Fund : https://unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2019/WAT/04Apr_29-30_Global_WS_on_Ecosystem-based_adaptation/session_4.2_Muruven.pdf et https://institute.eib.org/wp-content/uploads/2018/10/2018_October_EIB_WWF_merged.pdf consulté le 24 février 2023.

²⁴ Abrams L. (2018). Libérer le potentiel de l'agriculture pluviale améliorée. Rapport n° 39. SIWI, Stockholm.

²⁵ Abrams L., Smedley D. (2020). Virtual Jobs : Les petits exploitants agricoles africains et les importations de produits alimentaires. SIWI, Stockholm.

²⁶ Louvain, U.C. Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED) et USAID (2022). L'interaction des événements extrêmes sécheresse-inondation en Afrique au cours des vingt dernières années (2002-2021). Numéro 69.

²⁷ Geneva Water Hub (2017). L'hydrodiplomatie pour l'eau, la paix et la sécurité. Au-delà de la gestion partagée de l'eau. Rapport de la table ronde du groupe de réflexion. Groupe mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. Février 2017.

²⁸ <https://www.afdb.org/en/documents/climate-proofing-transboundary-water-agreements-africa>

²⁹ Prüss-Ustün A., et Wolf J., Bartram J. (2019). Charge de morbidité liée à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène inadéquats pour certains résultats de santé défavorables : Une analyse actualisée avec un accent sur les pays à revenu faible et intermédiaire. *Journal international d'hygiène et de santé environnementale* 222 (5) : 765-777.

³⁰ Elmahdi A. et Wang L. (2022). Water Asset Transition through Treating Water as a New Asset Class for Paradigm Shift for Climate-Water Resilience. *Climate* 10 : 191.

³¹ Institut des ressources mondiales (2020). Atteindre l'abondance : Comprendre le coût d'un avenir durable pour l'eau. Strong, C., Kuzma, S, Vionnet, S, Reig, P. Document de travail. Janvier 2020.

³² Cité par le Programme d'investissement dans l'eau en Afrique <https://aipwater.org>

³³ Plusieurs études ont estimé le coût de la réalisation des différents objectifs de l'ODD 6, mais aucune n'a évalué le coût de la sécurité de l'eau sous tous ses aspects. Le World Resources

Institute estime que la réalisation de l'ODD 6 d'ici 2030 coûtera 150 milliards de dollars US par an à l'Afrique. Cela correspond à environ 100 dollars par Africain et par an pour investir dans les systèmes et les exploiter. Pour deux tiers des pays africains, ce coût représente 2 à 4 % du PIB, et pour le tiers restant, il représente 1 à 2 % du PIB. La Facilité africaine de l'eau de la Banque africaine de développement prévoit que 64 milliards de dollars par an sont nécessaires pour réaliser la Vision africaine de l'eau en 2025. La Facilité africaine de l'eau estime que l'investissement actuel se situe entre 10 et 19 milliards de dollars par an. Il est donc probable qu'il existe un déficit de financement compris entre 45 et 54 milliards de dollars par an, soit environ 40 dollars par habitant et par an.

³⁴ ONU-Eau (2021). Résumé de l'état d'avancement 2021 : SDG 6 - eau et assainissement pour tous. Nations Unies.

³⁵ Oluwasanya G., et Perera D. (2022). La sécurité de l'eau en Afrique : A Preliminary Assessment. Numéro 13. Université des Nations Unies - Institut pour l'eau, l'environnement et la santé, Hamilton, Canada.

³⁶ En 2020, deux pays ont obtenu un score élevé (71 à 90 %), 19 pays ont obtenu un score moyennement élevé (51 à 70 %), 19 pays ont obtenu un score moyennement faible (31 à 50 %) et six pays ont obtenu un score faible (11 à 30 %).

³⁷ <https://www.speakupafrika.org/wp-content/uploads/2019/09/Is-Africa-on-track-to-achieve-the-SDGs-on-Sanitation.pdf>

³⁸ Commission économique pour l'Afrique ; Union africaine ; Banque africaine de développement (2003). La Vision africaine de l'eau pour 2025 : Utilisation équitable et durable de l'eau pour le développement socio-économique.

³⁹ Asante A, Wasike W, Ataguba JE (2020). "Le financement de la santé en Afrique sub-saharienne : Des cadres analytiques à l'évaluation empirique". *Applied Health Economics and Health Policy* 18 : 743-746.

⁴⁰ <https://www.statista.com/statistics/1219612/defense-spending-budget-in-africa-by-country/>

⁴¹ Nations Unies (2020). Rapport sur le financement du développement durable. New York : Nations Unies.

⁴² Voir <https://www.spglobal.com/ratings/en/about/intro-to-credit-ratings> pour une explication du système de notation S&P, et <https://disclosure.spglobal.com/sri/> pour les scores.

⁴³ <https://www.mckinsey.com/capabilities/operations/our-insights/solving-africas-infrastructure-paradox>

⁴⁴ <https://www.africa50.com/news-insights/news/us-export-import-bank-africa50-sign-mou-to-mobilize-300-million-in-project-financing-for-african-infrastructure/> <https://www.africa50.com/news-insights/news/us-export-import-bank-africa50-sign-mou-to-mobilize-300-million-in-project-financing-for-african-infrastructure/>

⁴⁵ <https://www.eaif.com/projects/#completed-projects> <https://www.eaif.com/projects/#completed-projects>

⁴⁶ <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/2020-key-findings#kf1>

⁴⁷ <https://cpia.afdb.org/?page=results&subpage=overview> - comprend cinq piliers : Gestion économique, politiques structurelles, inclusion sociale/équité, gouvernance, développement des infrastructures et intégration régionale.

⁴⁸ <https://iiag.online> - comprend quatre piliers dans le score global de la gouvernance : Sécurité et État de droit ; Participation, droits et inclusion ; Fondements des opportunités économiques ; et Développement humain. Sont également présentés des indicateurs sur la perception publique de la gouvernance globale.

⁴⁹ Banque mondiale (2022). Rapport mondial sur la gestion des finances publiques. Dépenses publiques et responsabilité. Washington, D.C. : Banque mondiale.

⁵⁰ Partenariat budgétaire international (2022). Enquête sur le budget ouvert 2021. 8th Résumé de l'édition.

⁵¹ Gates S., Hegre H., Nygård M., Strand H. (2015). Les conséquences des conflits armés internes sur le développement. Institut international de recherche sur la paix de Stockholm. Mars 2015.

⁵² <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/>

⁵³ ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022). Des systèmes solides et des investissements judicieux : Evidence on and Key Insights into Accelerating Progress on Sanitation, Drinking-Water

and Hygiene. Rapport de l'ONU-Eau sur l'analyse et l'évaluation mondiales de l'assainissement et de l'eau potable (GLAAS) 2022. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2022.

⁵⁴ Union africaine (2020). Cadre pour le développement de l'irrigation et la gestion des eaux agricoles en Afrique.

⁵⁵ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).

⁵⁶ Le financement groupé est un mécanisme par lequel les donateurs apportent des contributions financières à un ensemble commun d'objectifs généraux en canalisant le financement par le biais d'un seul instrument.

⁵⁷ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).

⁵⁸ <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/>

⁵⁹ Page 37 dans : Oluwasanya G., Perera D. et al (2022). La sécurité de l'eau en Afrique : A Preliminary Assessment. Numéro 13. Institut universitaire des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé, Hamilton, Canada.

⁶⁰ <https://www.africawat-sanreports.org/Ui/core-indicators-map>

⁶¹ Les dispositifs de financement environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comprennent les obligations vertes et sociales qui visent des résultats d'investissement plus larges et exigent généralement des rapports basés sur les résultats.

⁶² OMS et UNICEF (2020). Progrès en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les foyers. Cinq ans après l'adoption des ODD. Programme commun de suivi. Genève : Organisation mondiale de la santé et New York : UNICEF.

⁶³ ONU-Eau (2021). Résumé de l'état d'avancement 2021 : SDG 6 - Eau et assainissement pour tous. New York : Nations Unies.

⁶⁴ Partenariat budgétaire international (2022). Enquête sur le budget ouvert 2021. Voir l'annexe E pour les scores.

⁶⁵ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).

⁶⁶ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).

⁶⁷ <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/>

- ⁶⁸ Banque mondiale (2014). Les partenariats public-privé dans le domaine de l'eau en Afrique. Les partenariats public-privé de la Banque mondiale et le programme d'eau et d'assainissement. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ⁶⁹ <http://ppi.worldbank.org>
- ⁷⁰ Communauté de développement de l'Afrique australe (2022). Un cadre commun concernant la politique, les dispositions institutionnelles et les cadres juridiques de la SADC.
- ⁷¹ <https://www.icafrica.org/en/topics-programmes/spending-by-african-governments-on-infrastructure/>
- ⁷² *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).
- ⁷³ <https://www.africawat-sanreports.org/Ui/sanitation-indicators-map>
- ⁷⁴ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).
- ⁷⁵ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).
- ⁷⁶ Van den Berg C., et Danilenko A. (2017). Performance des services publics de l'eau en Afrique. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ⁷⁷ Banque mondiale et UNICEF (2017). Assainissement et eau pour tous : comment combler le déficit de financement ? Document de travail. New York : Assainissement et eau pour tous (SWA).
- ⁷⁸ Commission économique pour l'Afrique ; Union africaine ; Banque africaine de développement (2003). La Vision africaine de l'eau pour 2025 : Utilisation équitable et durable de l'eau pour le développement socio-économique.
- ⁷⁹ <https://blogs.worldbank.org/opendata/pandemic-prices-and-poverty>
- ⁸⁰ *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).
- ⁸¹ Andres L.A., Thibert M., Lombana Cordoba C., et Danilenko A.V.(2019). Faire plus avec moins : Des subventions plus intelligentes pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ⁸² Pories L., Fonseca C., et Delmon V. (2019). Mobiliser des financements pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène : bien poser les bases. Water.org, IRC et la Banque mondiale.
- ⁸³ <https://www.unwater.org/news/overview-2022-2024-data-compilation-process-and-timeline-sdg-6-global-indicators>
- ⁸⁴ <https://amcow-online.org/water-sector-and-sanitation-monitoring-and-reporting-wassmo/>
- ⁸⁵ <https://www.washbat.org/map/>
- ⁸⁶ <https://aipwater.org/implementation/aip-water-investment-scorecard/>
- ⁸⁷ Ressources disponibles sur : <https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/legislation-regulation/framework-assessment>
- ⁸⁸ La taille et la composition des juridictions réglementaires doivent être gérables et, idéalement, elles doivent être alignées géographiquement sur les bassins versants ou les zones de captage régionales.
- ⁸⁹ Fitzgerald S., Bassford H., et Gunst A.(2022). Loi type sur les partenariats publics investisseurs institutionnels. DLA Piper.
- ⁹⁰ Groupe de la Banque mondiale et PPIAF (2022). Guide des cadres de PPP. Édition 2022. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ⁹¹ Danert K., Furey S., Gupta S., et Mechta M. (2016). Examens sectoriels conjoints efficaces pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) : Une étude et des conseils. Programme pour l'eau et l'assainissement. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ⁹² *ibid.* ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).
- ⁹³ UNESCO (2021). Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2021 : Valoriser l'eau. Paris : UNESCO.
- <https://valuingwaterinitiative.org/what-does-it-mean-to-value-water/>
- ⁹⁴ UNICEF et OMS (2021). La mesure et le suivi du caractère abordable de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) : Un élément manquant du suivi des cibles 6.1 et 6.2 des Objectifs de développement durable (ODD). New York : UNICEF et Genève : Organisation mondiale de la santé.

- ⁹⁵ <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/980271468158065509/tariff-setting-guidelines-a-reduced-discretion-approach-for-regulators-of-water-and-sanitation-services-a-technical-guide>
- ⁹⁶ <https://www.sanitationandwaterforall.org/about/our-work/high-level-meetings>
- ⁹⁷ Assainissement et eau pour tous (2020). Un manuel pour les ministres des finances - Comment faire fonctionner l'investissement public. New York : Assainissement et eau pour tous.
- ⁹⁸ Elmahdi A. et Wang L. (2022). Water Asset Transition through Treating Water as a New Asset Class for Paradigm Shift for Climate-Water Resilience. *Climate 10* : 191.
- ⁹⁹ Gulati M et Scholtz L (2020) The Case for Investment in Green Infrastructure in African Cities. Le Cap : World Wildlife Fund South Africa.
- ¹⁰⁰ https://www.imf.org/external/datamapper/CG_DEBT_GDP@GDD/SSA/OEXP/OIMP/COM/AFRREO
- ¹⁰¹ <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/10/13/pr22349-sub-saharan-africa-living-on-the-edge>
- ¹⁰² Ceres (2022). Évaluation mondiale de l'impact du secteur privé sur l'eau. Ceres et Global Institute for Water Security Université de Saskatchewan. Avril 2022.
- ¹⁰³ Stewart J. et Reig P. (2021). Implications financières de la prise en compte des externalités liées à l'eau dans le secteur de l'habillement. Ceres. Décembre 2021.
- ¹⁰⁴ Stewart J, et Reig P, (2021). Implications financières de la prise en compte des externalités liées à l'eau dans l'industrie de la viande emballée. Ceres. Décembre 2021.
- ¹⁰⁵ Communication personnelle, Carbon Disclosure Project. (2023).
- ¹⁰⁶ Elmahdi A. et Wang L. (2022). Water Asset Transition through Treating Water as a New Asset Class for Paradigm Shift for Climate-Water Resilience. *Climate 10* : 191.
- ¹⁰⁷ *ibid.* Gulati M et Scholtz L (2020).
- ¹⁰⁸ Albertin G, Yontcheva B et Devlin D (2022). L'évasion fiscale dans le secteur minier de l'Afrique subsaharienne. Fonds monétaire international.
- Départements des affaires africaines et fiscales. DP/2021/022. ISBN 9781513594361.
- ¹⁰⁹ Readhead A. (2018). Incitations fiscales dans le secteur minier : minimiser les risques pour les recettes. L'Institut international du développement durable et l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- ¹¹⁰ Bender K. (2017). Introduire le financement commercial dans le secteur de l'eau dans les pays en développement. Note d'orientation. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ¹¹¹ Soumaré I. (2020). Innovations en matière de financement par actions et en bourse. Document de référence pour le rapport économique sur l'Afrique. Comité économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA).
- ¹¹² Programme eau et assainissement, PPIAF, Banque africaine de développement et Association africaine de l'eau (2008). Rapport comparatif régional d'évaluation de la solvabilité des sociétés d'eau africaines. Rapports d'évaluation de crédit individuels pour sept sociétés africaines d'eau par Global Credit Rating Co. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ¹¹³ Banque mondiale (2012). Utilisation des notations de crédit pour améliorer l'accès des services d'eau au financement de marché en Afrique subsaharienne. Programme Eau et Assainissement. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- ¹¹⁴ Senkwe B.K., et Gakubia R. (2020). Document de travail sur les moteurs de la faible solvabilité des fournisseurs de services d'eau kenyans. USAID WASH-FIN et WASREB. Décembre 2020.
- ¹¹⁵ USAID (2021). Les municipalités solvables investissent dans l'eau et l'assainissement pour répondre à la demande croissante en Afrique du Sud. Programme de financement de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH-FIN). USAID. Country Brief Series. Préparé par Tetra Tec.
- ¹¹⁶ Par exemple, consultez l'outil d'évaluation des coûts de SDG WASH, développé par l'UNICEF et la Banque mondiale.
- ¹¹⁷ UNICEF (2022). Développer des stratégies de financement pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) : Un guide. UNICEF, IRC, SWA et AFD. New York : UNICEF.

¹¹⁸ UNICEF (2022). Développer des stratégies de financement pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) : Un guide. UNICEF, IRC, SWA et AFD. New York : UNICEF.

¹¹⁹ Organisation de coopération et de développement économiques (2009). Planification financière stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Paris : OCDE.

¹²⁰ ibid. ONU-Eau et Organisation mondiale de la santé (2022).

¹²⁰ Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Extrait par UN-Water GLAAS 2020/21.

¹²¹ En référence à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'action d'Accra : Appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle.

¹²² Meattle C, Padmanabhi R., et de Aragão Fernandes P. (2022). Paysage du financement du climat en Afrique. Climate Policy Initiative. Septembre 2022.

¹²³ Pour faire face à l'incertitude, il faut accorder plus d'attention aux approches de conception mixtes afin d'améliorer la flexibilité et la robustesse. Par exemple, les infrastructures hydrauliques sont souvent peu flexibles et conçues pour être sûres en utilisant des prévisions statiques. Une alternative peut être une approche de conception sûre, combinant les infrastructures grises avec des solutions basées sur la nature, où les systèmes d'infrastructure restent adaptables et sont conçus pour perdre leur fonction de manière limitée afin d'éviter une défaillance catastrophique.

¹²⁴ <https://www.imf.org/en/Topics/special-drawing-right/seven-things-you-need-to-know-about-sdr-allocations>

¹²⁵ <https://www.aiib.org/en/about-aiib/governance/members-of-bank/index.html>

¹²⁶ <https://www.ndb.int/> - créé par les pays du

BRICS, les prêts ne concernent actuellement que l'Afrique du Sud au sein de l'Afrique.

¹²⁷ <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm#indicator-chart> et <https://w3.unece.org/SDG/en/Indicator?id=72> <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm#indicator-chart> et <https://w3.unece.org/SDG/en/Indicator?id=72>

¹²⁸ <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/official-development-assistance.htm>

¹²⁹ <https://carnegieendowment.org/2021/06/02/what-do-we-know-abhinese-lending-in-africa-pub-84648>

¹³⁰ <https://www.orfonline.org/expert-speak/changing-nature-india-lines-of-credit-africa/>

¹³¹ <https://gca.org/programs/aaap/>

¹³² <https://www.investopedia.com/terms/i/institutionalinvestor.asp>

¹³³ Hand D, Ringel B et Danel A (2022) Sizing the Impact Investing Market : 2022. New York : The Global Impact Investing Network (GIIN).

¹³⁴ <https://www.au-pida.org/service-delivery-mechanism-sdm/>

¹³⁵ Organisation de coopération et de développement économiques (2017). Financements mixtes : mobiliser des ressources pour le développement durable et l'action climatique dans les pays en développement. Paris : OCDE.

¹³⁶ <https://www.au-pida.org/continental-business-network-cbn/> <https://www.au-pida.org/continental-business-network-cbn/>

¹³⁷ L'engagement du PANAFCON 2003 d'allouer au moins 5% des budgets nationaux au secteur de l'eau et de l'assainissement. L'engagement d'eThekwini d'établir des allocations budgétaires du secteur public d'un minimum de 0,5% du PIB par an pour les programmes d'assainissement et d'hygiène.





